

Mali : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté—Rapport d’avancement 2010

Ce rapport d’avancement de la mise en œuvre du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) en 2010 a été préparé par le pays membre en consultation étroite avec les parties prenantes et les partenaires au développement, y compris les services de la Banque mondiale et du FMI. Les DSRP décrivent les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales menées par le pays pour appuyer la croissance et la réduction de la pauvreté et font état des besoins en financement extérieur et des principales sources de financement. Ce document sur le Mali, daté de septembre 2011, est affiché sur le site Internet du FMI, en accord avec le pays membre, à titre de service offert aux utilisateurs de ce site.

Ce document peut être obtenu sur demande à l’adresse suivante :

Fonds monétaire international • Services des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie: (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



**NOTE DE PRESENTATION DU RAPPORT DE LA
REVUE 2010 DU CADRE STRATEGIQUE POUR LA
CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE
(CSCR)**

Septembre 2011

I. INTRODUCTION

Le 5 juin 2011, s'est tenue dans la salle Fanta DAMBA du Centre International de Conférences de Bamako (CICB), la quatrième revue du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) sous la présidence de Monsieur Sambou WAGUE, Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre de l'Economie et des Finances. Cette quatrième revue revêt une importance particulière. Institutionnellement focalisée sur 2010, elle a procédé cependant au bilan de quatre années de mise en œuvre du CSCR et a permis de préparer la prochaine stratégie nationale de réduction de la pauvreté, appelée *CSCR 2012-2017*.

Elle a regroupé l'ensemble des acteurs aussi bien du niveau national que du niveau décentralisé :

- Les Membres du Gouvernement : Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Ministre des Mines, Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, Ministre de l'Elevage et de la Pêche, Ministre de la Sécurité intérieure et de la Protection Civile,
- Les représentants des Institutions de la République,
- Les représentants de la société civile,
- Les représentants du secteur privé,
- Les représentants des syndicats,
- Les représentants des Gouverneurs de régions,
- Les Présidents des Assemblées Régionales,
- Les représentants de services techniques nationaux et régionaux,
- Les Partenaires Techniques et Financiers.

Les travaux de la revue ont porté essentiellement sur l'examen du Rapport de synthèse de la revue 2010 du CSCR.

II. RESULTATS OBTENUS

1. En matière de pauvreté

L'incidence de la pauvreté (mesurée comme la proportion de la population définie comme pauvre) est passée, au Mali, de 55,6% en 2001 à 47,4% en 2006 et 43,6% en 2010 sur la base d'un seuil de pauvreté en termes réels de 165 431 CFA en 2010. Ainsi on observe une baisse de la pauvreté nationale de 12 points entre 2001 et 2010 et de 3,8 points de pourcentage entre 2006 et 2010.

Au cours de la dernière décennie, la pauvreté a baissé en milieu rural (de 65% à 51% soit 14 points), à Bamako (de 18% à 10% soit 8 points) ainsi que dans les autres milieux urbains (de 35% à 31% soit 4 points). Elle a toutefois augmenté à Bamako et dans les autres milieux urbains entre 2006 et 2010.

De manière structurelle, la pauvreté affecte surtout le milieu rural : 91% des pauvres vivent en milieu rural.

De 2001 à 2010, les inégalités ont reculé : les 10 % de la population les plus pauvres ont augmenté leur consommation de plus de 40 %, tandis que celle des ménages les plus riches est restée stable.

Si les inégalités n'avaient pas reculé de 5,9 % (effet « croissance redistributive »), la pauvreté n'aurait baissé que de 6,0 % (effet « croissance ») au lieu des 12 % constatés.

2. En matière de croissance économique

	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne
Prévisions du CSCRP (%)	7,0	6,4	6,5	7,8	7,1	7,0
Réalisations (%)	4,3	5,0	4,5	5,8		5,0
Zone UEMOA (%)	3,1	3,8	3,0	3,9		3,4

Source : INSTAT

Depuis 2007, chaque année la croissance du PIB est inférieure à l'objectif de 7 %.
Diverses causes expliquent ces résultats en deçà des attentes.

- L'économie malienne a fait face à des chocs exogènes, notamment aux effets de la crise internationale.
- La mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) a tardé dans plusieurs secteurs-clés tels que le développement des infrastructures de base et des secteurs productifs.
- Les effets de la SCA dans certains secteurs ne se feront sentir qu'à moyen terme.

Cependant, depuis 2007, la croissance malienne a été systématiquement supérieure d'au moins 1,2 % à celle de la zone UEMOA, notamment en 2010 : 5,8 % contre 3,9 %. Par ailleurs, il est encourageant de constater que la hausse de 2009 à 2010 a été plus forte au Mali que dans l'ensemble de la zone (1,3 points de pourcentage contre 0,9).

Analyse par secteur

Secteur primaire

En 2010, la croissance du secteur primaire est restée soutenue : +11,5 % en 2010 (+5,6 % en 2009 ; +13,2 % en 2008). Cette hausse est principalement imputable à la production agricole (+16 %), elle-même tirée par la production rizicole (+26 %). Elle est d'autant plus remarquable que les superficies exploitées ont reculé par rapport à la campagne 2009/2010 (-5,5 %).

- Les productions de l'agriculture vivrière hors riz, de l'agriculture industrielle hors coton et du coton se sont nettement élevées (respectivement de 12,0 %, 9,5 %, et 14,0 %).
- La production céréalière a atteint 6 418 091 tonnes en 2010 (+17,4 %). Le riz en a représenté 36,0 % (33,5 % en 2009 ; 33,8 % en 2008), ce qui est dû en grande partie au succès de l'*Initiative Riz*.
- L'élevage, la pêche et la sylviculture ont enregistré des taux de croissance moins élevés (respectivement 4,3 %, 4,0 % et 4,6 % en 2010).

Secteur secondaire

Le secteur secondaire a de nouveau connu une récession en 2010 (-2,1 %). La croissance de ce secteur était de 3,5% en 2009. Bien que moins prononcée que les récessions de 2007 et 2008, on peut craindre qu'il s'agisse d'une tendance profonde dont l'inversion suppose deux conditions nécessaires (mais non suffisantes) :

- l'amélioration du climat des affaires,
- la réduction du coût des facteurs de production.

La récession de 2010 résulte du repli de la production extractive (-14,3 %) et manufacturière (-8,4 %). En revanche, le secteur du BTP a connu une hausse marquée (+7,0 %), de même que les secteurs de l'Eau et de l'Électricité (+10 %). Ces hausses ont en partie été alimentées par la poursuite des grands travaux engagés par l'État.

Secteur tertiaire :

La croissance du tertiaire passe de +3,5 % en 2009 à +4,5 % en 2010. Depuis 2009, ce secteur n'est plus tiré par la branche Transports et Télécommunications (5,0 % en 2010 ; 1,9 % en 2009 ; 10,0 % en 2008 ; 20,9 % en 2007).

Analyse sur la période 2007-2010

Sur la période 2007-2010, la croissance de l'économie malienne a atteint 5% en dépit des crises internationales. Ceci dénote de la stabilité de la croissance et de l'impact positif des mesures prises par le Gouvernement pour faire face à ces crises.

Le *CSCR* 2007-2011 prévoyait une croissance tirée par le secteur tertiaire (+2,7 % pour un objectif +7 %) et dans une moindre mesure par le secteur primaire (+2,1 % des +7 %). C'est l'inverse qui s'est produit : la contribution du secteur primaire à la croissance a été légèrement plus élevée que celle du secteur tertiaire (+2,9 % contre +2,1 %).

Toutefois, la contribution du secteur tertiaire s'est révélée plus stable que celle du secteur primaire. Au final, l'intégralité de la différence entre le taux de croissance prévu sur la période (+7 %) et le taux réalisé (+5 %) s'explique par la récession du secteur secondaire (-0,4 % sur 2007-2010 contre une prévision de +1,6 %).

Sous secteurs ayant le plus contribué à la croissance globale, de 2007 à 2010

- Dans le secteur primaire, Agriculture vivrière hors riz (1,4 %) et Riz (0,9 %)
- Dans le secteur secondaire, BTP (0,3 %)
- Dans le secteur tertiaire, Commerce (1,0 %) et Transports et Télécommunications (0,7 %).

Du fait de ces évolutions, la part du secteur primaire dans le PIB a augmenté (38,5 % en 2010 ; 33,4 % en 2007) tandis que celle du secteur secondaire a reculé (16,9 % en 2010 ; 20,4 % en 2007). La part du tertiaire a légèrement baissé (37,6 % en 2010 ; 38,6 % en 2007). Au final, les secteurs primaire et tertiaire ont une part équivalente dans l'économie, depuis 2008.

L'inflation est passée de 2,2 % en 2009 à 1,2 % en 2010, soit un taux identique à celui observé dans l'ensemble de la zone UEMOA, grâce aux politiques publiques volontaristes visant à rendre les biens et services de base accessibles au

plus grand nombre, à savoir en 2010 :

- Eau, gaz, électricité et autres combustibles,
- Articles de ménage et d'entretien courant du foyer,
- Services de santé de base,
- Transport routier,
- Services de communication.

3. En matière d'amélioration des conditions de vie des populations

Dans le domaine de la nutrition : En 2010, la part de la population dont les besoins nutritionnels de base ne sont pas satisfaits reste élevée (22%). Elle a peu diminué depuis 2006 (-2 points). La baisse avait été plus prononcée de 2001 à 2006 (-8 points).

En 2010, c'est dans la région de Sikasso que la population est la plus affectée (57%), tandis que ce problème est peu répandu à Bamako (3%).

Dans le domaine de l'éducation : Le **Taux Brut de Scolarisation (TBS)** dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental passe de 82% pour l'année scolaire 2008-09 à 83,4% pour l'année scolaire 2009-10 pour un objectif de 84,6%. Il était de 75,0% pour l'année scolaire 2005-06. La progression a ralenti de 2008-09 à 2009-10 (+1,4% contre +2,0 à +2,5% entre 2005 à 2009).

Le Taux Brut d'Admission (TBA) en 1^{ère} année du 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental passe de 77,7% pour l'année scolaire 2008-09 à 78,4% pour l'année scolaire 2009-10. Ce résultat est en deçà de l'objectif fixé par le PISE III (85,3%). Néanmoins, le TBA augmente fortement entre les années scolaires 2005-06 et 2009-10 (+ 14 points).

Le Taux d'Achèvement (TA) du 1^{er} cycle passe de 55,7% pour l'année scolaire 2008-09 à 59,1% pour l'année scolaire 2009-2010. Cette hausse permet presque d'atteindre l'objectif du PISE III (60,2%). Cependant, l'objectif fixé par le CSCRP n'est pas atteint (soit 63,9%).

Les taux les plus bas sont observés dans les régions de Kidal (26%), Tombouctou (37%), Mopti (41%) et Gao (44%).

Le ratio élèves/maître (REM) au 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental s'améliore progressivement depuis 2005, en dépit de la forte hausse du nombre d'élèves. Toutefois, de 2009 à 2010, il est resté stable à 50. Le REM est moins bon dans les écoles publiques que les écoles privées.

L'écart entre garçons et filles se réduit progressivement. Toutefois, il demeure élevé. Ainsi pour le TBS au premier cycle, l'écart est passé de 20 à 17,3 points de 2006 à 2010. C'est à Kayes que la différence entre la scolarisation des filles et des garçons est la plus marquée.

Dans le domaine de la santé : La **part de la population située à moins de 5 km d'une structure de santé** proposant le Paquet Minimum d'Activités (PMA) a progressé de 51 à 59 %, entre 2006 et 2010. La *proportion* varie de 38% dans la région de Kidal à 95% dans le District de Bamako.

La couverture dans un rayon de 15 km a progressé au fil des années (de 76 % en 2006 à 90 % en 2010).

La couverture vaccinale des enfants de moins de 12 ans en Penta 3 a progressé dans toutes les régions. A l'exception de Kidal, toutes les régions dépassent le seuil de 80 % au dessus duquel les risques d'épidémies sont très faibles.

Le taux d'accès à l'eau potable est resté quasi stationnaire de 2009 (73%) à 2010 (73,1%) s'expliquant en partie par le faible taux de création et de réhabilitation des Équivalents Points d'Eau Modernes par rapport aux objectifs initialement fixés (environ 40 % de moins).

Le **taux d'accès à l'électricité** s'améliore régulièrement depuis près d'une décennie. En effet, il est passé de 9% en 2001 à 27,08 % en 2010. Cette augmentation est bien plus marquée en milieu urbain (28% en 2001 contre 55,27% en 2010) qu'en milieu rural (2% en 2001 contre 14,89% en 2010).

Les **créations d'emplois salariés** ont régulièrement augmenté de 2007 à 2009 (+66 % de 2007 à 2008 et +33,54 % de 2008 à 2009). On constate une forte chute de 2009 à 2010 (37,97 %, soit 23 828 emplois créés en 2010). En 2010, 12,5 % des emplois ont été créés par le secteur public.

Le **taux de chômage** de l'ensemble de la population active du Mali est 8,3% en 2010 contre 9,6% en 2007. Le niveau du chômage reste très élevé à Bamako même si une baisse est enregistrée (27,3% en 2007 à 24,9% en 2010) Les autres villes secondaires ont connu la même tendance (16,1% à 14%). Pour les zones rurales, on constate une certaine stagnation (de 5,9% à 4,7%).

4. En matière de gouvernance et de réformes structurelles

Dans le domaine de la lutte contre la corruption : les principales réalisations en 2010 ont été :

- ✓ adoption par le Gouvernement (juillet 2010) du Plan opérationnel 2010-2014 du Programme décennal pour le Développement de la Justice,
- ✓ adoption (février 2010) du Plan d'Actions National issu des États Généraux de la Lutte contre la Corruption. Un Comité de Suivi composé des représentants de la société civile, du secteur privé et de l'administration a été mis en place pour le suivi de la mise en œuvre de ce plan,
- ✓ mise à disposition de la justice de plusieurs dossiers de délinquance économique suite aux travaux des structures de contrôle,
- ✓ renforcement des effectifs de la Section des Comptes de la Cour suprême en vue de l'apurement et du jugement des comptes publics.
- ✓ opérationnalisation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.
- ✓ élaboration d'une stratégie nationale de Contrôle interne.

Dans le domaine de la décentralisation, en 2010, des progrès significatifs ont été réalisés en matière de transfert de ressources :

- Les dotations aux structures de tutelle des Collectivités territoriales se sont élevées à 734 millions de FCFA pour une prévision de 660 millions.
- Les dotations aux Collectivités territoriales se sont élevées à 1,51 milliards de FCFA, ce qui correspond exactement à la prévision.

Néanmoins, les Collectivités territoriales se heurtent à deux écueils.

- Elles peinent à mobiliser les fonds disponibles auprès de l'Agence nationale pour l'Investissement des Collectivités territoriales (ANICT).
- Elles peinent à recueillir des ressources propres.

En matière de financement, la répartition entre les 3 axes du CSCRP reste favorable à l'axe 3, « Renforcement du secteur social » (36 %). Quant aux axes 2, « Poursuite des réformes structurelles » et 1, « Développement des infrastructures et des secteurs productifs », ils ont reçu respectivement en moyenne 26 % et 21 % du financement total.

- **Financement extérieur** : L'aide prévue par les PTF membres de l'OCDE pour l'année N est prise en compte à environ 60% dans la loi des finances. Cette proportion a toutefois tendance à baisser depuis 2007 (66% en 2007, 60% en 2009 et 56% en 2010). Néanmoins, en valeur absolue, les montants sont en hausse constante (660 Mds en 2010 contre 561 Mds en 2007).
- **Financement intérieur** : Malgré les efforts déployés par les services d'assiettes et de recouvrement, le taux de pression fiscale reste en deçà de la norme communautaire de 17%. En effet, il s'est établi à 14,7 % en 2010 contre 14,9% en 2009, 13,5% en 2008 et 14,7 % en 2007. La mise en œuvre du programme de transition fiscale devrait permettre d'atteindre le taux de 17% en 2014.

En matière de réformes structurelles, on note en 2010:

- l'adoption de l'AMO et du RAMED;
- des avancées significatives dans le reforme du secteur coton;
- l'adoption de la Politique Nationale Genre.

En matière de gestion des finances publiques

- adoption du PAGAM/GFP II

III. LES PRINCIPAUX SUCCES

Au-delà du niveau de croissance soutenue et des résultats en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités, d'autres succès majeurs ont été enregistrés :

- **Le maintien de la stabilité politique et du cadre macroéconomique.**
- **L'amélioration des infrastructures (extension du réseau routier (85% du programme exécuté).**
- **La mise en œuvre de « l'Initiative riz », étendue à d'autres cultures (blé, maïs, coton), qui traduit la volonté du Gouvernement de faire du Mali une puissance agricole.**
- **Une meilleure gestion des finances publiques**, grâce à la mise en œuvre du PAGAM-GFP.
- **Une meilleure participation de la société civile et du secteur privé.**

IV. LES PRINCIPAUX DEFIS

- ✓ Le maintien de la paix et de la sécurité particulièrement dans la bande sahélo saharienne.
- ✓ La diversification de l'économie et l'accélération de la croissance;
- ✓ La maîtrise de la croissance démographique.
- ✓ L'environnement et le changement climatique.
- ✓ L'emploi des jeunes: Chaque année 300 000 jeunes environ arrivent sur le marché du travail, la plupart sans qualification.
- ✓ L'amélioration de la qualité des services sociaux de base, particulièrement celle de l'éducation.
- ✓ La réduction des inégalités de genre et des inégalités régionales;
- ✓ L'atteinte des OMD en 2015.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Gouvernement réaffirme son engagement à accélérer la croissance économique, à faire du Mali une puissance agricole à l'horizon 2015 et à lutter efficacement contre la pauvreté. Il remercie l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du CSCRP (collectivités territoriales, société civile, secteur privé, partenaires sociaux et PTF) et compte sur leur accompagnement pour accélérer l'atteinte de nos objectifs. Le Gouvernement recommande enfin de :

- ✓ Renforcer les dispositions en cours pour la promotion de la paix et de la sécurité,
- ✓ Lutter efficacement contre la corruption par un renforcement du contrôle interne et du contrôle externe,
- ✓ Intégrer l'approche Planification Budgétisation Sensible au Genre (PBSG) dans le processus d'élaboration de la loi des finances dès 2012,
- ✓ Accélérer la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre,
- ✓ Renforcer les capacités des Collectivités Territoriales par le transfert des ressources et des compétences,

- ✓ Accélérer la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (LOA),
- ✓ Développer les industries agroalimentaires et les filières d'exportation qui ont un impact direct sur le revenu des producteurs,
- ✓ Améliorer la qualité de l'Enseignement de Base
- ✓ Développer la formation professionnelle dans les secteurs porteurs,
- ✓ Développer l'Enseignement Secondaire Général (ESG) et l'Enseignement Supérieur (ES) de qualité, notamment par une meilleure maîtrise des flux et une réforme appropriée des curricula et des filières/séries,
- ✓ Respecter la réglementation en matière de protection de l'environnement, sensibiliser la population à l'importance de la protection de l'environnement
- ✓ et accélérer la mise en œuvre du programme de gestion durable des terres,
- ✓ Poursuivre l'amélioration de l'environnement des affaires,
- ✓ Poursuivre le désenclavement intérieur et extérieur,
- ✓ Réduire les disparités régionales de tout type,
- ✓ Améliorer l'accès aux soins de santé de base en zones rurales.
- ✓ Développer la culture du résultat
- ✓ Accélérer la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population et le Programme d'Actions et d'Investissements Prioritaires en matière de Population.

Bamako, le 15 septembre 2011

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

Cellule Technique CSLP



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Rapport 2010 de mise en œuvre du CSCRP 2007-2011

Septembre 2011

Sommaire

Table des abréviations	5
Index des tableaux	6
Index des graphiques	6
1. Le CSCR : cadre fédérateur des politiques nationales	7
1.1. <i>Objectif du CSCR : une croissance qui bénéficie à tous</i>	7
1.2. <i>Revue annuelle du CSCR : le suivi des politiques publiques</i>	7
1.3. <i>Résultats du CSCR : une croissance soutenue et une meilleure répartition de ses fruits</i>	8
2. Renforcer la Croissance économique par le développement des infrastructures et du secteur productif (Axe 1)	10
2.1. <i>Croissance du PIB</i>	10
2.1.1. La croissance globale du PIB	10
2.1.2. La croissance du PIB par secteur	11
2.1.3. Les perspectives de croissance	12
2.1.4. L'inflation	12
2.2. <i>Action de l'État pour stimuler une croissance redistributive</i>	13
2.2.1. L'agriculture	13
2.2.2. La pêche et l'aquaculture	14
2.2.3. L'élevage	14
2.2.4. Les industries agroalimentaires	14
2.2.5. L'artisanat	15
2.2.6. Le textile	15
2.2.7. Le développement industriel	15
2.2.8. Les transports et l'équipement	15
2.2.9. Les mines	15
2.2.10. L'énergie	16
2.2.11. Le commerce	16
2.2.12. Le tourisme	17
2.2.13. La culture	17
2.2.14. Les technologies de l'information et de la communication	17
2.3. <i>Prise en compte du genre dans les politiques sectorielles</i>	17
2.4. <i>Prise en compte de l'environnement dans les politiques sectorielles</i>	18
2.5. <i>Moteurs de la croissance</i>	19
2.5.1. Du côté de l'offre	19
2.5.1. Du côté de la demande	21

2.6. Contraintes qui pèsent sur la croissance malienne	21
2.6.1. Les contraintes qui s'estompent	21
2.6.2. Les contraintes qui restent prépondérantes	21
3. Améliorer la Gouvernance par la poursuite et la consolidation des réformes structurelles (Axe 2)	22
3.1. Le Programme de Développement Institutionnel	22
3.1.1. Réorganisation de l'État Central	22
3.1.2. Amélioration de la gestion des affaires publiques	22
3.1.3. Communication et relation avec les usagers	22
3.2. La décentralisation et la déconcentration	23
3.2.1. La décentralisation	23
3.2.2. La déconcentration	24
3.3. L'aménagement du territoire	24
3.4. La Gestion des Finances publiques	25
3.4.1. L'interconnexion des services	25
3.4.2. La préparation du budget	26
3.4.3. L'exécution du budget	26
3.4.4. La fiscalité intérieure et la fiscalité de porte	26
3.4.5. La passation des marchés publics	26
3.4.6. Le système de contrôle interne	26
3.4.7. Le système de contrôle externe	26
3.5. La justice et la lutte contre la corruption	27
3.7. Le développement à la base	30
3.8. Les migrations et l'apport des Maliens de l'extérieur	30
3.9. La prise en compte du genre dans les politiques de gouvernance	31
4. Réduire la pauvreté et les inégalités par le renforcement du secteur social (Axe 3)	32
4.1. L'évolution de la pauvreté et des inégalités	32
4.1.1. La pauvreté monétaire est essentiellement rurale	32
4.1.2. La pauvreté monétaire affecte avant tout les agriculteurs	32
4.1.3. La pauvreté monétaire reste marquante dans la région de Sikasso	33

4.1.4.	Les ménages dirigés par des femmes sont monétairement moins pauvres que ceux dirigés par des hommes	33
4.1.5.	L'écart par rapport au seuil de pauvreté monétaire se réduit	34
4.2.	<i>L'action de l'État dans les secteurs sociaux</i>	34
4.2.1.	L'enseignement fondamental	35
4.2.2.	La santé	37
4.2.3.	Le développement social et l'économie solidaire	40
4.2.4.	L'accès à l'eau et l'électricité	41
4.2.5.	La microfinance	42
4.2.6.	L'emploi	43
4.2.7.	La planification familiale	43
4.3.	<i>La prise en compte du genre dans les politiques sociales</i>	43
4.4.	<i>La prise en compte de l'environnement dans les politiques sociales</i>	44
5.	Optimiser les ressources financières par le suivi du <i>Cadragе budgétaire du CSCRП</i>	45
5.1.	<i>Le budget de l'État</i>	45
5.1.1.	Les Ressources de l'État	45
5.1.2.	Les dépenses de l'État	46
5.1.3.	Le déficit et la dette publique	49
5.2.	<i>Les financements apportés par les partenaires techniques et financiers</i>	49
5.2.1.	L'appui des PTF au CSCRП de 2008 à 2010	49
5.2.2.	Les prévisions d'appui des PTF au CSCRП de 2011à 2014	50
5.3.	<i>Autres éléments du cadrage macroéconomique et budgétaire</i>	51
5.3.1.	Les critères de convergence de l'UEMOA	51
5.3.2.	La situation vis-à-vis de l'extérieur	51
5.3.3.	La situation monétaire	52
6.	Conclusion et Recommandations	56
	<i>Annexe 1 Matrice des résultats de 2010</i>	57
	<i>Annexe 2 Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2009 du CSCRП</i>	76
	<i>Annexe 3 Taux de croissance réelle du PIB</i>	88
	<i>Annexe 4 Contributions sectorielles à la croissance du PIB</i>	90
	<i>Annexe 5 Opérations financières de l'État</i>	91
	<i>Annexe 6 Principaux indicateurs sociaux</i>	94
	<i>Annexe 7 Tableaux des évolutions financières</i>	96
	<i>Annexe 8 CROCSAD et CLOCSAD</i>	97

Table des abréviations

APEX	Agence pour la Promotion des Exportations
API	Agence pour la Promotion des Investissements
BDP	Balance des paiements
BSI	Budget Spécial d'Investissement
BTP	Bâtiment et Travaux Public
CADB	Cellule d'appui au Développement à la Base
CEDEF	<i>Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes</i>
CPM	Comité de Prévision et de Modélisation
CSLP	<i>Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté</i>
CSCRP	<i>Cadre Stratégique pour la Croissance et Réduction de la Pauvreté</i>
CT CSLP	Cellule Technique du Cadre Stratégique pour la Croissance et Réduction de la Pauvreté
DGI	Direction Générale des Impôts
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNGM	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
EAC	Enquête Agricole et de Conjoncture
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne d'Évaluation de la Pauvreté
EPEM	Équivalents Points d'Eau Modernes
ETP	Enseignement Technique et Professionnel
FBCF	Formation Brute du Capital Fixe
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FED	Fonds Européen pour le Développement
FMI	Fonds Monétaire International
GAR	Gestion axée sur les Résultats
GdM	Gouvernement du Mali
IADM	Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale
IMF	Institution de microfinance
INSTAT	Institut National de la Statistique
LOA	Loi d'Orientation Agricole
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OSC	Organisations de la Société Civile
PACD	<i>Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants</i>
PAGAM/GFP	<i>Plan d'Action Gouvernemental d'amélioration et de modernisation de la Gestion des Finances Publiques</i>
PAGS	Plans d'Aménagement et de Gestion Simplifiée de forêts villageoises
PDI	<i>Programme de développement institutionnel</i>
PIB	Produit Intérieur Brut
PNAT	<i>Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire</i>
PNG	Position Nette du Gouvernement
PTE	Pays Pauvres Très Endettés
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
SEPO ¹	Succès - Échecs - Potentialités – Obstacles
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'État
TRBF	Table Ronde des Bailleurs de Fonds
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

¹ Expression mnémotechnique qui renvoie à l'évaluation qualitative d'une action.

Index des tableaux

Tableau 1	Taux de croissance réel du PIB aux prix du marché	10
Tableau 2	Contributions des secteurs à la croissance réelle du PIB	11
Tableau 3	Comparaison de la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire	12
Tableau 4	Analyse SEPO en matière de genre dans les politiques de croissance	18
Tableau 5	Analyse SEPO en matière de développement institutionnel	22
Tableau 6	Taux de déconcentration du personnel des ministères	24
Tableau 7	Analyse SEPO en matière d'aménagement du territoire	25
Tableau 8	Analyse SEPO en matière de gestion des finances publique	27
Tableau 9	Évolution du suivi des activités des OSC par la CADB	30
Tableau 10	Baisse de l'incidence de la pauvreté monétaire de 2001 à 2010, par milieux	32
Tableau 11	Récapitulatif des indicateurs de couverture 2006-2010	38
Tableau 12	Analyse SEPO relative au développement social	41
Tableau 13	Évolution des indicateurs relatifs aux adhérents aux IMF	42
Tableau 14	Analyse SEPO relative à la microfinance	42
Tableau 15	- Ressources financières de 2007 à 2010 – Prévisions CSCRП/ Réalisations	45
Tableau 16	Évolution de la répartition de l'appui des PTF au CSCRП de 2008 à 2010	50
Tableau 17	Prévisions 2011 à 2014 d'appui des PTF selon les axes du CSCRП	51
Tableau 18	Situation des critères de convergence de 2009 à 2010, prévisions pour 2011	51
Tableau 19	Taux de croissance réelle du PIB de 2007-2011	85
Tableau 20	Contributions sectorielles à la croissance du PIB	86
Tableau 21	Tableau des opérations financières de l'État de 2007 à 2011	Error! Bookmark not defined.
Tableau 22	Taux de population à moins de 5 km d'un accès aux soins	88
Tableau 23	Nombre de nouveaux consultants par habitant par an	88
Tableau 24	Taux d'utilisation de la consultation prénatale par région de 2007 à 2010	89
Tableau 25	Taux d'accouchements assistés par région de 2007 à 2010	89
Tableau 26	Couverture vaccinale des enfants de moins de 12 ans en Penta 3	90
Tableau 27	Taux de chômage par groupe d'âge de 2007 à 2010	90
Tableau 28	CSCRП - Évolution des ressources financières de 2007 à 2010	91
Tableau 29	CSCRП - Évolution des allocations de ressources de 2007 à 2010	92
Tableau 30	Tenue effective des CROCSAD et CLOCSAD	93
Tableau 31	Évolution des postes de responsabilité (électifs et nominatifs) par sexe	94

Index des graphiques

Graphique 1	Taux de croissance du PIB à prix constants de 2000 à 2010	10
Graphique 2	Taux de pauvreté monétaire par milieu de résidence de 2001 à 2010	32
Graphique 3	Taux de pauvreté monétaire par catégorie socioéconomique en 2010	33
Graphique 4	Taux de pauvreté monétaire par groupe de régions de 2001 à 2010	33
Graphique 5	Taux de pauvreté monétaire selon le sexe du chef de ménage de 2001 à 2010	34
Graphique 6	Écart de revenu monétaire rapporté au seuil de pauvreté	34
Graphique 7	Répartition des recettes nationales par origine en 2010	45
Graphique 8	Répartition des recettes dépenses nationales par emploi en 2010	46
Graphique 9	Dépenses allouées à chaque axe du CSCRП de 2007 à 2010	48
Graphique 10	Financement du CSCRП par les PTF de 2008 à 2010	49
Graphique 11	Prévisions d'appui au CSCRП par les PTF de 2011 à 2014	50

1. Le CSCRP : cadre fédérateur des politiques nationales

1. Depuis une décennie, le Mali donne priorité à la lutte contre la pauvreté. Cet engagement se concrétise dans le *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP 2002-2006)* prolongé par le *Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP 2007-2011)*. Chacun de ces deux documents a été institué, pour la période d'exercice, en tant que référentiel unique des politiques publiques. Il fédère l'ensemble des politiques, stratégies, projets et programmes de développement conduits par l'État. Il garantit non seulement leur cohérence d'ensemble, mais il requiert aussi une réelle coordination pour leur mise en œuvre.

1.1. Objectif du CSCRP : une croissance qui bénéficie à tous

2. Le *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2002-2006* était essentiellement focalisé sur les politiques sociales. En 2006, partant du constat que le recul de la pauvreté exige une croissance forte et durable, le Gouvernement du Mali a décidé d'articuler la problématique sociale sur la problématique économique en se dotant d'un *Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté*.
3. Ainsi, le *CSCRP 2007-2011* a pour but de stimuler la croissance et de l'orienter au bénéfice des plus défavorisés. Trois grands axes stratégiques ont été définis :
 - Axe 1 : « Le développement des infrastructures et du secteur productif »
 - Axe 2 : « La poursuite et la consolidation des réformes structurelles »
 - Axe 3 : « Le renforcement du secteur social ».
4. Pour atteindre de tels objectifs, une certaine stabilité macroéconomique et une gestion efficace des finances publiques sont requises. Aussi le *Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2007-2011* repose-t-il sur un cadrage macroéconomique et budgétaire couvrant la période d'exercice.
5. Ce cadrage se fonde sur la détermination volontariste d'un taux de croissance annuelle du PIB de 7 % en moyenne et sur l'hypothèse d'une meilleure mobilisation des ressources internes visant un taux de pression fiscale de 17 % en 2008 alors qu'il se situe à 14,9% en 2010. Suivant un tel scénario, l'incidence de la pauvreté passerait de 56 % en 2006 à 51 % en 2011.

1.2. Revue annuelle du CSCRP : le suivi des politiques publiques

6. Chaque année, se tient la revue du CSCRP. Il s'agit de manifester solennellement et publiquement la volonté du Gouvernement du Mali et de ses Partenaires Techniques et Financier de poursuivre les efforts sur la voie tracée :
 - analyser la mise en œuvre des politiques, stratégies et actions prévues,
 - vérifier si les ressources financières et humaines prévues ont été mobilisées,
 - vérifier le respect des engagements réciproques dans le cadre de l'*Étude nationale prospective Mali 2025*, de l'UEMOA, de la CEDEAO et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD),
 - identifier les contraintes qui ont entravé l'exécution du CSCRP,
 - proposer des recommandations pour lever ces contraintes,
 - contribuer à la préparation de la Loi de Finances de l'année suivante.
7. De même que les années précédentes, la *Revue du CSCRP 2007-2011 portant sur 2010* a été conduite suivant les mécanismes institutionnels du CSCRP :
 - Comité d'Orientation,
 - Comité de pilotage (y compris ses Groupes thématiques),
 - Secrétariat technique,
 - Comités régionaux, • Commission Mixte GdM-PTF.

8. Les divers acteurs impliqués dans le développement du pays ont été ainsi mobilisés : administrations centrales et déconcentrées, collectivités publiques décentralisées, organisations de la société civile (OSC), secteur privé, partenaires techniques et financiers (PTF), etc.
 9. De mars à juin 2011, les Comités régionaux et les Groupes thématiques ont traité trois thèmes.
 - Croissance économique redistributive¹ et durable
 - Développement institutionnel et gouvernance
 - Développement humain et réduction des inégalités
- La question du Cadrage macroéconomique et budgétaire a fait l'objet d'une approche spécifique.
10. Les groupes thématiques ont été présidés par les Directeurs de départements ministériels ou des cellules de planification et de statistique concernés. Le secrétariat de chaque groupe a été assuré par la CT CSLP. Le présent rapport constitue la synthèse des rapports de ces groupes.
 11. Par ailleurs, le *CSCR 2007-2011* arrive à son terme. Le Gouvernement du Mali a manifesté sa volonté d'élaborer un nouveau document prolongeant le précédent et l'ajustant aux évolutions de la réalité économique et sociale. Dans ce contexte, la *Revue du CSCR 2007-2011 portant sur l'année 2010* constitue l'opportunité d'une réflexion collective sur les priorités à définir pour les prochaines années et elle s'articule sur le processus d'élaboration du *CSCR 2012-2017*.
 12. Ces travaux ont débuté dès septembre 2010. Cependant, plusieurs impératifs les ont retardés, notamment :
 - la recherche et la mobilisation des financements nécessaires,
 - l'organisation et la conduite des concertations régionales,
 - le lancement et la supervision des nombreuses études indispensables.
 13. D'autres facteurs ont également freiné la préparation de la revue, notamment :
 - le retard dans l'organisation de certaines revues sectorielles, ce qui renvoie à la question, en voie de solution, de l'harmonisation des calendriers des revues
 - les contraintes d'exploitation des résultats du RGPH2009.

1.3. Résultats du *CSCR* : une croissance soutenue et une meilleure répartition de ses fruits

14. En 2010, l'incidence de la pauvreté monétaire est estimée à 43,6 % (47,4 % en 2006 ; 55,6 % en 2001). Le rythme du recul de la pauvreté s'est ralenti : 1,6 % points de pourcentage de baisse annuelle en moyenne entre 2001 et 2006 contre 1 % entre 2006 et 2010.
15. Au demeurant, cette réduction de la pauvreté est liée à une meilleure répartition des fruits de la croissance. Entre 2001 et 2010, l'incidence de la pauvreté monétaire diminue de 12 points de pourcentage. Cette diminution aurait été seulement de 6,0 % si les inégalités de revenu monétaire n'avaient pas reculé de 5,9 %. Ce recul des inégalités a été particulièrement marqué entre 2006 et 2011, résultant principalement de deux phénomènes concomitants : une nette réduction de la pauvreté monétaire en milieu rural conjuguée à une légère hausse en milieu urbain sur la période 2006-2010 due vraisemblablement à l'exode rural des plus pauvres. En dépit de ces résultats encourageants, l'objectif d'une réduction de moitié entre 2000 et 2015 de l'incidence de la pauvreté sera difficile à atteindre pour deux principales raisons.

¹ Au Mali, l'expression « Croissance économique redistributive » recouvre le concept de « croissance économique pro-pauvre ». Il s'agit d'instaurer une croissance économique au bénéfice de tous, à commencer par les plus pauvres. L'apport direct de l'État aux individus ou aux familles (allocations diverses, en argent ou en nature) ne constitue qu'un volet des mécanismes de redistribution.

- La croissance du PIB n'a pas été aussi forte que prévue. Depuis 2006, elle est relativement forte, mais en deçà de l'objectif de 7 % par an. En 2010, elle atteint 5,8 %, ce qui est le taux le plus proche de l'objectif fixé. Cette croissance demeure fragile, volatile et fortement dépendante des chocs exogènes (aléas climatiques, fluctuations des prix mondiaux et crises internationales).
 - La croissance démographique est plus rapide que prévue. Elle est estimée à 3,6 % sur la période 1998-2009, contre 2,2% sur la période 1987-1998. Cette hausse s'explique pour partie par un taux de fécondité élevé qui reste élevé (le Mali n'a pas encore atteint le seuil dit de « transition démographique ») et pour partie par une inversion des flux migratoires (afflux de migrants au Mali et ralentissement de l'émigration). Ce dernier point manifeste le caractère attractif du Mali du fait des efforts de bonne gouvernance et de maintien de la paix civile. Néanmoins, l'augmentation de la population constitue une contrainte quant à la réduction de la pauvreté.
 - Le revenu monétaire par habitant diminue mécaniquement si le taux de croissance de la population est supérieur à celui du PIB.
 - Par ailleurs, l'augmentation du nombre de personnes à charge impose un transfert de fonds vers les secteurs sociaux (éducation, santé, etc.) au détriment de l'investissement dans les secteurs marchands qui fondent une croissance pérenne du PIB.
16. Le défi majeur que doit relever le Mali est celui de sa croissance démographique. Il s'agit d'assumer un probable doublement de la population d'ici quelques décennies. Ce défi se décline suivant une multitude de corollaires dont quatre apparaissent prioritaires: la promotion de la Jeunesse, la promotion du Genre, la protection de l'Environnement et la réduction des inégalités.
- Protection de l'Environnement
La croissance démographique s'accompagne inéluctablement d'une pression sur l'environnement.
 - Concernant l'environnement rural, la nécessité de nourrir les populations induit l'extension et/ou l'intensification de l'exploitation des terres avec les risques de dégradation et de pollution qui s'ensuivent.
 - Concernant l'environnement urbain, l'expansion de la capitale menace à long terme de la rendre ingérable, ce qui suppose la constitution de métropoles régionales d'équilibre apportant à chacun les opportunités d'activité ou d'emploi auxquelles il aspire ainsi que le bénéfice des services publics auxquels il a droit.
 - Promotion de la Jeunesse
La croissance démographique devient facteur de croissance économique dès lors que la jeunesse est valorisée (santé, éducation, activité ou emploi, implication socio-politique, etc.) En l'occurrence, cette valorisation doit pallier le manque de ressources humaines qualifiées dans les filières porteuses, notamment celles qui constituent le premier atout du Mali capable de devenir à moyen terme une puissance agricole (au sens large : agriculture, élevage, sylviculture, pêche, industries agro-alimentaires...).
 - Promotion du Genre
Il est avéré, partout dans le monde, que la maîtrise de la fécondité et la valorisation des jeunes générations reposent d'abord sur les femmes. Ainsi, l'accélération vers la transition démographique passe par la lutte contre la pauvreté des femmes (pauvreté matérielle et/ou culturelle, pauvreté monétaire, pauvreté de l'environnement socio-administratif, etc.).
 - Réduction des inégalités
De façon générale et pour de multiples raisons, la fécondité est différenciée selon les niveaux de vie matériels et/ou culturels. Ainsi, lutter contre la pauvreté, c'est lutter pour la maîtrise de la fécondité. Toutefois, ce paramètre se conjugue avec un autre : lutter contre la pauvreté, c'est lutter pour une répartition équitable des ressources, c'est viser la réduction des inégalités de tous ordres :
 - entre les urbains et les ruraux comme entre les régions, ce qui rejoint la problématique de l'environnement,

- entre les générations, ce qui rejoint la problématique de la jeunesse,
- entre les sexes, ce qui rejoint la problématique du genre.

2. (Axe 1) : Renforcer la Croissance économique par le développement des infrastructures et du secteur productif

17. Le CSCR 2007-2011 a été conçu à partir de la détermination volontariste d'un taux de croissance annuelle du PIB de 7 % en moyenne, un tel taux se révélant nécessaire pour fonder une réduction de la pauvreté de moitié entre 2000 et 2015 et atteindre ainsi les OMD. Ce scénario ambitieux apparaissait réaliste en 2006 au vu des taux de croissance déjà observés dans le passé alors qu'aucune stratégie spécifique n'était mise en œuvre.

2.1. Croissance du PIB

2.1.1. La croissance globale du PIB

	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne
Prévisions du CSCR	7,0 %	6,4 %	6,5 %	7,8 %	7,1 %	7,0 %
Réalisations	4,3 %	5,0 %	4,5 %	5,8 %		5,0 %
Zone UEMOA	3,1 %	3,8 %	3,0 %	3,9 %		3,4 %

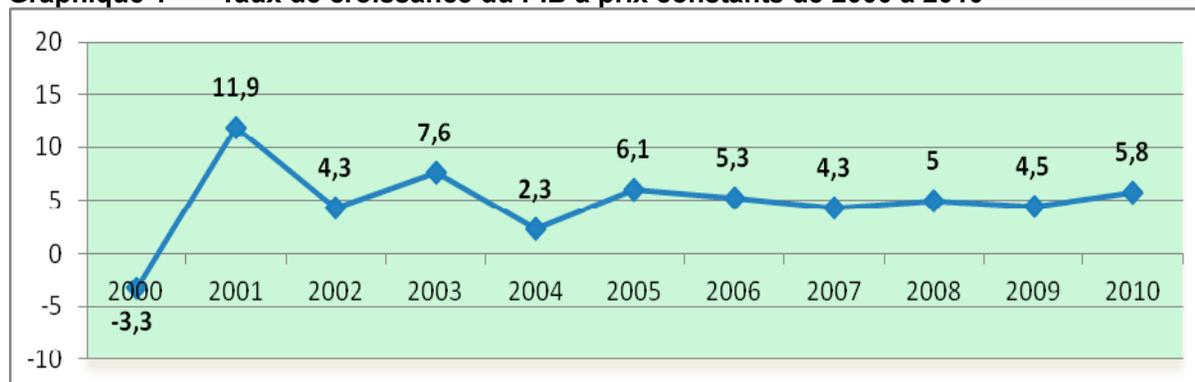
Source : INSTAT

18. Depuis 2007, chaque année la croissance du PIB est inférieure à l'objectif de 7 %. Diverses causes expliquent ces résultats en deçà des attentes.

- L'économie malienne a fait face à des chocs exogènes, notamment aux effets de la crise internationale.
- La mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) a tardé dans plusieurs secteurs-clés tels que le développement des infrastructures de base et des secteurs productifs.
- Les effets de la SCA dans certains secteurs ne se feront sentir qu'à moyen terme.

19. Cependant, depuis 2007, la croissance malienne a été systématiquement supérieure d'au moins 1,2 % à celle de la zone UEMOA, notamment en 2010 : 5,8 % contre 3,9 %. Par ailleurs, il est encourageant de constater que la hausse de 2009 à 2010 a été plus forte au Mali que dans l'ensemble de la zone (1,3 point de pourcentage contre 0,9). Un autre motif d'encouragement est la stabilisation de la croissance malienne depuis 2005.

Graphique 1 Taux de croissance du PIB à prix constants de 2000 à 2010



Source : DNP/INSTAT

2.1.2. La croissance du PIB par secteur

Secteur primaire : croissance soutenue

20. En 2010, la croissance du secteur primaire est restée soutenue : +11,5 % en 2010 (+5,6 % en 2009 ; +13,2 % en 2008). Cette hausse est principalement imputable à la production agricole (+16 %), elle-même tirée par la production rizicole (+26 %). Elle est d'autant plus remarquable que les superficies exploitées ont reculé par rapport à la campagne 2009/2010 (-5,5 %).
- Les productions de l'agriculture vivrière hors riz, de l'agriculture industrielle hors coton et du coton se sont nettement élevées (respectivement de 12,0 %, 9,5 %, et 14,0 %).
 - La production céréalière a atteint 6 418 091 tonnes en 2010 (+17,4 %). Le riz en a représenté 36,0 % (33,5 % en 2009 ; 33,8 % en 2008), ce qui est dû en grande partie au succès de l'*Initiative Riz*.
 - L'élevage, la pêche et la sylviculture ont enregistré des taux de croissance moins élevés (respectivement 4,3 %, 4,0 % et 4,6 % en 2010).

Secteur secondaire: récession limitée par les investissements publics

21. Après avoir connu un rebond en 2009 (+3,5%), le secteur a de nouveau connu une récession en 2010 (-2,1 %). Bien que moins prononcée que les récessions de 2007 et 2008, on peut craindre qu'il s'agisse d'une tendance profonde dont l'inversion suppose deux conditions nécessaires (mais non suffisantes) :
- l'amélioration du climat des affaires,
 - la réduction du coût des facteurs de production.
22. La récession de 2010 résulte du repli de la production extractive (-14,3 %) et manufacturière (-8,4 %). En revanche, le secteur du BTP a connu une hausse marquée (+7,0 %), de même que les secteurs de l'Eau et de l'Électricité (+10 %). Ces hausses ont en partie été alimentées par la poursuite des grands travaux engagés par l'État.

Secteur tertiaire : légère accélération de la croissance

23. La croissance du tertiaire passe de +3,5 % en 2009 à +4,5 % en 2010. Depuis 2009, ce secteur n'est plus tiré par la branche Transports et Télécommunications (5,0 % en 2010 ; 1,9 % en 2009 ; 10,0 % en 2008 ; 20,9 % en 2007).

Comparaison de la contribution des secteurs à la croissance

24. Le CSCR 2007-2011 prévoyait une croissance tirée par le secteur tertiaire (+2,7 % pour un objectif +7 %) et dans une moindre mesure par le secteur primaire (+2,1 % des +7 %). C'est l'inverse qui s'est produit : la contribution du secteur primaire à la croissance a été légèrement plus élevée que celle du secteur tertiaire (+2,9 % contre +2,1 %).

	2004	2005	2006	Moyenne 2004/2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne 2007/2010
Secteur primaire	-1,5	2,3	1,5	0,8	0,9	4,4	2	4,2	2,9
<i>Prévisions CSCR</i>					2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
Secteur secondaire	0,6	1,8	1,8	1,4	-1	-0,9	0,7	-0,4	-0,4
<i>Prévisions CSCR</i>					1,7	1,5	1,6	1,6	1,6
Secteur tertiaire	2,4	1,6	3,3	2,4	3,8	1,6	1,3	1,7	2,1
<i>Prévisions CSCR</i>					2,7	2,6	2,6	3,0	2,7
Taxes indirectes	0,8	0,4	-1,3	0,0	0,6	-0,1	0,4	0,3	0,3
Total = Taux de croissance global	2,3	6,1	5,3	4,6	4,3	5	4,5	5,8	5,0

Source : INSTAT Unité : point de % dans le taux de croissance du PIB

25. Toutefois, la contribution du secteur tertiaire s'est révélée plus stable que celle du secteur primaire. Au final, l'intégralité de la différence entre le taux de croissance prévu sur la période (+7 %) et le taux réalisé (+5 %) s'explique par la récession du secteur secondaire (-0,4 % sur 2007-2010 contre une prévision de +1,6 %).

26. Sous secteurs ayant le plus contribué à la croissance globale, de 2007 à 2010

- Dans le secteur primaire, Agriculture vivrière hors riz (1,4 %) et Riz (0,9 %)
- Dans le secteur secondaire, BTP (0,3 %)
- Dans le secteur tertiaire, Commerce (1,0 %) et Transports et Télécommunications (0,7 %)

27. Du fait de ces évolutions, la part du secteur primaire dans le PIB a augmenté (38,5 % en 2010 ; 33,4 % en 2007) tandis que celle du secteur secondaire a reculé (16,9 % en 2010 ; 20,4 % en 2007). La part du tertiaire a légèrement baissé (37,6 % en 2010 ; 38,6 % en 2007). Au final, les secteurs primaire et tertiaire ont une part équivalente dans l'économie, depuis 2008¹.

28. De 1994 à 2006, la croissance était tirée par le secteur secondaire (+6,9 % en moyenne annuelle) tandis que le secteur primaire avait une croissance relativement faible (+3,4 % en moyenne annuelle). Depuis 2007, la situation s'est inversée (-1,9 % pour le secteur secondaire contre +8,2 % pour le secteur primaire), le secteur tertiaire s'inscrivant de façon relativement stable (+5,2 % en moyenne annuelle entre 1994 et 2007 et 5,7 % entre 2007 et 2010). Ce constat tendanciel tend à renforcer l'idée que le premier atout du Mali est sa capacité de devenir à moyen terme une puissance agricole.

Tableau 4 Comparaison de la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire

	1994-2006	2007-2010
Secteur primaire	+3,4 %	+8,2 %
Secteur secondaire	+6,9 %	-1,9 %
Secteur tertiaire	+5,2 %	+5,7 %

Source : INSTAT

2.1.3. Les perspectives de croissance

29. Pour 2011, la prévision de croissance est de 5,3 % (pour mémoire, le CSCR 2007 fixait à l'origine, un objectif 2011 de 7,1 %).

- La croissance du primaire s'élèverait à 6,4 % en raison d'une forte reprise de la production cotonnière, suite à la mise en œuvre des réformes engagées dans ce secteur.
- La croissance du secondaire atteindrait 5,4 % dans la perspective d'une reprise de la croissance des activités extractives (+ 3,3 %), après le net ralentissement sur la période 2007- 2010, ainsi qu'une forte hausse des activités de la branche textile (+12,0 %), suite à la bonne tenue de la production cotonnière.
- Quand au tertiaire, il pourrait croître de 4,4 %.

2.1.4. L'inflation

30. L'inflation est passée de 2,2 % en 2009 à 1,2 % en 2010, soit un taux identique à celui observé dans l'ensemble de la zone UEMOA, grâce aux politiques publiques volontaristes visant à rendre les biens et services de base accessibles au plus grand nombre, à savoir en 2010 :

- Eau, gaz, électricité et autres combustibles,
- Articles de ménage et d'entretien courant du foyer,
- Services de santé de base,
- Transport routier,
- Services de communication.

¹ En 2007 comme en 2010, le total des parts des 3 secteurs n'atteint pas 100% car la comptabilité nationale inclut les « Taxes indirectes moins subventions » dans le calcul du PIB.

2.2. Action de l'État pour stimuler une croissance redistributive

31. Pour que la croissance contribue effectivement à réduire la pauvreté, il faut qu'elle soit équitablement répartie. À travers ses politiques sectorielles et avec l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), le Gouvernement du Mali agit en ce sens de deux façons :

- appui aux activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) afin de procurer un revenu monétaire au plus grand nombre,
- renforcement du processus de formalisation de l'économie afin d'augmenter les recettes de l'État et donc le financement intérieur des politiques de réduction de la pauvreté

2.2.1. L'agriculture

32. La *Loi d'Orientation Agricole* (LOA), adoptée en 2006, est mise en œuvre à travers la *Politique de développement agricole* (PDA) et le *Programme national d'investissement du secteur Agricole* (PNISA).

33. Principaux textes adoptés en 2010

- Création du Fonds national d'appui à l'agriculture
- Loi relative au statut des exploitants et exploitations agricoles
- Politique semencière agricole d'origine végétale
- Programme gouvernemental d'aménagement de 103 000 hectares

34. En parallèle, le programme de « pluies provoquées » s'est poursuivi et les poches de sécheresse se sont réduites dans les régions de Ségou, Mopti, Sikasso et Koulikoro avec une augmentation du nombre de jours de pluie de 20 %, voire 50 % par endroits. Néanmoins, il est difficile d'établir rigoureusement la part attribuable à ce programme dans la hausse du nombre de jours de pluie.

La production céréalière

35. Compte tenu du succès de l'*Initiative Riz*, le gouvernement a prolongé cette action et l'a étendue à d'autres céréales (en particulier maïs, blé et sorgho).

36. Aspects essentiels de l'*Initiative Riz* et de son extension à d'autres céréales

- Subvention aux intrants (engrais, produits phytosanitaires, semences de qualité)
- Fourniture d'équipements agricoles
- Prestation d'appuis-conseils et d'agents d'encadrement

37. Le Mali est en mesure de devenir le grenier de l'Afrique de l'Ouest en suivant deux voies :

- exploitation de manière durable de l'immense potentiel de terres irrigables (notamment près d'1 million d'hectares dans la Zone Office du Niger),
- intensification des systèmes de production céréalières.

Les fruits et légumes

38. Cette filière connaît un essor considérable depuis plus d'une décennie. Elle reste prometteuse car les potentialités d'exportation sont importantes et variées.

Le Mali produit plusieurs fruits exotiques et des légumes de contre-saison pour lesquels existe une demande importante en Europe et au Moyen Orient (notamment la mangue, le haricot vert...). Cependant, il n'est pas le seul pays qui offre ce genre de produits et pour exporter, il faut répondre aux exigences réglementaires et commerciales des marchés internationaux.

Afin de renforcer la filière, des programmes de formation et d'appui ont été mis en place. Ces efforts ont sans doute largement contribué à la hausse des exportations de mangues au cours des dernières années (10 410 tonnes en 2010 ; 6 857 tonnes en 2009, soit une augmentation de 51,8 %, ce qui dépasse la cible annuelle fixée).

La gomme arabique et le karité

39. La gomme arabique est un produit de cueillette valorisable à l'exportation dont le potentiel pourrait être mieux exploité. Avec les techniques modernes de saignée, les récoltes pourraient être multipliées par 10.
40. Le karité est un produit aux utilisations diverses (alimentation, pharmacopée, cosmétologie, savonnerie, éclairage, etc.) procurant un revenu substantiel aux récoltants qui sont principalement des femmes. Le potentiel est de 165 000 tonnes par an pour 80 000 produites actuellement. La mise en œuvre des stratégies sectorielles d'exportation de la gomme arabique et du karité a débuté.

2.2.2. La pêche et l'aquaculture

41. La pêche et l'aquaculture contribuent pour moins de 1 % au PIB (0,9 % en moyenne sur 2006-2010). Il s'agit de l'activité principale d'environ 120 000 personnes. En 2010, la production totale de poissons est estimée à 195 410 tonnes, soit une hausse de 18,0 % par rapport à 2009. 3 % de la production totale ont été exportés en 2010 (5 829 tonnes, soit une augmentation de 210 % par rapport à 2009). Afin de stimuler la production, des infrastructures piscicoles, portuaires et marchandes sont mises en place (pistes rurales, étangs piscicoles, aménagement de mares, station piscicole avec écloserie...) ainsi que des équipements de traitement et de conservation (chambre froide, fours de fumage, fabrique de glace...).

2.2.3. L'élevage

42. L'élevage contribue à plus de 12 % du PIB. Il est pratiqué par 80 % de la population active. Depuis 2009, les chiffres d'exportation contrôlée d'animaux vivants sont en nette augmentation. Le bétail sur pied est devenu le 3^{ème} produit d'exportation. En outre, au cours de ces dernières années, les destinations des exportations se sont diversifiées (Togo, Ghana, Libéria, Nigeria) alors qu'elles étaient jusque-là limitées aux pays frontaliers. Néanmoins, la commercialisation de bétail sur pied constitue un manque à gagner. La viande malienne bénéficie d'un avantage comparatif sur les marchés côtiers par rapport aux viandes extra-africaines. Cet avantage doit être mis à profit pour faire du Mali un exportateur de produits d'élevage à hauteur de ses potentialités : des investissements s'imposent en équipements de transformation, de transport et de stockage (abattoirs modernes et camions frigorifiques).
43. Pour l'heure, les efforts portent essentiellement sur la transformation de produits autres que la viande. Ainsi, la production de cuir s'est élevée à 2 507 tonnes en 2010 contre 1 962 tonnes en moyenne sur 2006-2009.
44. Principales actions conduites en 2010
- *Filière des cuirs* : formation de professionnels, amélioration des infrastructures de production et de commercialisation
 - *Filière du lait cru* : création et équipement de quatre centres de collecte et de transformation dans le cadre de la stratégie de valorisation du lait cru local

2.2.4. Les industries agroalimentaires

45. De même que les produits pastoraux, un grand nombre de produits agricoles pourraient être davantage transformés. Des progrès sensibles ont été réalisés dans la transformation des fruits et légumes et la production sucrière.
- Une unité de transformation des fruits en confiture a vu le jour à Yanfolila.
 - La 3^{ème} sucrerie de SUKALA-Sa devrait débuter ses activités avant la fin de l'année 2011. Elle portera la production de SUKALA-Sa de 35 à 135 000 tonnes par an. Le projet vise également les aménagements hydroagricoles, la production d'éthanol et la production d'électricité. Il devrait créer 6 500 à 8 000 emplois directs, dont plus de 5 500 emplois dans le volet agricole (ce qui fera de la nouvelle unité de production le 1^{er} employeur privé au Mali), et près de 30 000 emplois indirects.

2.2.5. L'artisanat

46. L'artisanat, au sens large, occupe environ 40 % de la population active et contribue au PIB à hauteur de 15 à 20 %.

47. Principales actions conduites en 2010 concernant l'artisanat

- Adoption du Document de Politique Nationale de Développement du Secteur de l'Artisanat (DPNDSA)
- Mise en place d'un dispositif de pilotage de cette politique
- Élaboration et validation du *Document de codification des produits artisanaux*
- Participation à 10 foires et expositions au Mali, en Afrique et dans le reste du monde

2.2.6. Le textile

48. Les disponibilités en coton brut de bonne qualité constituent un avantage potentiel mais l'automatisation a érodé les avantages comparatifs des pays à faibles coûts salariaux, comme le Mali. Il est donc nécessaire de promouvoir l'investissement dans le textile, notamment le textile local industriel et le textile traditionnel. La privatisation en cours de la CMDT devrait permettre de renforcer la compétitivité du textile malien.

2.2.7. Le développement industriel

49. Principaux investissements publics réalisés ou en cours en 2010 visant le développement de nouvelles zones industrielles, à Bamako comme dans les capitales régionales

- Travaux de viabilisation de la zone industrielle de Ségou exécutés à 60 %
- Travaux d'aménagement de la nouvelle zone industrielle de Bamako exécutés à 95 %
- Travaux d'aménagement pour la zone industrielle de Kayes exécutés à 50 %
- Étude de faisabilité pour la zone industrielle de Sikasso, achevée
- Étude de faisabilité pour la zone industrielle de Mopti, en cours

2.2.8. Les transports et l'équipement

50. En 2010, la part BTP dans le PIB s'élève à 4,4 % marquée essentiellement par la réalisation d'infrastructures de transports.

51. Principaux investissements réalisés ou en cours en 2010 relatifs au transport et à l'équipement

- Modernisation de l'aéroport de Bamako-Sénou
- Réhabilitation de 2 quais fluviaux
- Construction de 150 km de route bitumée (182 en 2009, 216 en 2008)
- Construction du 3^{ème} pont de Bamako
- Construction d'un échangeur multiple à Bamako
- Aménagement d'un anneau pour les SOTRAMA au centre Ville de Bamako, en cours

52. Les investissements publics ont également porté sur les constructions à portée sociale.

- Construction de 8 établissements sanitaires modernes
- Poursuite des travaux du CHU de Yirimadio
- Construction de 2 100 logements sociaux (contre 1 202 en moyenne annuelle, sur 2006-2009).

2.2.9. Les mines

53. La production minière a été l'un des moteurs de la croissance malienne jusqu'au milieu des années 2000. Depuis 2006, elle décline (-6,9 % par an en moyenne sur la période 2007-2010) et ne représente plus que 5,4 % du PIB en 2010 (7,7 % en 2007). En d'autres termes, à l'heure actuelle, l'industrie extractive ne constitue pas un moteur réel de la croissance malienne. Jusqu'en 2006, la croissance du secteur était tirée par la production d'or mais celle-ci recule en raison des retards d'ouverture de certaines mines et de l'épuisement de mines anciennes. Au rythme actuel, la production pourrait se tarir d'ici 5 ans. Néanmoins, en 2010, malgré une forte baisse de la production (-14,3 %), la part de l'or dans les exportations est restée quasi stable (67 % en 2010 ; 69 % en 2009), en raison de la forte hausse du cours international (+22,5 %).

54. Dans les années à venir, la production d'or pourrait se stabiliser, compte tenu avec l'ouverture de la mine de Syama en 2010 (qui portera de 6 à 7 le nombre de mines d'or dans le pays) et l'exploitation prochaine de la mine de Gounkoto.
55. Principales actions conduites en 2010 pour que le secteur minier redevienne une source de croissance et qu'il y contribue de manière durable
- Lancement de nouveaux projets : notamment, une partie du reliquat des fonds de la SOTELMA a permis le démarrage de six nouveaux projets
 - Amélioration des connaissances géologiques et minières : réalisation de cartes géologiques
 - Collecte et traitement de l'information géologique : 16 218 échantillons sont en cours d'analyses
 - Exploitation rationnelle et durable des ressources : les actions de suivi et de contrôle sont régulièrement effectuées pour obliger les sociétés à respecter les normes internationales en vigueur
 - Amélioration de l'environnement réglementaire et institutionnel des secteurs minier et pétrolier : un nouveau *Code minier* avec des innovations importantes est en cours d'adoption
 - Fourniture d'équipements aux artisans miniers,
 - Meilleur accès aux services sociaux de base pour les populations qui vivent près des zones minières : toutes les mines en exploitation financent la création d'infrastructures scolaire, hydraulique, agricole ou sanitaire. A Sadiola et Yatéla, une fondation a été mise en place pour faire perdurer ces activités après la fermeture des mines.

2.2.10. L'énergie

56. La production électrique par Énergie du Mali Sa s'est élevée à 1 212 GWh en 2010 (1 097 GWh en 2009, soit une hausse de 10,5 %). La moyenne annuelle est de 977 GWh sur 2006-2009.
57. Principales actions conduites en 2010 pour augmenter la production nationale d'électricité et la rendre plus durable
- Poursuite du projet hydroélectrique de Félou sur le fleuve Sénégal dont la mise en service est prévue à l'horizon 2012 (60 MW)
 - Lancement des travaux du barrage de Taoussa en février 2010 (25 MW)
 - Sélection en cours d'un investisseur pour la construction clef en main de la centrale hydroélectrique de Kénié
 - Signature de protocoles pour la réalisation de 3 centrales solaires aux capacités respectives de 30 MW, 1MW et 100 KW
 - Études de projets d'interconnexion avec les réseaux électriques guinéens et ivoiriens
 - Réflexions et négociations en vue de créer de nouveaux dépôts d'hydrocarbures à Kayes, à Sikasso, à Mopti et à Gao,
 - Réflexions et négociations en vue d'établir de nouvelles sources d'approvisionnement depuis l'Algérie (gaz pour les régions de Gao et Kidal) et la Gambie (pétrole).

2.2.11. Le commerce

58. De 2007 à 2010, le commerce a représenté chaque année 15,2 % du PIB. Un tel poids dans le PIB reflète l'enclavement du Mali, sa position frontalière avec sept pays et sa forte tradition commerciale.
59. Principales actions conduites en 2010 pour stimuler le commerce :
- Création de l'Agence pour la Promotion des Exportations (APEX)
 - Poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (PACD)
 - Participation aux négociations internationales sur la suppression des subventions au coton (ce qui rehausserait le prix international du coton et augmenterait les revenus des ménages producteurs en Afrique de l'Ouest d'environ 30 %)
 - Mise en œuvre des stratégies d'exportation du karité, du sésame, de la gomme arabique
 - Élaboration du projet de *Loi portant réglementation de la Production, de la Commercialisation et de la Consommation du Tabac et des Produits du Tabac*

2.2.12. Le tourisme

60. Le secteur du tourisme a connu un essor rapide jusqu'en 2006-2007. Les taux de croissance d'arrivées et de recettes touristiques ralentissent à partir de 2008 (respectivement 5,6 % contre 14,7 % en 2007 et 4,8 % contre 17,3 % en 2007). La récession s'aggrave en 2009 avec la mauvaise conjoncture économique internationale et les enlèvements de touristes. En 2010, le tourisme malien a enregistré 205 124 arrivées et 354 606 nuitées contre 204 006 arrivées et 448 093 nuitées en 2009, soit une baisse du nombre de nuitées de 21 %.
61. En dépit d'une conjoncture morose et de résultats probablement peu encourageants en 2011, la *Stratégie nationale pour le développement du tourisme* a été adoptée en juin 2010. Dans ce cadre, les capacités de 112 opérateurs privés ont été renforcées en 2010.

2.2.13. La culture

62. Principales actions conduites en 2010 pour promouvoir les cultures maliennes :
- Renforcement des fonds documentaires des bibliothèques du cercle de Koutiala, de la commune urbaine de Koutiala et de la commune rurale de Fana
 - Restauration des mosquées de Djingarey Ber et de Djenné
 - Aménagement de 15 parcs publics et restauration de monuments à Bamako
 - Création de 4 musées régionaux à Sikasso, Djenné, Bandiagara et Gao
 - Numérisation de 130 heures d'enregistrement vidéo et de 510 diapositives
 - Photographie et fiches techniques de 144 objets de la collection d'art contemporain

2.2.14. Les technologies de l'information et de la communication

63. Le secteur des télécommunications est une source de croissance en lui-même mais, de plus, il est un facteur de production clé pour tous les autres secteurs de l'économie. Pour un pays enclavé comme le Mali, investir dans les TIC est certainement judicieux. L'exemple du Rwanda montre tous les bénéfices qui peuvent en découler. L'immensité du territoire malien plaide également en faveur d'une meilleure diffusion des TIC.
64. Principales actions conduites en 2010 concernant les TIC
- 9 nouvelles communes connectées à Internet (6 en 2009)
 - 9 nouvelles écoles connectées à Internet (8 en 2009) dans le cadre du *Projet Internet à l'école*
 - 420 Cadres et Agents formés aux TIC (300 en 2009)
 - 12 services publics supplémentaires connectés (43 en 2009)
 - 27 sites créés sous le nom de domaine *ml* (21 en 2009)

2.3. Prise en compte du genre dans les politiques sectorielles

65. La *Politique Nationale Genre* adoptée en novembre 2010 œuvre pour la « Reconnaissance de la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production ».
66. La *Loi d'Orientation Agricole* prend en compte la problématique du genre, notamment avec l'objectif d'un meilleur accès des femmes à la propriété foncière ou avec la mise en œuvre de programmes d'accès à l'eau et à l'assainissement et en particulier la mise en place des comités locaux de gestion des points d'eau.
67. Le plan d'actions de la *Stratégie Nationale de transport en milieu Rural* (SNTR) vise notamment à améliorer l'accès des femmes aux moyens de transport en milieu rural. Il s'agit en particulier de réduire les coûts de transport pour les femmes qui commercialisent des produits, ces coûts s'élevant en général à 20 % du revenu tiré de la vente.
68. Dans le commerce, l'artisanat et les mines, le rôle des femmes reste peu pris en compte alors qu'elles contribuent fortement au dynamisme de ces secteurs.

Succès	Echecs	Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès à la terre • Construction de 7 petites unités de transformation de karité en 2009 • Adoption par le gouvernement d'une stratégie de valorisation du lait cru local en 2009 (41 bassins laitiers) • Formations de professionnelles aux techniques d'embouche, de tannage, d'élevage et de pisciculture • Installation des groupements de femmes dans le maraîchage en 2009 (924 femmes ont été installées) • Sensibilisation des femmes commerçantes à la présentation des produits et à leur hygiène par le Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (PACD) • Adoption du nouveau plan d'action du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (PACD) orientant 60 % des activités vers les femmes • Appui du Cadre intégré pour le commerce à la participation à des foires internationales (formation et fourniture d'équipements). 	<p>Vulnérabilité des femmes et des filles</p> <p>Faible accès aux Crédits</p>	<p>Volonté politique affichée</p> <p>Disponibilité et accompagnement des PTF, notamment ONU FEMMES</p>	<p>Insuffisance des financements</p>

2.4. Prise en compte de l'environnement dans les politiques sectorielles

69. Dans la plupart des documents de politiques sectorielles, l'environnement est correctement pris en compte, mais les principes affichés ne sont pas toujours respectés lors de la mise en œuvre. Des progrès sensibles caractérisent les secteurs Énergie, Développement rural, Transport et Irrigation. Dans le secteur de l'Énergie, une étude d'impact environnemental et social (EIES) précède tout projet d'infrastructure ou d'équipement. De telles études sont réalisées dans les trois autres secteurs précités mais pas de manière aussi systématique.

70. Principales actions conduites en 2010 pour la protection de l'environnement :

- Élaboration et validation de 48 Plans d'Aménagement et de Gestion Simplifiée de forêts villageoises (PAGS) dans les régions de Kayes, Sikasso et Ségou (sur 50 prévus)
- Mise en œuvre des 160 PAGS existants dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou
- Création de 30 marchés ruraux de bois et suivi de 363 marchés existants (sur 250 prévus)
- Aménagement de 87 554 ha de forêt du domaine protégé à Kayes, Sikasso, Gao sur 100 000 ha prévus, afin d'assurer une exploitation rationnelle des forêts
- Reboisement de 60 732 ha en 2010 (contre 13 363 en moyenne annuelle sur 2006-2009)
- Mise en œuvre de la *Stratégie nationale de Développement des Biocarburants* (huile de pourghère) visant l'accès à un carburant de moindre coût en milieu rural
- Avancement du projet de complexe sucrier de Markala, qui permettra la production annuelle de 30 MW grâce aux résidus de la production agricole
- Signature de protocoles pour la réalisation de 3 centrales solaires : 30 MW, 1MW et 100 KW,
- Réflexions en cours pour la création d'une Agence des Énergies Renouvelables

71. Un audit climat est en projet préalablement à l'adoption d'une *Politique Nationale Changement climatique* qui s'inscrira dans la *Stratégie nationale de Développement durable* en cours d'élaboration. Cet audit pourra être alimenté par le projet *Évaluation des Besoins en Transfert de Technologies en matière d'adaptation et d'atténuation au changement climatique*, le Mali ayant été retenu en 2010, parmi les 4 pays africains où ce travail doit être réalisé.

2.5. Moteurs de la croissance

2.5.1. Du côté de l'offre

L'environnement institutionnel

72. La volonté politique d'améliorer l'environnement des affaires s'est traduite par l'adoption en 2010 de la *Loi d'Orientation du Secteur Privé* (LOSP).
73. Mise en place de deux Fonds de soutien aux PME en 2010
- Fonds de garantie pour faciliter l'accès des PME au crédit auprès des banques privées (5 milliards de FCFA)
 - Fonds national d'investissement pour financer directement des prêts aux PME (5 milliards de FCFA).
74. D'autres réformes d'ordre institutionnel et réglementaire ont permis au Mali de progresser de deux places par rapport à 2009 dans le classement *Doing Business* de 2011 (il est 153^{ème} sur 183) et d'y accéder au 9^{ème} rang des pays réformateurs.
- ***Création d'entreprise***
L'opérationnalisation du Guichet unique, effective depuis avril 2009, simplifie les démarches administratives avec une réduction des délais (de 26 à 3 jours) et des frais de création d'entreprises. Ces réformes ont sans doute fortement contribué à la hausse de 25 % du nombre de création d'entreprises en 2010 et au processus de formalisation de l'économie.
 - ***Obtention du permis de construire***
Les délais d'obtention ont été réduits à 19 jours et les frais d'obtention abaissés. Cela explique en grande partie la hausse sensible du nombre de permis octroyé en 2010. Par ailleurs, depuis 2009, le délai pour le branchement au réseau d'eau Énergie du Mali SA est passé de 99 à 30 jours.
 - ***Facilitation du commerce transfrontalier***
La simplification des procédures, la célérité des opérations et la création d'un cadre de concertation entre les acteurs du commerce ont conduit à une réduction significative des délais administratifs en matière de commerce transfrontalier.
 - ***Renforcement de la protection des investisseurs***
Les conditions de divulgation d'information par les entreprises au profit des actionnaires minoritaires ont continué à être améliorées.
 - ***Amélioration de l'exécution des contrats***
La protection judiciaire du lien contractuel a été renforcée et les décisions de justice sont rendues plus rapidement.
75. À ces réformes s'ajoutera prochainement la révision du *Code des Investissements* qui a été adoptée par le Gouvernement et qui est actuellement examinée par l'Assemblée nationale.

La formation professionnelle

76. L'Enseignement Technique et Professionnel (ETP) constitue la 2^{ème} priorité du Gouvernement du Mali en matière d'éducation, après l'enseignement fondamental.
77. En juin 2010, 15 217 élèves admis au DEF sont entrés dans cet ordre d'enseignement, portant le nombre total d'élèves à 44 255. Ceux-ci sont équitablement répartis entre établissements publics (50,1 % des élèves) et privés (49,9 %). Les capacités d'accueil des établissements publics sont bien plus élevées : en 2010, il existait 17 établissements publics et 229 privés (soit 246 établissements au total).
78. La comparaison du Mali avec d'autres pays africains révèle que le taux d'insertion des diplômés de l'ETP du Mali est légèrement supérieur à la moyenne (72 % contre 70 %)

mais à un coût supérieur (200 % du PIB par tête, contre 141 % en moyenne)¹. Le Malawi, le Burkina Faso et le Bénin, par exemple, atteignent des taux d'insertion supérieurs à des coûts inférieurs.

79. Une meilleure adéquation est à trouver entre les formations proposées et les besoins des entreprises. En particulier, l'offre de formation relative au secteur primaire, principal pourvoyeur d'emplois au Mali, reste très faible.

80. Secteurs clés pour la formation professionnelle (identifiés en lien avec les entreprises)

- Commerce général
- Agro-business
- Hôtellerie-restauration
- BTP
- Mécanique-électromécanique-électronique
- Mines
- Coupe-couture-teinturerie
- Santé-assainissement

81. La *Politique nationale de Formation professionnelle* adoptée en 2009 débouche sur la construction et l'équipement, dans toutes les régions, de Centres de formation professionnelle vers lesquels un plus grand nombre de jeunes vont pouvoir être orientés.

82. Principales autres actions conduites en 2010 pour améliorer la formation professionnelle

- 1 509 jeunes ont accédé à un stage de qualification professionnelle dans une entreprise ou une ONG en 2010 (sur une prévision de 1 500 jeunes placés)
- 1 955 jeunes ont été placés dans les services publics et assimilés ou dans les ONG via le Programme de volontariat en 2010 (sur une prévision de 2 000 jeunes diplômés volontaires)
- 1 402 jeunes ont été formés en création d'entreprises, gestion d'entreprises et en gestion simplifiée (sur 3 000 jeunes prévus)
- 1 885 kits professionnels et 1 846 bons de formation ont été distribués en 2010, dans le cadre du Programme Bourse de l'Emploi et de la Formation professionnelle (dont 1 000 kits agricoles et 500 kits embouches bovines)
- 260 jeunes ont reçu une formation dans le cadre de travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) pour 2 260 journées de travail

Le système financier

83. En 2010, le système financier ne remplit toujours pas de façon satisfaisante le rôle moteur qui lui incombe. Les banques prêtent uniquement à moyen terme (en général 6 mois, au grand maximum 5 ans), elles exigent des garanties difficiles à fournir, elles proposent des taux d'intérêt élevés.

84. Ceci s'explique en partie par les défauts de paiement auxquels elles ont dû faire face dans le passé. Quoi qu'il en soit, il est presque impossible à ce jour d'initier localement une activité d'envergure, en particulier une activité industrielle.

L'investissement

85. Au cours des dernières années, la part des investissements dans le PIB a légèrement augmenté (19,3 % en 2010 ; 18,5 % en 2007).

86. Si ce ratio a progressé, il reste inférieur aux taux des pays africains à croissance rapide (Ghana 23 %, Maurice 24 %, Botswana 25 %) et bien plus faible que les taux observés dans les pays qui connaissent la transition d'une économie en développement à une économie émergente.

¹ Banque mondiale - Le Développement des compétences pour la croissance économique et la compétitivité au Mali - 2009.

2.5.2. Du côté de la demande

L'investissement

87. La hausse de la part des investissements dans le PIB (0,8 %), résulte presque intégralement du poids croissant de l'investissement privé (10,5 % en 2010 ; 9,8 % en 2007).

- Les principaux investissements privés se sont concentrés dans l'exploitation minière et le développement des télécommunications, deux secteurs qui ne profitent pas particulièrement aux plus pauvres.
- Dans le même temps, la part des investissements publics est restée quasi stable (8,8 % en 2010 ; 8,7 % en 2007).

88. Principales finalités des investissements publics en 2010 :

- Soutien à la production agricole
- Aménagement de zones industrielles
- Amélioration des infrastructures de transport
- Augmentation de la production d'électricité

La consommation

89. En 2010, la consommation finale est en hausse de +4,5 % (+3,1 % en 2009), sans doute sous l'effet du ralentissement de l'inflation, de l'accélération de la croissance et de la réduction des inégalités. Cette hausse est imputable à la consommation des ménages (+4,4 %) comme à celle des administrations publiques (+5 %). Cependant, les ménages contribuent davantage à la croissance que les administrations (+2,5 contre +0,9 %), leur poids étant bien plus grand dans l'économie.

Les exportations

90. Les exportations s'accroissent de 21 % (1 105 milliards de FCFA en 2010 ; 914 en 2009), ce qui s'explique en partie par une meilleure conjoncture internationale.

2.6. Contraintes qui pèsent sur la croissance malienne

91. Le Mali est confronté à des contraintes exogènes (aléas climatiques, fluctuation des prix des produits d'exportation et d'importation) qu'il peut difficilement réduire. En revanche, il est possible de s'attaquer à d'autres contraintes.

2.6.1. Les contraintes qui s'estompent

92. *Certains coûts de production ont tendance à baisser*, notamment les coûts de transport et de télécommunications. Les premiers ont baissé grâce à l'amélioration des infrastructures, en particulier du réseau routier, les seconds, grâce à la concurrence. L'électricité devrait également devenir moins onéreuse lorsque le réseau malien sera interconnecté au réseau ivoirien.

93. *L'environnement institutionnel s'est amélioré*, notamment grâce à la création en 2009 du Guichet unique et à la simplification du *Code des Impôts*.

2.6.2. Les contraintes qui restent prépondérantes

- L'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée dans la plupart des secteurs.
- La faiblesse du système financier. Les banques prêtent très majoritairement à court terme (moins de 6 mois), exigent des garanties difficiles à fournir et proposent des taux d'intérêt élevés.
- La faible diversification de la production. La part du secteur primaire dans l'économie nationale reste prépondérante. Ce secteur étant quasi défiscalisé, il n'y a pas de lien étroit entre ses performances économiques et les recettes de l'État.

3. Améliorer la Gouvernance par la poursuite et la consolidation des réformes structurelles (Axe 2)

3.1. Le Programme de Développement Institutionnel

94. Le *Programme de Développement Institutionnel* (PDI) vise à moderniser le fonctionnement des administrations afin d'améliorer la qualité des services publics, d'élargir la gamme de ces services et d'assurer leur répartition équitable sur l'ensemble du territoire.

3.1.1. Réorganisation de l'État Central

95. Tous les audits ont été validés. Les derniers projets de textes sont en voie d'être approuvés en Conseil des Ministres. Le CDI a octroyé les visas requis aux services réorganisés à la suite des audits.

3.1.2. Amélioration de la gestion des affaires publiques

96. L'élaboration d'une *Politique nationale de Gestion axée sur les Résultats* (GAR) est en cours. La validation du 2^{ème} rapport est prévue pour juillet 2011. Cette politique vise à renforcer la culture du résultat en institutionnalisant la GAR dans les administrations. D'ici là, des manuels de procédure rationalisant le fonctionnement des services continuent à être élaborés.

97. Les efforts portent également sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'administration.

98. Principales actions conduites en 2010 pour renforcer l'usage des TIC dans l'administration

- Une unité TIC a été officiellement créée dans quatre CPS Éducation, Santé, Développement Rural et Industrie mais seules 2 d'entre elles disposent de personnel
- 5 représentations régionales de l'Agence nationale des technologies de l'information et de la communication (AGETIC) ont été créées : Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal

3.1.3. Communication et relation avec les usagers

99. Principales actions conduites en 2010 pour améliorer la relation avec les usagers

- Élaboration et diffusion de la Charte d'accueil des usagers dans les services publics
- Formations d'agents d'appui pour l'accueil et l'orientation des usagers,
- Réalisation d'une enquête de satisfaction des usagers

Succès	Échecs	Potentialités	Obstacles
Conduite des différentes études stratégiques	Mise en application des réformes	Volonté politique	Insuffisances des fonds
Séparation de la fonction RH et de la fonction finances	Appropriation des départements sectoriels	Poursuite de l'appui des PTF	Lenteur de décaissement des fonds
Création de l'ENA		Cadre de référence en matière de développement institutionnel	Diminution des fonds d'appui
Réforme de la DNFPF			

3.2. La décentralisation et la déconcentration

3.2.1. La décentralisation

100. En 2010, dans le cadre de la *Politique Nationale de Décentralisation* et du *Programme national d'Appui aux Collectivités territoriales*, les efforts ont visé les points qui suivent.

Augmenter et rendre plus prévisibles les ressources des Collectivités territoriales

101. Les plans de transfert de compétences et de ressources aux Collectivités territoriales de cinq ministères ont été élaborés :

- Ministère de la Santé
- Ministère de l'Énergie et de l'Eau
- Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce
- Ministère de l'Économie et des Finances
- Ministère de l'Éducation, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales

102. En 2010, les objectifs en matière de transfert de ressources ont été dépassés.

- Les dotations aux structures de tutelle des Collectivités territoriales se sont élevées à 734 millions de FCFA pour une prévision de 660 millions.
- Les dotations aux Collectivités territoriales se sont élevées à 1,51 milliards de FCFA, ce qui correspond exactement à la prévision.

103. Néanmoins, les Collectivités territoriales se heurtent à deux écueils.

- Elles peinent à mobiliser les fonds disponibles auprès de l'Agence nationale pour l'Investissement des Collectivités territoriales (ANICT).
- Elles peinent à recueillir des ressources propres.

Améliorer les relations État- Collectivités territoriales - citoyens

104. Afin d'impliquer les populations dans la gestion de leurs collectivités, des restitutions publiques portant sur les comptes administratifs et les bilans annuels des PDESC ont été organisées dans plusieurs Collectivités.

105. Une enquête de satisfaction a été réalisée sur l'appui-conseil fourni par les services techniques de l'État aux Collectivités territoriales. Le taux de satisfaction global est de 83 %.

Améliorer le fonctionnement interne des Collectivités territoriales

106. Principales actions conduites en 2010

- Formation par le Centre de Formation des Collectivités Territoriales (CFCT) des nouveaux élus et des nouveaux agents recrutés des Collectivités territoriales
- Organisation du concours direct de recrutement de 4 354 enseignants contractuels dans la fonction publique des Collectivités territoriales
- Réédition des textes statutaires de la fonction publique des Collectivités territoriales

Promouvoir le développement économique régional

107. Principales actions conduites en 2010

- Réalisation d'une étude sur le développement économique régional et sur la faisabilité d'un Guichet de Développement Économique Régional
- Poursuite du processus de sélection des investissements structurants dans le cadre du développement économique régional
- Formation des acteurs à l'élaboration et l'amélioration des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT) et Plans Stratégiques de Développement Régional (PSDR)
- Amélioration des SRAT de Ségou et Koulikoro
- Amélioration des PSDR des Régions de Kayes, Ségou, Sikasso et Mopti

Assurer un meilleur contrôle des Collectivités territoriales par l'État

108. Principales actions conduites en 2010

- Réalisation d'une étude sur les outils de contrôle des Collectivités territoriales
- Formation des membres des Cellules d'Appui à la Décentralisation des ministères
- Définition du cadre de l'inspection annuelle des Collectivités territoriales par l'État

109. En 2010, la part des budgets et comptes administratifs des Collectivités territoriales approuvés par l'État s'est élevée à 54 % contre une prévision de 50 %.

3.2.2. La déconcentration

110. La déconcentration du personnel des Ministères progresse. Certains ministères sont en avance sur les prévisions (Environnement et Assainissement, Agriculture), d'autres en retard (Économie et Finances et, surtout, Équipement et Transport, Eau et Énergie).

	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement	Ministère de l'Agriculture	Ministère de l'Économie et des Finances	Ministère de l'Équipement et des Transports	Ministère de l'Eau et de l'Énergie
Cible 2010	72 %	74 %	60 %	61 %	35 %
Réalisé	78 %	75 %	58 %	46 %	26 %

Source : DNFPF

111. En 2010, les personnels des services déconcentrés des huit régions et du district de Bamako ont bénéficié d'une formation visant l'amélioration du fonctionnement des Comités Régionaux d'Orientement, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) qui sont chargés, entre autres missions, du suivi du CSCR à l'échelle locale.

112. Il est à noter que les Gouverneurs déplorent de ne pas être impliqués dans la réalisation et le suivi des actions mandatées par l'échelon central, notamment la réalisation d'infrastructures par des entreprises en contrat avec les autorités de tutelle.

3.3. L'aménagement du territoire

113. La *Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire* (PNAT) vise à assurer la répartition équilibrée des populations et des activités sur l'ensemble du territoire national et à garantir la cohérence des actions publiques et privées de développement économique.

114. Depuis l'adoption de la PNAT en 2006, de nombreux succès ont été enregistrés.

- Toutes les régions disposent aujourd'hui d'un Schéma d'Aménagement du Territoire (SRAT) tandis que 20 cercles ont élaboré leurs schémas locaux d'Aménagement du Territoire (SLAT).
- 85 villes disposent de Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) dont 30 font l'objet d'un suivi permanent et d'évaluations périodiques. Ils sont pour la plupart opérationnalisés dans des Plans d'Urbanisme Sectoriels (PUS).
- Plusieurs secteurs et/ou territoires spécifiques ont élaboré leurs outils de planification spatiale, à long terme. Par exemple, la Zone Office du Niger dispose d'un Schéma de Développement qui doit être révisé pour aboutir à un véritable Schéma d'aménagement et de développement.
- Les bassins des fleuves Niger (ABN) et Sénégal (OMVS) sont dotés de schémas Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAG). Celui du Sourou est en cours d'élaboration.
- De nombreux Programmes d'Initiatives Transfrontalières (PIT) sont en cours pour renforcer l'intégration sous-régionale et régionale, notamment dans le cadre de la Politique d'Aménagement du Territoire Communautaire de l'UEMOA.

115. Au cours des prochaines années, l'aménagement du territoire doit relever trois principaux défis.

- Rééquilibrer le processus de développement urbain par la création de « pôles de développement régionaux ».
- Valoriser les territoires en fonction de leurs spécificités. Cela passe par la qualification des terres et des espaces sur la base de leurs caractéristiques bioécologiques, de leur accessibilité et des capacités techniques et socioéconomiques locales. Il s'agit de déterminer l'appartenance de ces espaces aux différents domaines et zones consacrés par la loi (domaine agricole, domaine pastoral, domaine forestier, domaine minier, zone humide, zone d'habitat, zone industrielle, etc.) et d'aider à leur gestion harmonieuse et durable.
- Veiller à ce que les Collectivités territoriales respectent les orientations nationales en matière d'aménagement du territoire afin que la décentralisation n'accentue pas les disparités régionales et ne suscite pas d'incohérence d'une part entre les politiques des différents niveaux (État, régions et communes) et d'autre part entre les politiques des différentes Collectivités territoriales.

116. Pour relever ces défis, il sera nécessaire de remédier à plusieurs faiblesses institutionnelles :

- Absence d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)
- Absence d'un système permanent de surveillance de l'occupation de l'espace national
- Manque de cohérence entre les Programmes de Développement Économique, Social et Culturel (PDSEC) des régions et ceux des cercles et communes qui les composent.

Succès	Échecs	Potentialités	Obstacles
Élaboration de la PNAT	Non-disponibilité du SNAT	Le dynamisme des Collectivités territoriales	Insuffisance de financements et des ressources humaines
Élaboration des SRAT et des SLAT	Insuffisance du suivi et de l'évaluation	L'intégration sous - régionale	
Élaboration et suivi de la mise en œuvre d'outils de planification spatiale et sectorielle		L'existence de politiques sectorielles	

3.4. La Gestion des Finances publiques

117. La 1^{ère} phase du Plan d'Action Gouvernemental d'amélioration et de modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP) s'est achevée en 2010. La 2^{ème} phase a été lancée dans la foulée. Les quatre enjeux du *PAGAM/GFP II* sont :

- Transition d'une fiscalité de porte vers une fiscalité orientée sur les ressources intérieures
- Développement d'un système de dépense fonctionnant en mode budget-programmes
- Réforme systémique des contrôles exécutif, législatif et judiciaire
- Transfert de compétences et de ressources aux Collectivités territoriales

118. Le bilan de la mise en œuvre du PAGAM/GFP met en lumière les résultats qui suivent obtenus sur la période 2005-2010.

3.4.1. L'interconnexion des services

119. Situation de l'interconnexion des services de la dépense à la fin de l'année 2010

- 48 sites constitués de DAF ministérielles et d'institutions de la République sont totalement interconnectés à la chaîne des dépenses
- Le District de Bamako et les huit régions administratives sont interconnectés avec le MEF

120. Ces résultats permettent d'éviter les ressaisies de données entre les services interconnectés, de rendre l'information plus fiable et mieux partagée, de réduire le temps de traitement des dossiers et d'améliorer la qualité de production et de présentation des documents budgétaires. C'est ainsi que les lois de finances 2008, 2009, 2010 et 2011 et les lois de règlement 2006, 2007, 2008 et 2009 ont été produites et présentées dans les délais réglementaires.

3.4.2. La préparation du budget

121. En 2010, 24 départements ministériels ont élaboré un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) alors que 20 seulement l'avaient fait en 2009. En outre, la qualité des CDMT s'améliore d'année en année.

3.4.3. L'exécution du budget

122. Le Budget de l'État (hors financement extérieur du BSI) a été exécuté à 91,2 % en 2010. Ce taux tendait à la baisse : 91,1 % en 2006 ; 88,7 % en 2007 ; 83,7 % en 2008. Les hausses de 2009 et 2010 permettent de retrouver, en 2010, le niveau initial.
123. Le taux de déconcentration des crédits budgétaires (part du budget de l'État exécutée par les administrations déconcentrées) s'est élevé à 18,3 % en 2010. En 2009, l'objectif de 18 % n'avait été réalisé qu'à hauteur de 15,1 %.

3.4.4. La fiscalité intérieure et la fiscalité de porte

124. En 2010, le taux de recouvrement des impôts (directs et indirects) a été strictement conforme aux prévisions : 100,1 %. À souligner : pour les ressources liées aux domaines et au cadastre le taux s'établit à 134,4 %. Pour les recettes douanières, les prévisions ont également été dépassées (101,1 %).
125. Le taux de pression fiscale global s'est établi à 14,8 % en 2010.
- Sur la période 2006-2010, le taux de pression fiscale n'a pas progressé, évoluant en dents de scie (14,7 % en 2006, 14,2 en 2007, 13,3 % en 2008, 14,7 % en 2009).
 - Le cadrage budgétaire du CSCRP prévoyait que la norme communautaire de l'UEMOA de 17 % serait atteinte dès 2008.

3.4.5. La passation des marchés publics

126. Le délai moyen de passation des marchés publics s'est élevé à 127 jours en 2010 contre 98 jours en 2009. Cette hausse s'explique par l'entrée en vigueur du nouveau *Code des marchés publics* qui impose des procédures supplémentaires visant à améliorer la transparence dans la passation des marchés publics. La Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public réalise des efforts intenses pour que cette hausse ne soit que temporaire et que le renforcement de la transparence ne se fasse pas au détriment de l'efficacité des procédures.

127. Principales actions conduites en 2010

- Opérationnalisation de la sous-direction Étude,
- Mise en place du nouveau système d'information intégré de gestion des marchés publics,
- Publication régulière du bulletin des marchés publics,
- Renforcement des contrôles *a priori* et *a posteriori*,
- Opérationnalisation des huit Directions Régionales et de la Direction du District de Bamako,
- Organisation des journées d'information et de sensibilisation sur les marchés publics,
- Opérationnalisation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (qui s'est prononcée sur plus de quinze litiges en quelques mois d'existence).

3.4.6. Le système de contrôle interne

128. Le processus d'élaboration d'une *Stratégie Nationale de Contrôle Interne* a démarré en juillet 2010. Le rapport sur la formulation de la stratégie doit être validé avant juillet 2011. Cette stratégie viendra appuyer les efforts en cours. Parmi ceux-ci, il faut souligner pour 2010 :
- 47 missions de contrôle réalisées par le Contrôle général des Services publics (CGSP), sur 65 missions prévues. Ces missions ont systématiquement mis en œuvre les mesures correctives appropriées pour la résolution des faiblesses constatées.
 - 61 missions de vérification effectuées par l'Inspection des Finances, sur 65 missions prévues).

3.4.7. Le système de contrôle externe

129. Principales actions conduites en 2010

- Le gouvernement a été interpellé six fois par la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale (contre trois fois en 2009 et deux fois en 2008, 2007 et 2006).
- Les effectifs de la Section des Comptes de la Cour suprême ont été renforcés en vue de l'apurement et du jugement des comptes publics (déplafonnement des effectifs).
- Le Plan d'action de l'étude opérationnelle sur le jugement et la certification des comptes publics a été intégré dans le chronogramme 2011 du PAGAM/GFP II.
- Le Bureau du Vérificateur général a effectué 26 missions en 2010 : 14 missions de vérification financière, 5 de vérification de performance, 5 de suivi de recommandations, 2 sur saisine.
 - Les 14 missions de vérification financière ont permis d'identifier un manque à gagner pour l'État de 34,8 milliards de FCFA (dont 52 % pourraient être recouvrés). Il correspond au montant supplémentaire qui aurait été recueilli par l'État si les structures auditées avaient tout fait dans le strict respect de la loi et des principes de la comptabilité publique. Ce manque à gagner peut résulter de fraudes ou de dysfonctionnements administratifs. En 2010, près de 40 % du manque à gagner ont été identifiés au niveau du Bureau National des Produits Pétroliers et 20 % au niveau du Centre National des Œuvres Universitaires.
 - Les 5 missions de suivi de recommandations ont mis en lumière que 46 % des recommandations ont été pleinement mises en œuvre par les structures concernées, 20 % partiellement, tandis que 34 % n'ont pas été suivies d'effet.

Succès	Faiblesses	Potentialités	Obstacles
Les administrations fiscales sont plus performantes	Multiplicité des Établissements publics	Volonté politique de réformes des finances publiques	Difficultés d'ordre institutionnel au niveau de la SC/CS
Les procédures de passation des marchés sont plus transparentes	Absence d'un compte unique du Trésor	Renforcement du cadre de concertation avec la société civile et les PTF	Insuffisance des crédits alloués au PAGAM/GFP
La qualité de préparation et d'exécution du budget s'est améliorée	Faiblesse du contrôle interne et externe	Existence de potentiel fiscal	Lenteurs administratives dans la mobilisation de ces crédits et dans l'exécution des marchés

3.5. La justice et la lutte contre la corruption

130. En juillet 2010, le Gouvernement a adopté le Plan opérationnel 2010-2014 du Programme décennal pour le Développement de la **Justice**. Toutefois, de nombreuses actions ne sont pas mises en œuvre dans les délais prévus. Quant au projet de loi de réorganisation judiciaire, il est au niveau de l'Assemblée Nationale.

- Le Plan d'Actions National issu des États Généraux de la Lutte contre la Corruption a été adopté en février 2010 par le Gouvernement.
- Un Comité de Suivi a été mis en place. Présidé par une personnalité indépendante, il est composé des représentants de la société civile, du secteur privé et de l'administration.
- 12 dossiers ont été jugés lors de la session de Cour d'Assises de janvier 2010 consacrée aux dossiers de délinquance économique.

131. Par ailleurs, le renforcement du contrôle externe réalisé dans le cadre du PDI et du PAGAM/GFP contribue au recul de la corruption. Néanmoins, dans son rapport annuel portant sur l'année 2010, le Vérificateur général mentionne les incertitudes qui perdurent quant au maintien de l'indépendance du Bureau du Vérificateur Général (BVG).

3.6. L'efficacité de l'aide

132. Le Mali est l'un des pays dans lesquels les initiatives pour améliorer l'efficacité de l'aide

sont les plus conséquents. Depuis la *Déclaration de Paris* en 2005, les progrès sont considérables.

- L'aide est davantage alignée sur les priorités nationales. Les PTF membres de l'OCDE sont mieux coordonnés, notamment grâce à la mise en place de groupes thématiques et d'une Troïka (mécanisme de présidence glissante du cercle partenarial). Ils recourent de plus en plus aux aides budgétaires globales et sectorielles.
- Les conditionnalités sont mieux négociées qu'auparavant. Notamment les conditions de décaissement des aides budgétaires globales sont validées d'un commun accord par les deux parties, PTF et GdM. Une Commission mixte GdM-PTF se réunit régulièrement.
- La société civile, le secteur privé et les Collectivités territoriales sont de mieux en mieux impliqués au processus.

133. Du côté du GdM, en 2010 :

- Évaluation Phase 2 de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris
- Étude de la mise en place d'un système unifié de gestion des données relatives à l'aide
- Appropriation par le Ministère de l'Économie et des Finances du Cadre des ressources à moyen terme (CRMT) fournies par les PTF
- Sensibilisation des parlementaires, des Collectivités territoriales, des organisations de la société civile (OSC) et du secteur privé aux principes de la *Déclaration de Paris*
- Amélioration dans le cadre du PAGAM/GFP de la gestion des finances publiques

134. Du côté des PTF, dans le cadre de leur Programme de Travail 2010 :

- Meilleure structuration du dialogue sectoriel
 - Désignation d'interlocuteurs gouvernementaux pour les groupes thématiques des PTF
 - Structuration des OSC nationales (Forum des OSC) et internationales (FONGIM) en groupes thématiques
- Poursuite du partage du travail/complémentarité avec la mise à jour de la Matrice de complémentarité (Annexe 3 de la SCAP) et du Tableau global de positionnement (Annexe 4 de la SCAP) aboutissant en 2010-2011 à 14 coopérations déléguées et 65 retraits (contre 12 retraits en 2008-2009)
- Hausse des appuis budgétaires globaux
 - 7 PTF versaient un appui budgétaire en 2006. Ils sont désormais 11.
 - En parallèle, les montants d'ABG augmentent de manière régulière : 49 milliards en 2007, 54 milliards en 2008, 89 milliards en 2009 ; 102 milliards en 2010). En revanche, les ABS tendent à stagner (44 milliards chaque année depuis 2007 sauf en 2008, 50 milliards).
- Introduction de l'ABS avec la signature de l'arrangement spécifique à l'Office du Niger par deux PTF, un autre étant prévu en 2011. S'agissant des secteurs Eau et Assainissement, l'introduction de l'ABS est prévue respectivement en 2012 et en 2015.
- Opérationnalisation du Fonds Commun destiné au renforcement des capacités des OSC (PAOSC I) financé par six (6) PTF.

135. Malgré ces efforts, les obstacles récurrents à une meilleure efficacité de l'aide perdurent.

- Le leadership des autorités nationales sur l'aide reste faible. L'élaboration d'une politique nationale de l'aide pourrait contribuer à le renforcer.
- Certains intérêts particuliers tendent toujours au maintien du *statu quo*, tant du côté des donateurs que du gouvernement.
- Les réformes internes des donateurs restent lentes pour mettre en œuvre les engagements souscrits. Ainsi, la complexité et la diversité des procédures exigées par les PTF perdurent de même qu'une déconnexion des sièges d'avec les représentations sur le terrain.
- Les PTF non membres de l'OCDE ne participent pas aux mécanismes de concertation.
- Le suivi des décisions prises est insuffisant, de même que le portage politique des dossiers.
- La multiplicité des initiatives s'avère souvent contre-productive.
- Les consensus sont difficiles à établir, compte tenu du grand nombre d'acteurs impliqués.

136. Au final, comme dans de nombreux autres pays, les résultats de la mise en œuvre de la *Déclaration de Paris* sont mitigés. Il est même permis de se demander si les efforts pour améliorer la coordination de l'aide (tant du côté des pays bénéficiaires que des PTF)

suscitent des économies supérieures aux coûts qu'ils impliquent (multiplication des travaux de suivi-évaluation, multiplication des réunions etc. avec les dépenses en temps et en argent que cela entraîne). L'évaluation de la mise en œuvre de la *Déclaration de Paris*, phase 2 montre que :

« Là où l'on a adopté le type de coopération préconisé par la Déclaration, ce fardeau s'est fort peu allégé; il s'est même alourdi dans certains cas. Pourtant, plusieurs mécanismes et pratiques instaurés par la Déclaration ont permis un meilleur suivi de l'aide par les pays partenaires et les donateurs. Ces mécanismes, quand ils sont appuyés par des systèmes nationaux efficaces, ont amélioré la capacité des pays à gérer une aide plus stratégique, surtout au niveau sectoriel ».

137. Exemple : les coopérations déléguées par lesquels un donateur a le pouvoir d'agir au nom d'autres donateurs concernant l'administration des fonds et le dialogue avec le gouvernement partenaire nécessitent beaucoup d'efforts pour être mises en place, parfois presque autant que la durée du programme à gérer ensuite.

138. La *Déclaration de Paris* se retrouve ainsi dans une situation paradoxale où destinée à réduire les coûts de la gestion de l'aide, elle serait, de par sa mise en œuvre, facteur de leur augmentation. Ce paradoxe n'est qu'apparent : certaines réformes indispensables au succès ne sont pas encore réalisées, aussi bien par les donateurs que par les pays bénéficiaires.

139. Exemple : Pour que les donateurs intervenant dans un pays bénéficiaire utilisent les procédures nationales de gestion des finances publiques (notamment pour leurs aides-projets) comme le préconise la *Déclaration de Paris*, deux conditions sont nécessaires :

- qu'ils aient réformé leurs propres procédures,
 - que les pays bénéficiaires aient amélioré leur gestion des finances publiques,
- faute de quoi, de nombreuses études/missions/réunions seront organisés pour exercer un suivi-évaluation et le coût de ces efforts grèvera le coût global de gestion de l'aide.

140. L'évaluation de la *Déclaration de Paris*, phase 2, met en lumière le rôle particulier des PTF à cet égard :

« sauf exceptions notoires, les donateurs ont montré moins d'empressement que les pays partenaires à changer leurs propres systèmes. Certains ont manqué de coordination et ont hésité à prendre des risques suffisants pour jouer le rôle proactif que l'on attendait d'eux dans le cadre de la relation d'aide. Ainsi, la plupart des donateurs ont demandé aux pays partenaires de se conformer, en tant que condition préalable pour leurs propres réformes, au lieu d'évoluer avec eux en réciprocité et de gérer et partager les risques de façon réaliste ».

141. Les obstacles à une meilleure efficacité de l'aide sont moins techniques que politiques. Pour les surmonter, plusieurs initiatives sont en cours.

- Le PAGAM/GFP II est mis en œuvre.
- Une politique nationale de l'aide fixera les règles générales d'intervention des PTF, traditionnels aussi bien qu'émergents,
- La nouvelle Stratégie Commune d'Assistance-Pays des PTF sera alignée sur le CSCR 2012-2017, tant en termes d'objectifs que de délais. Elle intégrera les principes d'amélioration des modalités de livraison de l'aide ainsi qu'une programmation conjointe. Il s'agit de coordonner les appuis à la mise en œuvre du CSCR 2012-2017. Un des résultats attendus de ce processus est la réalisation d'un cadre d'action unique, co-géré par le GdM (MEF) et le Chef de file des PTF.
- Les études sont en cours pour un système unifié de la gestion des données de l'aide.
- Un calendrier harmonisé des exercices de suivi-évaluation est progressivement mis en place sur la base des recommandations d'une étude réalisée en 2010.

3.7. Le développement à la base

142. La Cellule d'appui au Développement à la Base (CADB) est chargée d'orienter, appuyer et évaluer les actions des partenaires au développement à la base, en particulier celles des OSC. Alors que plus de 2 000 ONG sont officiellement répertoriées, la CADB reçoit moins de 500 rapports d'activité par an. Une grande part des OSC répertoriées sont sans doute inactives.

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de rapport d'activités reçus par la CADB	384	410	463	476	418
Total des décaissements mentionnés dans les rapports reçus (en milliards)	63	71	86	77	

Source : CADB

143. De 2006 à 2009, la CADB a reçu un nombre croissant de rapport d'activités. Toutefois, cela ne signifie pas automatiquement un meilleur suivi des OSC car le nombre de celle-ci continue d'augmenter.

144. La baisse du nombre de rapport pour 2010 n'est qu'apparente car le chiffre indiqué est provisoire. Il correspond au nombre de rapports reçus au 20 mai 2011. En revanche, le total des décaissements mentionnés dans les rapports reçus a effectivement baissé de 2008 à 2009 alors que le nombre de rapports reçus avait continué à augmenter. Cela pourrait s'expliquer par l'impact de la crise financière internationale sur les ressources des OSC.

3.8. Les migrations et l'apport des Maliens de l'extérieur

145. Le Mali est devenu une « terre d'accueil » ce qui explique partiellement l'accroissement de population marqué entre les deux recensements de 1998 et 2009.

- Moins de Maliens se sont expatriés tant dans la sous-région que dans le reste du Monde.
- Nombre de Maliens de l'extérieur sont « rentrés au pays », surtout ceux qui avaient émigré dans la sous-région.
- Nombre de ressortissants de pays de la sous-région s'installent au Mali tant à la capitale qu'en milieu rural (notamment comme main d'œuvre dans la Zone Office du Niger).

146. Tout ceci manifeste la stabilité et la paix durablement installée aussi bien que la croissance économique. Néanmoins, cela appelle à une administration des mouvements migratoires.

147. Principales actions conduites ces dernières années relativement aux mouvements migratoires

- Élaboration de la Politique Nationale Migratoire
- Promotion de la migration légale
- Conception et mise en place d'une base de données sur la migration

148. Concernant les Maliens de l'extérieur, l'un des enjeux essentiels est de mieux orienter leurs transferts de fonds. L'effort engagé en ce sens depuis plusieurs années se poursuit.

149. Principales actions conduites en 2010

- Études sur l'optimisation de l'impact des transferts de fonds des Maliens de l'Extérieur sur le financement de l'économie.
- Étude sur les transferts de fonds des migrants visant à stabiliser les fonds provenant de la diaspora malienne, notamment par la création de banques maliennes dans plusieurs pays d'accueil
- Formation à ce sujet des journalistes et des acteurs non étatiques.

3.9. La prise en compte du genre dans les politiques de gouvernance

150. En 2010, le Ministère de l'Économie et des Finances a élaboré une *Stratégie nationale de Planification et Budgétisation Sensible au Genre* (PBSG) qui va permettre d'exercer un suivi spécifique des politiques sectorielles selon la problématique du genre. Il s'agit d'une avancée majeure : en effet, si la plupart des politiques sectorielles intègrent la problématique du genre, les dispositions qu'elles prévoient ne sont en général pas opérationnalisées, faute de ressources *ad hoc*.
151. Plusieurs actions ont été conduites en 2010 visant la prise en compte de la problématique du genre dans les politiques de gouvernance, notamment dans le plan d'action du PAGAM/GFP II.
152. Mesures concernant la problématique du genre dans le plan d'action du PAGAM/GFP
- Sensibilisation des femmes à la place qu'elles occupent dans l'économie malienne et à l'importance de leur participation dans les choix budgétaires de l'État
 - Ajout de données sur le genre dans les statistiques budgétaires et démographiques transmises périodiquement au MEF
 - Fixation d'objectifs concrets touchant l'équité entre les genres dans les contrats plans négociés entre le MEF et les Collectivités territoriales
 - Création d'espaces de concertation pour les femmes sur les enjeux financiers touchant l'équité des genres
 - Formation des femmes en finances publiques
153. Le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a élaboré une Politique d'Égalité entre les Femmes et les Hommes.
154. La problématique du genre est relativement bien prise en compte dans le PDI. Afin de respecter les orientations prévues vis-à-vis des fonctionnaires, une cellule spécialisée a été mise en place à la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel
155. L'implication des femmes dans les instances décisionnelles s'améliore progressivement. De 2008 à 2009, des avancées concrètes sont survenues.
- La part des femmes dans les Conseils communaux est passée de 7 % à 9 %.
 - La part des femmes parmi les directeurs de services centraux et rattachés est passée de 6 à 10 %.
 - La part des femmes parmi les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali est passée de 0 à 14 %.
156. Au-delà des dispositifs institutionnels, les inégalités entre les sexes ne reculent que lentement dans le quotidien des Maliens alors que le Mali a ratifié dès 1985 la *Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes* (CEDEF). Cela s'explique par la coexistence de deux sources de droit.
- D'une part le droit national émanant de l'État et matérialisé par la Constitution et la législation nationale. Celui-ci reste neutre en donnant des droits égaux à tous les citoyens.
 - D'autre part, le droit traditionnel, fondé essentiellement sur des valeurs coutumières et religieuses marquées par des logiques et des pratiques discriminantes à l'égard des femmes.
157. En 2010, cette dualité a été mise en lumière par le renvoi en seconde lecture à l'Assemblée nationale du nouveau *Code des Personnes et de la Famille*, suite à la pression de certains groupes sociaux alors que ce code avait déjà été adopté en juin 2009 par cette Assemblée. En l'occurrence, le droit précède les mœurs que seule une action ferme et de longue haleine de la puissance publique parviendra à transformer.

4. Réduire la pauvreté et les inégalités par le renforcement du secteur social (Axe 3)

4.1. L'évolution de la pauvreté et des inégalités

158. En 2010 et sur la base d'un seuil de 165 431 FCFA, la pauvreté monétaire touche 43,6 % des Maliens (47,4 % en 2006, 55,6 % en 2001)¹. Si l'on compare l'année 2001 à l'année 2010, les inégalités ont reculé : les 10 % de la population les plus pauvres ont augmenté leur consommation de plus de 40 %, tandis que celle des ménages les plus riches est restée stable. Si les inégalités n'avaient pas reculé de 5,9 % (effet « croissance redistributive »), la pauvreté n'aurait baissé que de 6,0 % (effet « croissance ») au lieu des 12 % constatés.

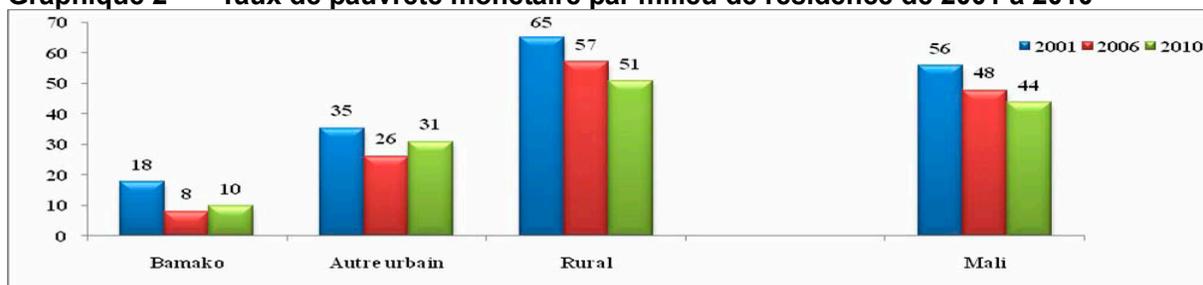
4.1.1. La pauvreté monétaire est essentiellement rurale

Au cours de la dernière décennie, l'incidence de la pauvreté monétaire a partout baissé :

Milieu	de 2001 à 2010	Soit
Milieu rural	de 65 % à 51 %	Soit 14 points
Bamako	de 18 % à 10 %	Soit 8 points
Autres milieux urbains	de 35 % à 31 %	Soit 4 points

159. La pauvreté monétaire affecte d'abord le monde rural mais elle y baisse constamment depuis 2001. À Bamako et autres milieux urbains, elle n'a baissé qu'entre 2001 et 2006. Entre 2006 et 2010, elle y progresse, vraisemblablement du fait de l'exode rural des plus pauvres.

Graphique 2 Taux de pauvreté monétaire par milieu de résidence de 2001 à 2010



Source : INSTAT (pour 2010, résultats provisoires ELIM)

160. En milieu urbain, le recul de la pauvreté s'explique essentiellement par l'effet « redistribution » (-5,9 % à Bamako et -4,0 % dans les autres milieux urbains, contre respectivement -2,1 % et -0,5 % pour l'effet « croissance »).

161. En milieu rural, c'est l'effet croissance qui a prédominé (-8,1 % contre -6,1 % pour l'effet « redistribution »). L'impact de l'exode rural sur cette évolution différenciée entre les différents milieux reste à examiner (à partir des résultats du RGPH de 2009).

4.1.2. La pauvreté monétaire affecte avant tout les agriculteurs

162. La proportion des ménages dont le chef est agriculteur est pauvre est de 57 %. La proportion ne dépasse pas 28 % pour les autres groupes socioéconomiques. En 2010, les ménages agricoles contribuent à 81 % de la pauvreté du pays alors qu'ils représentent 62 % de la population. Cette concentration de la pauvreté dans le monde rural et agricole justifie les efforts du GdM pour étendre l'*Initiative Riz*.

¹ Le rapport « Résultats préliminaires de l'enquête ELIM » indique que les résultats obtenus sont robustes au choix du seuil de pauvreté. En d'autres termes, si un autre seuil avait été choisi, les évolutions auraient été similaires.

163. Les autres catégories socioprofessionnelles les plus pauvres sont les ménages sans emploi et les indépendants du secteur privé (respectivement 29 % et 23 %), suivis par les salariés du secteur privé (19 %).

Graphique 3 Taux de pauvreté monétaire par catégorie socioéconomique en 2010



Source : INSTAT (pour 2010, résultats provisoires ELIM)

4.1.3. La pauvreté monétaire reste marquante dans la région de Sikasso

164. L'incidence de la pauvreté monétaire dans la région de Sikasso demeure nettement plus élevée que dans le reste du pays et l'écart se creuse par rapport aux autres régions. Toutefois, dans la comparaison entre 2001 et 2010, il reste à mieux prendre en compte l'autoconsommation, vraisemblablement plus forte qu'ailleurs compte tenu du potentiel agricole, l'impact de la crise ivoirienne, l'impact de la crise cotonnière passée ainsi qu'un *habitus culturel* de thésaurisation. Un autre facteur important serait le niveau des prix des produits alimentaires relativement moins élevé dans cette région, d'où un faible niveau de dépenses de consommation.

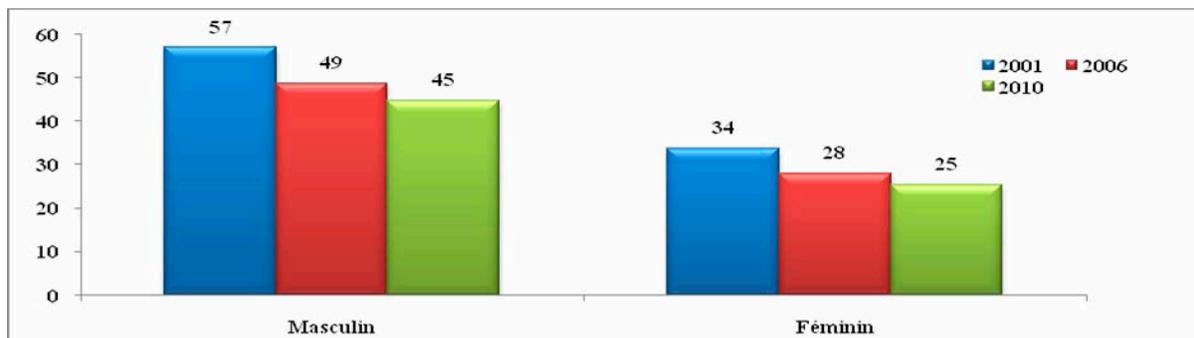
Graphique 4 Taux de pauvreté monétaire par groupe de régions de 2001 à 2010



Source : INSTAT (pour 2010, résultats provisoires ELIM)

4.1.4. Les ménages dirigés par des femmes sont monétairement moins pauvres que ceux dirigés par des hommes

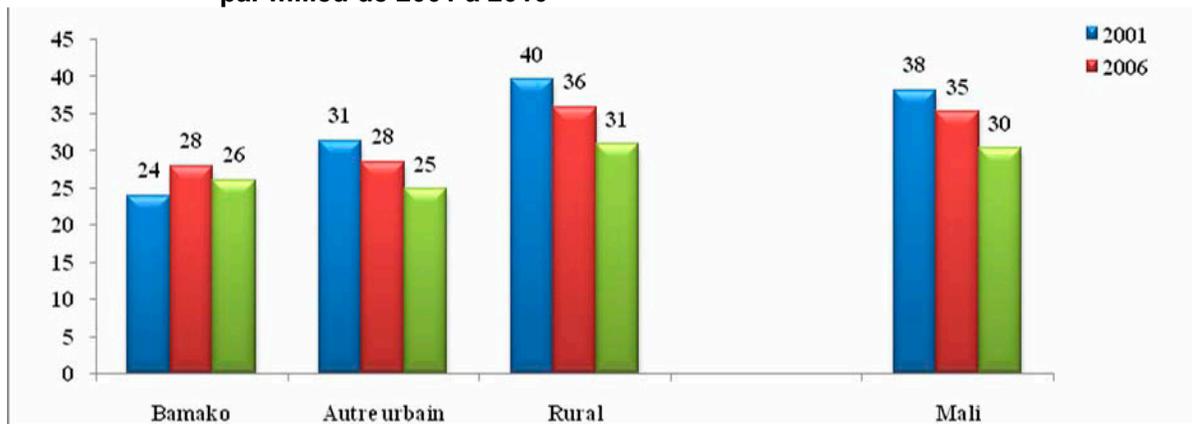
165. Cependant, la part des ménages touchés par la pauvreté et dirigés par des femmes recule légèrement moins vite. Il est à préciser par ailleurs que ces ménages sont nettement moins nombreux que ceux dirigés par les hommes. Ce sont souvent des ménages qui bénéficient des transferts des émigrés, à la ville ou à l'étranger (Le cas de Kayes est significatif).

Graphique 5 Taux de pauvreté monétaire selon le sexe du chef de ménage de 2001 à 2010

Source : INSTAT (pour 2010, résultats provisoires ELIM)

4.1.5. L'écart par rapport au seuil de pauvreté monétaire se réduit

166. En 2010, la consommation moyenne des pauvres au Mali est inférieure d'environ 30 % au seuil de pauvreté, (contre 35 % en 2006 et 38 % en 2001). En d'autres termes, ***non seulement la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté est en baisse, mais les pauvres sont de moins en moins pauvres au fil des ans.*** Cette évolution concerne l'ensemble du pays, à l'exception de Bamako.

Graphique 6 Écart de revenu monétaire rapporté au seuil de pauvreté par milieu de 2001 à 2010

Source : INSTAT (pour 2010, résultats provisoires ELIM)

167. L'**extrême pauvreté** est définie comme l'incapacité de répondre aux besoins nutritionnels de base. En 2010, elle affecte 22 % de la population du Mali (contre 32 % en 2001). Dans la région de Sikasso le taux est de 57 % (63 % en 2001).
168. En 2010, 23 communes en difficultés alimentaires ont été dénombrées pour une population estimée à 238 118 habitants. Cette crise sévissant dans les régions de Gao et de Kidal a touché particulièrement une population de pasteurs.

4.2. L'action de l'État dans les secteurs sociaux

169. Les efforts de l'État pour faire reculer la pauvreté et les inégalités sont de trois ordres.
- Identification et développement des secteurs valorisant l'avantage comparatif d'une main d'œuvre à faible coût (notamment, Agriculture, Élevage, Pêche, Forêts)
 - Identification et mise en œuvre d'actions de « redistribution collective » optimales (routes

- visant aux désenclavements des grands travaux d'irrigation, centres de santé, écoles, etc.).
- Identification et mise en œuvre d'actions de redistribution directes (allocations diverses, en argent ou en nature).

170. En ce qui concerne les secteurs sociaux, les taux de couverture s'améliorent progressivement mais trop souvent encore au détriment de la qualité dont l'amélioration passe notamment par le renforcement des ressources humaines en nombre et en compétences.

Par exemple, selon les estimations de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé, 32 500 agents devraient être en place dans les structures sanitaires alors qu'ils ne sont que 13 664 actuellement (soit un déficit de 58 %).

4.2.1. L'enseignement fondamental

171. L'enseignement fondamental constitue la priorité des politiques d'éducation conduites par le Gouvernement du Mali. Les progrès sont significatifs et l'OMD d'une scolarisation universelle à l'horizon 2015 est réaliste ¹.
172. **Le Taux Brut de Scolarisation (TBS)** dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental est le ratio entre le nombre d'enfants effectivement scolarisés dans ce 1^{er} cycle et la population des 7-12 ans. Il peut être supérieur à 100%, si un grand nombre d'enfant de moins de 7 ans ou plus de 12 ans sont scolarisés dans ce 1^{er} cycle.
173. Le TBS passe de 82% pour l'année scolaire 2008-09 à 83,4% pour l'année scolaire 2009-10, pour un objectif de 84,6%. Il était de 75,0% pour l'année scolaire 2005-06. La progression s'est ralentie entre 2008-09 et 2009-10 (+1,4%). Elle oscillait chaque année de +2,0 à +2,5% entre 2005 à 2009.
174. **Le Taux Brut d'Admission (TBA)** en 1^{ère} année du 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental est le ratio entre le nombre d'enfants qui entrent effectivement en première année de l'école primaire et la population des 7 ans.
175. Le TBA passe de 77,7% pour l'année scolaire 2008-09 à 78,4% pour l'année scolaire 2009-10. Ce résultat est en deçà de l'objectif fixé par le CSCR (90%) et celui fixé par le PISE III (85,3%). Néanmoins, le TBA augmente fortement entre les années scolaires 2005-06 et 2009-10 (+ 14 points).
176. **Le Taux d'Achèvement (TA)** du 1^{er} cycle est le ratio entre les nouveaux admis en 6^{ème} année et la population des 12 ans. Le TA passe de 55,7% pour l'année scolaire 2008-09 à 59,1% pour l'année scolaire 2009-2010. Cette hausse permet presque d'atteindre l'objectif du PISE III (60,2%). Cependant, l'objectif fixé par le CSCR n'est pas atteint (soit 63,9%).
177. **Le ratio élèves/maître (REM)** au 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental s'améliore progressivement depuis 2005, en dépit de la forte hausse du nombre d'élèves. Toutefois, entre les années scolaires 2008-09 et 2009-10, le *REM national* qui s'établit à 50 (écoles tout statut), reste stable.
178. Ce *REM national* masque des disparités importantes selon le statut de l'école (publique, communautaire, privée ou medersa). En 2010, comme pour les années antérieures, c'est dans les écoles communautaires que le REM est le plus bas (36) et dans les écoles publiques qu'il est le plus élevé (61).
179. Entre les années scolaires 2008-09 et 2009-10, le *REM pour les écoles publiques et communautaires* se stabilise à 53 d'où l'atteinte de l'objectif fixé par le CSCR pour 2010 (56).
180. Ce *REM pour les écoles publiques et communautaires agrège les performances*

¹ Dans ce qui suit, les données démographiques retenues sont celles du RGPH 1998 afin d'assurer la comparaison avec les résultats et les cibles présentées dans les revues précédentes.

relativement bonnes des écoles communautaires et celles relativement moins bonnes des écoles publiques. À l'avenir, notamment pour le CSCR 2012-2017, mieux vaudrait prendre comme indicateur privilégié de suivi des résultats le REM pour les écoles publiques.

Les disparités entre régions

181. *Le TBS dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental* est supérieur à 76% dans toutes les régions, sauf Kidal (51,3%) et Mopti (63,9%). C'est à Bamako et à Gao qu'il est le plus élevé (respectivement 120,5% et 100,1%).
182. L'écart entre Bamako (région la plus favorisée) et Kidal (région la moins favorisée) se creuse de 2,1 points de pourcentage en passant de l'année scolaire 2008-09 à l'année scolaire 2009-10 pour s'établir à 69,2 points de pourcentage. L'objectif du PISE de ramener cet écart à 50 points de pourcentage est loin d'être atteint.
183. Le TBA en 1^{ère} année du 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental est supérieur à 66% dans toutes les régions. C'est à Kidal (65,9%), Sikasso (66,4%) et Mopti (66,8%) qu'il est le plus faible et à Bamako qu'il est le plus élevé (114,5%). Cette situation s'explique essentiellement par l'insuffisance de salles de classe et d'enseignants recrutés ces dernières années dans ces régions.
184. Le TA du 1^{er} cycle est marqué par l'écart entre Bamako et le reste du pays. Le taux observé à Bamako (110,1%) est 2 à 4 fois supérieur à celui observé dans les autres régions. C'est dans les régions du Nord que le TA est le plus bas (25,8% à Kidal ; 36,8% à Tombouctou ; 40,7% à Mopti ; 43,7% à Gao). Dans les autres régions, le TA du 1^{er} cycle oscille entre 52 et 62%. Cette situation serait due aux abandons plus importants dans ces régions et liés à la carte scolaire (insuffisance d'écoles dans les zones reculées), aux conditions de travail difficiles des enseignants dans certaines zones, et enfin au contexte socioculturel (mariage précoce, travail précoce des enfants, etc.).
185. Le REM au 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental reste proche de la moyenne nationale dans la plupart des régions (écarts de 1 à 3 points de pourcentage en plus ou en moins). Il s'établit à 36 à Kidal et à 55 à Bamako, ce qui s'explique en partie par la proportion d'enfants scolarisés (TBS) dans ces deux régions, faible à Kidal, élevée à Bamako.

Les disparités entre filles et garçons

TBS dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental.

186. L'indice de parité filles-garçons a progressé de 0,78 en 2007 à 0,80 en 2010. L'écart. L'écart entre filles et garçons est de 17,3 points de pourcentage en 2009-10 (contre 18,2 en 2009-08)
187. L'indice de parité du TBS ¹ est le plus faible à Kayes (0,7). il est le plus élevé à Bamako, Mopti et Tombouctou (respectivement 1, 1, et 0,9). A Bamako, le TBS des filles (121,6 %) est supérieur à celui des garçons (119,5 %), situation qui n'est observée dans aucune autre région.

TBA dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental

188. L'écart entre filles et garçons est de 12,7 points de pourcentage en 2009-10 (contre 14,8 points de pourcentage en 2009-08). Cette réduction est due une progression du TBA des filles (+1,7 points) conjugué à un léger recul du TBA des garçons (-0,4 point).
189. Comme pour le TBS, c'est également à Bamako, Mopti et Tombouctou que l'indice de parité est le plus élevé (respectivement 1, 1, et 0,9). Les disparités sont plus fortes à Kayes et Kidal (0,7 point pour chacune des 2 régions).

¹ L'indice de parité est le ratio entre le taux mesuré pour les filles et celui mesuré pour les garçons (TBS, TBA ou TA).

TA du 1er cycle

190. L'écart entre filles et garçons est resté quasi stable de 2008-09 à 2009-10 (-0,1 point). Auparavant, il avait augmenté de 0,7 point de 2005-06 à 2006-07 mais avait fortement diminué de 3,9 points de 2006-07 à 2000-09. En 2009-10, l'indice de parité demeure bas à Kayes tandis qu'il est satisfaisant à Bamako, Kidal et Mopti (respectivement 1, 0,9 et 0,9).
191. Le 3^{ème} Programme d'Investissement dans le Secteur de l'Éducation (PISE III, 2010-2012) a été lancé en 2010. Il permettra de relever les deux défis majeurs auxquels l'enseignement doit faire face : la qualité de l'enseignement, qui laisse encore à désirer, la réduction des disparités, qui reculent trop lentement (entre filles et garçons, entre régions, entre milieux rural et urbain).
192. Ces défis renvoient à celui de la **décentralisation**. L'éducation est le secteur dans lequel ce processus est le plus avancé. Désormais, en matière d'éducation, les services centraux et déconcentrés jouent un rôle de structures d'appui-conseil aux collectivités qui sont les principales responsables de la gestion des écoles. **Il est vital que le transfert de compétences s'accompagne d'un transfert de ressources correspondantes.**

4.2.2. La santé ¹***Les structures sanitaires***

193. En 1990, le Gouvernement du Mali a adopté la politique sectorielle de santé mise en œuvre à travers des plans décennaux de développement. Ces plans sont traduits en programmes quinquennaux. Ainsi, le PRODESS II (2005-2009) a été prolongé jusqu'en 2011 pour l'aligner avec le cycle du *CSCR 2007-2011*.
194. **Le nombre de CSCOM fonctionnels** passe de 785 en 2006 à 1 050 en 2010, pour une prévision de 1 070 CSCOM dans les PDSEC.
En 2010, 57 nouveaux centres ont été créés ce qui dépasse le nombre de créations de 2007 (41) et 2008 (32) mais est largement inférieur aux 135 centres créés en 2009.
195. **La part de la population située à moins de 5 km d'une structure de santé** proposant le Paquet Minimum d'Activités (PMA) a progressé de 51 à 59 %, entre 2006 et 2010. Elle a progressé de 2 points de 2009 à 2010. La proportion varie de 45% % dans la région de Kidal à 95% dans le District de Bamako.
196. La couverture dans un rayon de 15 km a progressé chaque année (de 76 % en 2006 à 90 % en 2010). De 2009 à 2010, elle s'est élevée de 2 points.
197. **Le nombre moyen de nouveaux consultants par habitant et par an** a augmenté en 2010 (0,37 contre 0,33 en 2009 ; 0,29 en 2006). Le niveau de disparité régionale en consultation curative a baissé de 0,09 à 0,06 point entre 2009 et 2010. Il s'élève à 0,61 pour la région de Kidal, 0,49 pour Bamako, contre 0,26 pour la région de Mopti. Dans les autres régions, il varie de 0,32 à 0,39 Cette faible utilisation des services de santé pourrait s'expliquer par l'éloignement géographique, l'insuffisance et l'instabilité du personnel qualifié, la faible qualité des prestations, l'insuffisance d'application de stratégies mobiles, notamment dans les régions Nord du pays.
198. **Le taux de consultations prénatales** s'est légèrement tassé de 90 % en 2009 à 89 % en 2010. La progression par rapport à 2007 reste nette (+11 points). Le niveau de disparité régionale en CPN a fortement baissé de 21,3 à 9,7 points entre 2009 et 2010. Il atteint 97 % pour Bamako. C'est dans les régions du Nord qu'il est le plus faible (Gao : 79% ; Tombouctou : 80% ; Kidal : 80%). Dans la région de Kidal, de 2009 à 2010, l'utilisation de la consultation prénatale a progressé de 31 points. Ce progrès spectaculaire est le fruit des

¹ Dans ce qui suit, les données démographiques retenues sont celles du RGPH 1998 afin d'assurer la comparaison avec les résultats et les cibles présentées dans les revues précédentes.

efforts déployés pour mettre en œuvre la stratégie mobile polyvalente, avec l'appui des citoyens (*via* le prêt de véhicules personnels).

199. **Le taux d'accouchements assistés** est en hausse en 2010 par rapport à 2009 (65% contre 64 %). Il était de 58% en 2007. Le niveau de disparité régionale pour les accouchements assistés est passé de 35 à 37 points entre 2009 et 2010, soit une augmentation de 3 points.

Le taux a nettement progressé dans les régions de Mopti et Tombouctou (respectivement +7 et +5 points) mais a reculé à Bamako (-2 points) ainsi que dans les régions de Kidal (-9 points) et Gao (-1 point). Le taux le plus élevé demeure celui enregistré dans le district de Bamako (95 %). Les taux les plus bas sont observés dans les 3 régions du Nord, Kidal (20 %), Gao (23 %) et Tombouctou (38 %).

200. **La couverture vaccinale des enfants de moins de 12 ans en Penta 3** a progressé dans toutes les régions, à l'exception de celles de Kidal (-3 points), Ségou (-6 points) et Bamako (-7 points). Le niveau de disparité régionale pour le Penta 3 enregistre une légère hausse de 28 à 29 points entre 2009 et 2010. Cependant, la moyenne nationale atteint 104 % et toutes les régions, à l'exception de Kidal, dépassent le seuil de 80 % au dessus duquel les risques d'épidémies sont très faibles. La situation dans la région de Kidal est préoccupante puisque seuls 41 % des enfants de moins de 1 an y sont vaccinés.

201. Quant à la vaccination contre la rougeole, la moyenne nationale est de 99% en 2010 contre 98% en 2009 d'où l'atteinte de l'objectif national (92%). Les 3 régions les moins couvertes sont celles de Kidal (74%), Kayes (86%) et Bamako (86%). En 2010, le taux de disparité pour la rougeole est de 17 points supérieur à son niveau de 2009.

Tableau 12 Récapitulatif des indicateurs de couverture 2006-2010

Indicateurs	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	Objectifs PRODESS	
						2005 2009	2010 2011
Nombre de CSCOM	785	826	873	993	1 050	1 070	
PMA < 5 Km (%)	51 %	53 %	58 %	57 %	59 %	56.0 %	64 %
PMA < 15 Km (%)	76 %	79 %	80 %	85 %	90 %		85 %
Nombre de consultations /hb /an						0,35	0,34
Taux de consultations prénatales	75 %	78 %	82 %	90 %	89 %	94 %	90 %
Taux accouchements assistés	55 %	58 %	61%	64 %	65 %	80 %	86 %
Taux vaccination DTCP3	92 %	94 %	94 %	101 %	104 %	94 %	90 %
Taux d'utilisation des services PF	3,76 %	4,17 %	4,05 %	4,55 %	5,5 %	15 %	10 %
Taux vaccination rougeole				98 %	99 %	92 %	90 %
Taux de césarienne		2,07 %	2,17 %	2,33 %	2,14 %	4 %	
Nombre de structures de soins obstétricaux d'urgence complets		55	55	56	76	95	

Source : Rapport DNS 2010 (complété par CPS)

202. Globalement, les indicateurs de couverture évoluent positivement de 2007 à 2010.
- Le taux de mortalité infantile (OMD 4) baisse plus vite au Mali que dans la plupart des autres pays de la sous-région (Burkina Faso, Ghana, Guinée, Niger et Sénégal). Cela pourrait s'expliquer par le fait que le Mali avait un taux de mortalité infantile plus élevé que les autres pays au début de la période : les progrès sont donc plus nets.
 - Le taux d'accouchements assistés augmente moins vite au Mali que dans la plupart des autres pays et est fortement lié à la mortalité maternelle (OMD 5).
203. Principaux obstacles à un meilleur accès aux soins de santé auxquels le PRODESS 2012-2016 devra s'attaquer :
- Faible implication des Collectivités territoriales dans la gestion des Centres de Santé de Référence (CSREF), voire des Centres de Santé communautaire (CSCOM).
 - Insuffisance du personnel qualifié surtout au niveau périphérique. A titre d'exemple, en 2010,

dans les régions de Kayes et de Tombouctou, respectivement 16,1 % et 25,5 % des CSCOM sont encore dirigés par des auxiliaires de la santé.

- Pression accrue sur les infrastructures de santé du fait de la croissance rapide de la population, qui risque d'entraîner une dégradation des taux de couverture médicale.
- Non respect de certains engagements pris par l'État et ses PTF, ce qui entraîne des retards dans la mobilisation des ressources financières.
- Faiblesse du pouvoir d'achat des populations. Dans 20,5 % des cas, les médicaments prescrits en consultation ne sont pas achetés ou seulement partiellement.
 - Diminution prononcée des ressources (surtout financières).

Les programmes prioritaires : VIH/SIDA, paludisme, tuberculose

204. Dans la lutte contre ces trois maladies (OMD 6), les progrès enregistrés au cours des dernières années. sont significatifs. Cependant, le rythme des progrès pourrait fortement ralentir à court terme, si les financements du Fonds Mondial étaient suspendus.
205. Le taux de **prévalence du VIH/SIDA** a baissé de 0,4 point entre 2001 et 2006 (de 1,7 % à 1,3 %). En 2010, les efforts ont été orientés sur **la prévention** *via* :
- le renforcement de la sensibilisation,
 - le renforcement du conseil et du dépistage volontaire à travers 265 structures de santé dont 183 au niveau communautaire et privé,
 - la mise en place de 307 sites de prévention de la transmission Mère-Enfant (78 sites créés en 2010),
 - le renforcement de la sécurité sanguine par le test de 48 645 poches aux 4 marqueurs infectieux (VIH, Hépatite B, Hépatite C, Syphilis) au niveau de Bamako et des capitales régionales,
 - l'amélioration de l'hygiène en milieu de soins.
206. Les efforts ont également permis d'améliorer **l'accès aux soins**, à travers 74 sites (dont 68 assurent aussi la prise en charge pédiatrique), ce qui a permis d'augmenter le nombre de patients initiés au traitement ARV de 9750 en 2007 à 31000 en 2010 (soit 87 % de l'objectif fixé). Grâce à ce bond, le Mali est désormais dans le peloton de tête des pays africains pour l'accès aux ARV. Toutefois, l'accès aux soins ne peut pas encore être considéré comme satisfaisant comme l'attestent les données au titre de 2010 :
- 22,1 % des femmes enceintes ont été sensibilisées au risque de transmission de la mère à l'enfant et dépistées (plus d'accès aux antirétroviraux si elles sont affectées, voire offre de soins aux nouveaux nés sains ou contaminés après l'accouchement),
 - 25,4 % des cas VIH estimés sont connus des structures de santé,
 - 62,60 % des personnes vivant avec le VIH estimées éligibles ont reçu des ARV en 2010
 - 25,7 % de la population a bénéficié de conseils et/ou de dépistage sur une base volontaire.
207. Dans **la lutte contre la tuberculose**, le taux de dépistage a régulièrement progressé de 2004 à 2009 (18 % en 2004 ; 26 % en 2008 ; 29 % en 2009) pour retomber en 2010 (20 %). Le nombre des cas dépistés en 2010 s'est élevé à 5 299 contre 6 840 en 2009, soit 29 % des cas attendus en 2010 contre 43 % en 2009. En dépit des progrès réalisés, le taux de dépistage demeure faible. Les difficultés en matière de dépistage et de prise en charge sont marquées dans les trois régions du Nord, et surtout à Kidal. En revanche, le district de Bamako enregistre un taux de détection plus élevé, certainement en raison d'un accès plus aisé aux établissements de santé, au niveau de vie plus élevé de la population et à une meilleure sensibilisation.
208. En matière de **lutte contre le Paludisme**, les indicateurs de couverture ne sont pas atteints.
- Principaux résultats dans la lutte contre le paludisme en 2010 :
- 85 % des ménages disposent d'au moins une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide de Longue Durée d'Action (MIILDA) et en moyenne, un ménage dispose de 1,9 MIILDA
 - 70 % des enfants de moins de 5 ans dorment sous MIILDA
 - 63 % des femmes enceintes dorment sous MIILDA

- 130 459 cas de paludisme d'enfants de moins de 5 ans ont été pris en charge contre 92 464 prévus soit un taux de réalisation de 141 %
 - 19 % des cas de paludisme ont été diagnostiqués par biologie (microscopie ou test de diagnostic rapide), en raison de l'insuffisance des TDR et du nombre insuffisants d'agents formés.
 - seuls 23 % des cas de paludisme de moins de 5 ans ont été pris en charge dans les 24 heures
209. Plusieurs programmes accusent des retards dans leur réalisation.
- Le programme d'extension du traitement communautaire à l'ensemble du territoire, notamment dans les régions les plus peuplées (Sikasso, Koulikoro et Ségou) vise l'universalité de la prise en charge dans les 24h.
 - Un programme de pulvérisation intra-domiciliaire dans le cadre de la lutte anti-vectorielle a été mis en place. Pour l'heure, il n'a été réalisé que dans les districts sanitaires expérimentaux de Bla et Koulikoro où 99 % des ménages en ont bénéficié.
210. Au final, les efforts en cours permettent de maintenir le taux de létalité du paludisme à un niveau relativement faible (0,14 % en 2007, 0,11 % en 2008 et 0,14 % en 2009).

4.2.3. Le développement social et l'économie solidaire

211. D'importantes améliorations sont observées dans l'extension des systèmes d'assurance maladie de type social et solidaire et dans la prise en charge des personnes démunies.
- 3,3 % des Maliens sont couverts par une mutuelle en 2010 contre de 2,8 % en 2009. Cela marque une accélération par rapport aux années précédentes (2,4 % en 2007 ; 2,6 % en 2008). Les affiliations sont à 80 % des affiliations à des mutuelles de santé.
 - Parmi ces 3,3 % de mutualistes, 2,7 % sont couverts par une mutuelle de santé en 2010, contre 2,1 % en 2009 et 1,7 % en 2007.
 - 23 nouvelles mutuelles ont été créées en 2010 (objectif de 60 pour 2010), ce qui porte le nombre total des mutuelles à 151 (dont 143 mutuelles de santé). En parallèle, 7 002 coopératives sont fonctionnelles (objectif de 6 466 pour 2010).
212. Actions conduites en 2010 pour le développement social et l'économie solidaire

Protection sociale

- Institution des régimes d'Assurances Maladie Obligatoire (AMO) et d'Assistance Médicale (RAMED)
- Création de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) et de l'Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM)
- Relecture des textes de création et d'organisation des institutions de sécurité sociale
- Revalorisation des allocations familiales et des pensions
- Finalisation du plan d'Actions National de la Protection Sociale 2011- 2015

Economie solidaire

- Adoption de la stratégie d'extension de la couverture maladie par les mutuelles de santé dans le programme quinquennal 2011- 2015 « une Commune, une Mutuelle »
- Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'appui au développement de la mutualité
- Relecture des textes de la mutualité
- Finalisation du document de *Politique de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire*

Sociétés coopératives et Associations

- Promotion des sociétés coopératives
- Relecture de la loi régissant les sociétés coopératives
- Adoption du décret organisant le Conseil National de la Coopérative (CNC)
- Appui au Conseil National de la Coopérative (CNC)

Résultats obtenus

- Renforcement des capacités des communautés dans le processus d'autopromotion
- Extension progressive des champs du système de sécurité sociale

- Amélioration des capacités de gestion des institutions de sécurité sociale (INPS et CRM)
- Développement des mécanismes spécifiques de protection sociale
- Développement des mutuelles et autres formes de protection sociale basées sur la solidarité
- Amélioration de la qualité des prestations de la caisse des retraites et de l'INPS

Succès	Échecs	Potentialités	Obstacles
Création de 17 090 sociétés coopératives dont 7 002 fonctionnelles Création de 151 mutuelles toutes fonctionnelles Mise en place des régimes AMO et RAMED et leurs structures de mise en œuvre CANAM et ANAM Adoption en février 2011, du Document de stratégie d'extension de la couverture maladie par les mutuelles de santé Programme quinquennal 2011-2015	Faible taux de fonctionnalité des sociétés coopératives Manque d'appui financier pour les mutuelles et les sociétés coopératives Déficit de communication dans la mise en œuvre de l'AMO et du RAMED Difficultés dans la mobilisation des ressources Assurance maladie volontaire peu connue auprès des compagnies privées d'assurance et de portée limitée en termes de souscripteurs.	Renforcement des capacités institutionnelles des SPA et des Institutions partenaires Développement des capacités institutionnelles des organisations de l'Économie Solidaire Consolidation du système de planification Création de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration (CADD).	Faiblesse des prestations offertes par les mutuelles de santé Faible adhésion de la population aux mutuelles Faible protection des personnes les plus vulnérables.

4.2.4. L'accès à l'eau, l'électricité et le logement

213. Après les résultats décevants enregistrés en 2009, le rythme de création et de réhabilitation des Équivalents Points d'Eau Modernes (EPEM) s'est accéléré en 2010. Il reste toutefois inférieur aux objectifs d'environ 40 % pour ces deux années :
- 978 EPEM créés en 2010 contre 752 en moyenne par an sur 2006-2009,
 - 508 EPEM réhabilités en 2010 contre 253 sur 2006-2009.
214. Le taux d'accès à l'eau potable a augmenté 70% en 2007 à 75,5% en 2010 (objectif de 73,9% atteint). Le taux est relativement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural qui enregistrerait un rythme de réalisation d'infrastructures plus faible par rapport à la croissance de la population.
215. On enregistre aussi de faibles résultats en matière d'assainissement. Les réalisations d'ouvrages (collecteurs, caniveaux, latrines) sont en deçà des objectifs : faible prise en compte de l'assainissement dans les politiques sectorielle, faible niveau de financement et insuffisance de ressources humaines.
216. Le taux d'**électrification** national s'est élevé de 22,5 % en 2007 à 27,1 % en 2010 pour un objectif de 28,3 %. Cette augmentation est bien plus marquée en milieu urbain (55,3% en 2010) qu'en milieu rural (14,9% en 2010). Toutefois, le taux stagne en milieu urbain à partir de 2007 tandis qu'il a progressé en milieu rural.
217. L'objectif des 15 % en milieu rural est quasiment atteint (base éclairage public). Pour que le taux d'accès continue à s'élever, la mise en place d'une ligne haute tension (63 kV) entre Ségou et Niono (via le barrage de Markala) a débuté en octobre 2010. Ces efforts s'inscrivent dans le *Plan Directeur d'Électrification Rurale (2007-2020)* et le *Projet d'Appui au Secteur de l'Énergie (PASE)*.
218. Les investissements publics ont également porté sur les constructions à portée sociale notamment 2 100 logements sociaux en 2010 contre 1 202 en moyenne annuelle sur 2006-

2009.

4.2.5. La microfinance

219. En 2010, 1 074 497 personnes adhèrent à une institution de microfinance (IMF), soit une augmentation de 22 % depuis 2006 mais chaque année, le rythme de l'augmentation ralentit. !

	2006	2007	2008	2009	2010
Taux d'augmentation du nombre d'adhérents à une IMF		12 %	8 %	4 %	2 %
Part de la population active qui adhère à une IMF	16,2 %	17,8 %	18,7 %	19,1 %	19,1 %
Source : CCS/SFD					

220. La répartition des IMF sur le territoire évolue de manière contrastée. La concentration des institutions à Bamako s'accroît (30 % des IMF en 2009), tandis que la part des IMF implantées dans les 4 régions du Nord augmente légèrement. Si la part des IMF implantées dans les autres régions recule, elle demeure plus élevée que dans les 4 régions du Nord.

221. La microfinance aide aux dépenses de consommation de ménages. Elle contribue également au développement de microentreprises. En 2006, 71 % du montant des crédits de microfinance étaient destinés à financer des activités économiques.

222. Pour ces activités économiques

- Les adhérents en milieu urbain leur consacrent une plus grande part des montants empruntés que les adhérents en milieu rural : 76 % contre 63 %.
- La proportion des montants utilisés par les adhérentes est significativement supérieure à celle des montants utilisés par les adhérents : 83 % contre 68 %.

223. Une *Stratégie nationale de Développement de la Microfinance* a été élaborée en 2010, accompagnée d'un plan d'action. L'enjeu majeur pour le secteur est sa professionnalisation alors que de nombreuses IMF légales opèrent en marge de la réglementation. Avec l'appui de la Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (CCS/SFD), les IMF multiplient les efforts pour se professionnaliser.

224. Principales actions en 2010

- Renforcement des capacités gestion des IMF (via des formations pour l'essentiel)
- Renforcement du contrôle des IMF (30 missions de contrôle des principaux réseaux de SFD réalisées, qui ont abouti à la sanction de 14 IMF ; 13 d'entre elles ont dû verser une amende tandis que la 14ème a été mise sous administration provisoire)
- Étude relative à la diversification de l'offre de services financiers des IMF (notamment les services d'épargne qui sont très demandés mais peu proposés)
- Étude relative au renforcement des capacités des IMF pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'affaires
- Étude relative à la mise en place de Systèmes d'Information et de Gestion (SIG)

Succès	Échecs	Potentialités	Obstacles
Le nombre de personnes touchées	Le nombre d'institutions en difficulté	Les possibilités d'extension de la couverture géographique	Les limites de protection des déposants
Le nombre de structures (SFD)	Les dépôts retenus sans l'accord des déposants	Les possibilités de diversification de l'offre de services à travers des produits innovants et mieux adaptés	Les difficultés d'accès au refinancement
		Les possibilités d'implication de nouveaux partenaires financiers	

4.2.6. L'emploi

225. **Les créations d'emplois salariés** ont régulièrement augmenté de 2007 à 2009 (+66 % de 2007 à 2008 et 34% de 2008 à 2009). On constate une forte baisse de 2009 à 2010 (38%, soit 23 828 emplois créés en 2010). En 2010, sur la base de résultats provisoires, 11% des emplois ont été créés par le secteur public.
226. **Le taux de chômage** de l'ensemble de la population active malienne (15 à 64 ans) a reculé de 9,6 % en 2007 à 8,3 % en 2010. La baisse est moins prononcée dans les zones rurales (de 5,9 % à 4,7 %) qu'à Bamako (de 27,3 % à 24,9 %) et dans les autres zones urbaines (de 16,1 % à 14,0 %).
227. Le chômage touche plus les femmes que les hommes. De 2007 à 2010, au niveau national, le taux de chômage des femmes est resté stable autour de 11 % tandis que chez les hommes, il baisse de 8,2 % en 2007 à 6,2 % en 2010. Cette tendance se constate quel que soit le milieu de résidence.
228. **L'amélioration des services publics de l'emploi** passe par la solution de deux problèmes.
- La synergie entre les structures productrices d'informations sur l'emploi (notamment entre les services centraux et régionaux) doit être renforcée.
 - Les moyens humains et financiers adéquats doivent être mobilisés pour le suivi des activités, la collecte et le traitement des statistiques ainsi que pour la réalisation d'études ciblées.

4.2.7. La planification familiale

229. L'évolution démographique future dépendra de la mise en place d'une politique de population volontariste. Une baisse à court terme du taux de fécondité apparaît possible dès lors qu'environ 30 % des femmes souhaitent utiliser la planification familiale (PF) en déplorant de n'y avoir pas aisément accès.
230. Mesures prévues dans la *Politique Nationale de Population du Mali* et son 3^{ème} *Programme d'Actions et Investissements Prioritaires 2010-2014*
- Accélération et renforcement de la scolarisation et de l'alphabétisation féminine
 - Développement de programmes en faveur de l'autonomisation des femmes
 - Diffusion massive et répétitive de messages sur les questions démographiques et la planification familiale, d'une part vis-à-vis des décideurs et des leaders religieux, d'autre part vis-à-vis de toute la population et en particulier des femmes
 - Augmentation de l'utilisation de la planification familiale au rythme de 1,5 % du nombre d'utilisatrices par an (le rythme actuel étant 0,2 %) Cette accélération sera obtenue par la Distribution à Base Communautaire de la Planification Familiale dans toutes les localités à forte fécondité. La priorité est de couvrir les besoins non satisfaits en planification familiale et de contrer le manque d'accessibilité financière malgré la subvention des produits et le déni du droit des femmes de décider elles-mêmes de leur santé reproductive.

4.3. La prise en compte du genre dans les politiques sociales

231. La problématique du genre est bien intégrée dans les politiques d'éducation et de santé. En prolongement des politiques sectorielles, des plans d'actions spécifiques sont établis en référence à la *Politique Nationale Genre* adoptée en 2010.
232. Principaux objectifs visés
- Abandon de l'excision
 - Éradication des violences faites aux femmes
 - Répression de la traite des femmes et des filles
233. Principales actions conduites en 2010
- Création de centres d'autopromotion de la femme dont 23 ont été construits en 2010
 - Création de Maisons de la Femme et de l'Enfant dont 10 ont été construites en 2010.

234. Des avancées en matière de promotion de la femme sont enregistrées mais il persiste toujours certaines disparités de genre notamment dans la représentation des femmes au niveau des instances de décision.
- En 2010, les femmes représentent : 1% des Maires, 9% des Conseillers Communaux, 10% des Députés, 13% des Ministres, 3 Présidentes de partis politiques sur 124.
 - En outre, des femmes sont nommées à d'autres fonctions : Secrétaire Général du Gouvernement, Médiateur de la République, Secrétaires Généraux des départements ministériels, etc.
235. La difficulté majeure est que les mises en œuvre des politiques sectorielles sont non suivies d'actions concrètes, d'allocation suffisantes de ressources, ni traduites en dispositifs opérationnels de prise en compte du Genre.
236. L'adoption de la PNG et l'élaboration en cours de la Politique de Promotion et de Protection des Droits des Enfants offrent cette opportunité d'une meilleure prise en compte du Genre dans les politiques et programmes.

4.4. La prise en compte de l'environnement dans les politiques sociales

237. La problématique de l'environnement est à mieux prendre en compte dans les politiques sectorielles de réduction de la pauvreté.
- *Dans l'enseignement fondamental*, un effort est réalisé pour intégrer la sensibilisation à la protection de l'environnement dans les programmes scolaires.
 - *Dans la santé*, les objectifs fixés et les activités menées ne prennent pas suffisamment en compte l'environnement même si l'on peut noter un certain nombre d'acquis.
238. Principaux acquis en 2010
- Existence d'une division hygiène publique et salubrité au niveau de la Direction Nationale de la Santé dont l'une des activités phare est la gestion des Déchets biomédicaux
 - Élaboration du document *Analyse de la Situation et l'Estimation des Besoins* (ASEB) en santé et environnement
 - Élaboration (en cours) du *Plan d'Action National Conjoint Santé et Environnement*
 - Élaboration (en cours) d'un plan d'adaptation du secteur de la Santé aux effets néfastes des changements climatiques
 - Élaboration de plan de gestion des déchets biomédicaux pour tous les hôpitaux et CSREF
 - Formation du personnel à tous les niveaux sur la gestion des déchets biomédicaux
 - Dotation des structures sanitaires en matériel (poubelles, bottes, gants, brouettes, etc.)
 - Construction d'incinérateurs pour l'élimination des déchets
239. Difficultés rencontrées pour articuler Santé et Environnement
- Faiblesse du cadre institutionnel
 - Inexistence d'institut de recherche spécialisé
 - Insuffisance de ressources humaines spécialisées. Pour assurer une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques sanitaires, le PRODESS III (2012-2016) envisage la mise en place d'un groupe thématique « Hygiène Publique et santé environnementale »
240. Initiatives spécifiques dans les politiques sectorielles
- Appui à la création des trois aires de conservation prévues (Banzéna, Gossi et Séno mango)
 - Sensibilisation accrue à la protection des zones protégées (via l'organisation de visites guidées, de supervisions nationales et la diffusion d'émission de radios et de documentaires pour chacun de ces types d'actions, le nombre de réalisation est supérieur au nombre prévu)
 - Adoption par le gouvernement d'un projet de loi portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation de sachets plastiques

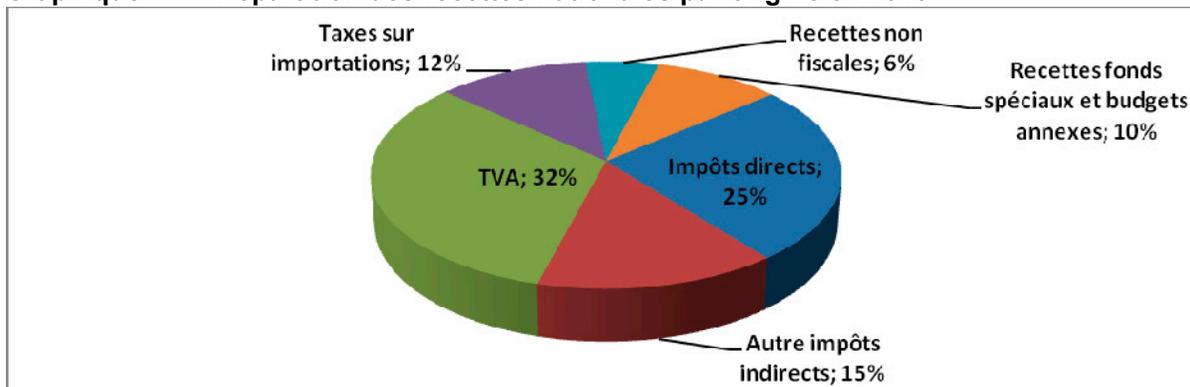
5. Optimiser les ressources financières par le suivi du Cadrage budgétaire du CSCRП¹

5.1. Le budget de l'État

5.1.1. Les Ressources de l'État

241. Alors que le CSCRП prévoyait que la TVA contribuerait à 41 % des **recettes nationales** (ressources totales hors dons), en 2010, elle n'a apporté que 32 %. En revanche, les impôts directs ont contribué à 25 % contre une prévision de 16 %.

Graphique 7 Répartition des recettes nationales par origine en 2010



Source : DNTCP (données provisoires)

242. En moyenne annuelle sur la période 2007-2010, le constat d'une sous estimation par le cadrage des impôts indirects et des taxes d'importations (respectivement 134 et 102% d'exécution) ainsi que d'une surestimation des recettes issues de la TVA (86% d'exécution) est confirmé.

Tableau 16 - Ressources financières de 2007 à 2010 – Prévisions CSCRП/ Réalisations

milliards de FCFA	2 007		2 008		2 009		2 010			2007-2010
	Réalisé	%	Réalisé	%	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%	%
Total Recettes et Dons	768	103	742	84	897	96	1008	940	93	94
Recettes nationales	587	101	607	85	725	94	829	806	97	94
• Recettes budgétaires	540	101	541	82	653	92	766	728	95	92
- Recettes fiscales nettes	537	105	542	87	624	94	714	682	96	96
Impôts directs	107	100	150	133	177	145	131	205	156	134
Impôts indirects nets	430	107	392	88	447	91	576	477	83	92
dont TVA	239	100	201	78	247	88	341	262	77	86
dont taxes sur importations	87	116	64	81	90	107	92	95	103	102
- Recettes non fiscales	30	117	21	50	29	62	52	46	-11	54
• Recettes fonds spéciaux Et budgets annexes	47	100	67	121	72	120	63	79	126	117
Dons	181	109	134	82	172	103	180	134	74	92
• Projets	90	97	55	53	74	67	120	57	48	66
• Aide budgétaire globale (ABG)	49	198	25	100	52	206	25	55	217	180
• Aides budgétaires sectorielles (ABS)	40	81	55	154	46	143	35	22	62	110
• Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale	2	0	0	0	0	0	0	0		0

Source : DNTCP (données provisoires pour 2010)

243. De 2009 à 2010, les ressources enregistrées dans le budget dans l'État sont passées de 897 à 940 milliards (+5 %). La prévision de 1 008 milliards dans le CSCRП se réalise à 93 %.

¹ Les prévisions mentionnées dans cette partie ne sont pas celles des lois de finances initiales mais celles du *Cadrage budgétaire du CSCRП 2007-2011*, élaboré en 2006.

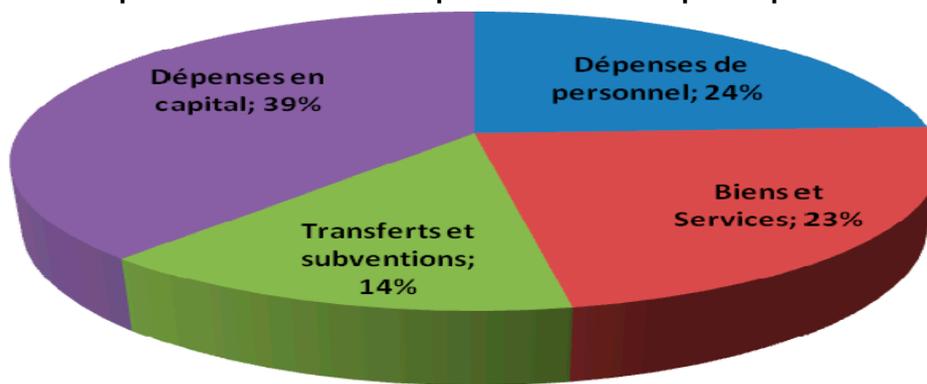
244. La hausse a été particulièrement marquée pour les impôts directs (+16 %) plus élevés que prévus (205 milliards contre 131 milliards). Toutes les catégories d'impôts indirects (en particulier la TVA) ont rapporté moins qu'attendu. Les taxes sur les importations constituent le seul impôt indirect à avoir dépassé les prévisions (103 % de réalisation).
245. Concernant les **dons**, les aides budgétaires globales (ABG) sont largement supérieures aux montants envisagés dans le CSCRП (217 % de réalisation). C'était déjà le cas en 2009 (206 % de réalisation). En revanche, les Aides Budgétaires Sectorielles (ABS) n'ont pas atteint le niveau programmé (62 % de réalisation).
246. Globalement, de 2009 à 2010, le montant des dons enregistrés par la DNTCP a baissé de 172 milliards à 134 milliards, en raison d'une diminution des aides budgétaires sectorielles (-24 milliards) et des aides-projets (-17 milliards). Les aides budgétaires globales ont légèrement augmenté (+3 milliards). Ces chiffres sont inférieurs aux montants totaux décaissés par les donateurs pour deux raisons.
- Ils ne portent que sur les dons et ils n'incluent pas les prêts à taux préférentiels à titre d'aides budgétaires ou de financement de projets. Par exemple, dans le cas des aides budgétaires, ces chiffres excluent les aides des banques de développement multilatérales.
 - Ces chiffres n'intègrent pas la totalité des aides-projets financés par dons qui ne sont pas tous portés à la connaissance de la DNTCP. Pour cette raison, la baisse des aides projets mentionnée ci-dessus pourrait n'être qu'apparente.
247. Pour obtenir des chiffres plus conformes aux décaissements réels des donateurs, il est possible de se référer au Cadre des ressources à Moyen Terme. Le décalage entre les chiffres de la DNTCP et ceux des donateurs met en lumière la nécessité de mettre en place un système unifié de gestion des données relatives à l'aide. Une étude préalable a déjà été réalisée dans ce but.

5.1.2. Les dépenses de l'État

Analyse par type de dépense

248. Alors que le CSCRП prévoyait qu'en 2010, les **dépenses courantes** et les **dépenses en capital** auraient un poids quasi équivalent (respectivement 52 et 48% des dépenses budgétaires), les dépenses courantes ont été bien supérieures aux dépenses en capital (respectivement 61 et 39 % des dépenses budgétaires).

Graphique 8 Répartition des recettes dépenses nationales par emploi en 2010



Source : DNTCP (données provisoires)

249. Le CSCRП prévoyait que les dépenses atteindraient 1 128 milliards en 2010 (94 % de réalisation). Les dépenses courantes ont été plus élevées que prévues (108 %), en particulier les transferts et subventions (117 %) et les dépenses de personnel (113 %). En revanche, les dépenses en capital n'ont pas atteint les niveaux prévus par le cadrage du CSCRП (71 %), qu'elles aient été financées sur les ressources domestiques (46 %) ou extérieures (53 %).

250. Depuis 2008, les dépenses en capital n'ont jamais atteint le niveau prévu par le CSCRP. L'écart avec les prévisions a toujours été marqué (66 % en 2008, 79 % en 2009 et 71 % en 2010). Le dépassement des dépenses courantes est également récurrent. En moyenne annuelle sur la période 2007-2010, les dépenses en capital sont nettement sous les prévisions (79 %) tandis que les dépenses courantes dépassent légèrement la programmation (103 %).

Milliards de FCFA	2 007		2 008		2 009		2 010			2007-2010 % réalisé
	Réalisé	% réalisé	Réalisé	% réalisé	Réalisé	% réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisé	
Dépenses et Prêts Nets sur la base des engagements	954	96	828	84	1 016	97	1 128	1 061	94	93
Dépenses budgétaires	894	100	754	81	925	93	1 069	968	91	91
• Dépenses courantes	462	101	459	95	549	107	555	601	108	103
- Personnel	160	100	186	107	214	115	205	232	113	109
- Biens et Services	182	100	165	87	190	93	222	213	96	94
- Transferts et subventions	106	102	94	87	130	115	117	137	117	105
• Dépenses en capital	431	100	295	66	376	79	514	367	71	79
- Financement extérieur	268	91	173	57	224	70	352	188	53	68
Emprunts	129	84	71	43	104	58	198	109	55	60
Dons	90	97	55	53	74	67	120	134	112	82
Appuis budgétaires	49	100	47	134	46	143	35	77	220	149
- Financement domestique	163	120	122	84	152	98	162	74	46	87
• Intérêts dûs	14	104	14	122	16	137	11	19	177	135
- Dette extérieure	3	23	13	125	12	127	9	13	138	103
- Dette intérieure	11	665	2	100	3	207	1	6	436	352
Dépenses fonds spéciaux et budgets. Annexes	47	100	67	121	72	120	63	79	126	117
Prêts Nets	-49	880	8	-190	19	-430	-4	16	-372	-28

Source : DNTCP (données provisoires pour 2010)

251. Les dépenses et prêts nets s'élèvent à 1 061 milliards (1 016 milliards en 2009, soit une hausse de +4 %).

252. Les dépenses courantes augmentent (+10 %) tandis que les dépenses en capital diminuent (-3 %).

- Tous les postes de dépenses courantes augmentent (achat de biens et service +12 % ; dépenses de personnel +9 % ; transferts et subvention +6 %).
- Les dépenses en capital évoluent différemment selon leur provenance :
 - les dépenses en capital sur financement domestique progressent (+18 %),
 - les dépenses sur financement extérieur reculent (-16 %).

Analyse de la répartition sectorielle des dépenses

253. Secteurs où les allocations ont été quasi conformes aux montants prévus par le CSCRP pour 2010

- La Défense et la Sécurité intérieure : 106 %
- Le Développement social : 96 %
- La Diplomatie et Affaires étrangères : 91 %

254. Secteurs où les allocations ont été largement moindres que les objectifs du CSCRP pour 2010

- Agriculture : 53 %
- Mines, Hydraulique et Industrie : 34 %
- Urbanisme et Travaux publics : 32 %

255. Les taux de réalisation des autres secteurs oscillent entre 71 et 81 %, à l'exception de l'enseignement secondaire et supérieur qui atteint 141 %. Un tel dépassement pose problème car il se fait nécessairement au détriment d'autres secteurs.

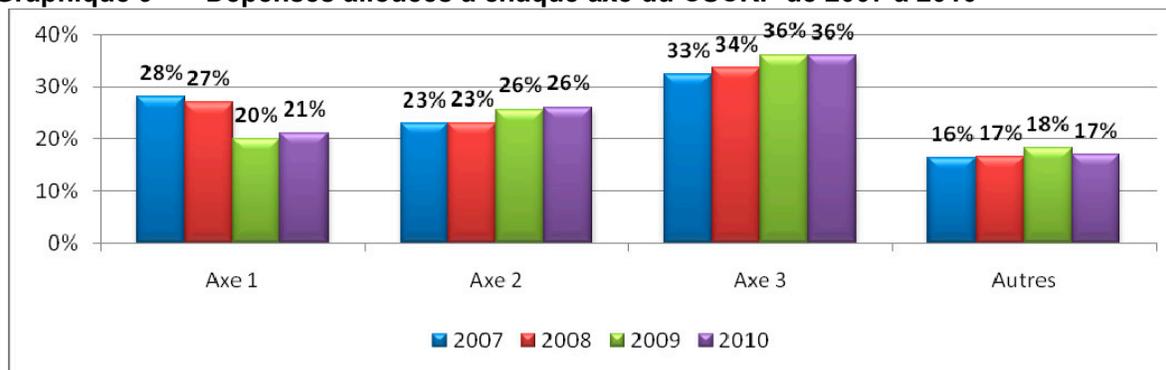
Tableau 18 CSCRP - Dépenses par secteur de 2007 à 2010, hors financement extérieur du BSI

milliards de FCFA	Réalisé				Objectif 2 010	% réalisé 2 010	% dans le budget total 2010
	2 007	2 008	2 009	2 010			
Axe 1 : Développement des Infrastructures et des secteurs productifs	251	240	167	185	415	45 %	21 %
Agriculture	97	95	65	84	158	53 %	9 %
Mines, Hydraulique et Industrie	45	51	31	29	85	34 %	3 %
Urbanisme et Travaux Publics	86	71	42	44	140	32 %	5 %
Transport	12	11	16	16	18	89 %	2 %
Communication	12	13	12	11	14	84 %	1 %
Axe 2 : Poursuite et consolidation des réformes structurelles	203	206	214	229	236	97 %	26 %
Pouvoirs Publics et Administration Générale	108	101	98	107	142	75 %	12 %
Diplomatie et Affaires Étrangères	19	20	20	22	24	91 %	2 %
Défense, Sécurité Intérieure	75	85	96	100	94	106 %	11 %
Axe 3 : Renforcement du Secteur social	288	300	302	324	344	94 %	36 %
Éducation de Base	129	119	116	119	145	81 %	13 %
Enseignement Secondaire et Supérieur	40	52	61	73	52	141 %	8 %
Culture, Jeunesse et Sports	14	15	16	16	17	94 %	2 %
Santé	63	75	67	70	80	87 %	8 %
Secteurs Sociaux	35	30	35	39	41	96 %	4 %
Emploi	7	10	8	7	8	85 %	1 %
Autres	144	147	152	156	132	117 %	17 %
Total	886	894	834	893	1 128	79 %	100 %

Source : DGB (données provisoires pour 2010)

Les totaux de ce tableau provenaient de la DNTCP diffèrent de ceux du tableau ci-dessus sur les dépenses fournies par les DGB.

Graphique 9 Dépenses allouées à chaque axe du CSCRP de 2007 à 2010



Source : DGB (données provisoires pour 2010)

256. Secteurs qui ont reçu le plus de financement en 2010

- Éducation de base, 13 %
- Pouvoirs publics et l'administration générale, 12 %
- Défense et la sécurité intérieure, 11 %
- Agriculture, 9 %
- Santé, 8 %
- Enseignement secondaire et supérieur, 8 %

257. La répartition entre les 3 axes du CSCRP n'a quasiment pas évolué de 2009 à 2010. Le « Renforcement du secteur social » continue à recevoir la plus grande part des financements (36 %), avant la « Poursuite des réformes structurelles » (26 %) et le « Développement des infrastructures et des secteurs productifs » (21 %).

5.1.3. Le déficit et la dette publique

258. Le déficit de base annuel ¹ s'établit à -67,4 milliards contre -66,9 milliards en 2009, soit 1,3 % du PIB en 2010 contre 1,6 % en 2009.
259. *Dons exclus*, le déficit global annuel (base ordonnancement) passe de -291 milliards en 2009 à -255 milliards en 2010, ce qui est nettement inférieur aux prévisions du CSCRП (-44 milliards). Il se situe à 5,5 % du PIB en 2010 ; 7,0 % en 2009.
260. *Dons inclus*, il atteint -121 milliards de FCFA en 2010 contre -119 milliards en 2009, dépassant très légèrement la prévision du CSCRП (+ 2 milliards). Il se situe à 2,6 % du PIB en 2010 ; 1,6 % en 2009.
261. En cumulé, la dette publique du Mali fin 2010 est estimée à 1 225 milliards, soit 26 % du PIB. Le service de la dette passe de 47 milliards en 2009 à 49 milliards en 2010, soit une hausse de 6 %. Le service de la dette comprend 35 milliards de FCFA en principal, 14 milliards en intérêts.
262. Cette dette a été contractée à 89 % auprès de financiers extérieurs et à 11 % auprès de financiers nationaux. Au 31 décembre 2010, l'encours total de la dette extérieure du Mali atteint 1 092 milliards FCFA contre 908 milliards en 2009, soit un accroissement de 20 %. Il représente 23,5 % du PIB en 2010 contre 21,5 % en 2009. La dette multilatérale dans l'encours total passe de 740,1 milliards de FCFA en 2009 à 891,6 milliards en 2010, soit une hausse de 20,5 %.
263. L'encours de la dette bilatérale passe de 167,6 milliards FCFA en 2009 à 200,4 milliards FCFA en 2010, soit une hausse de 19,6 %.

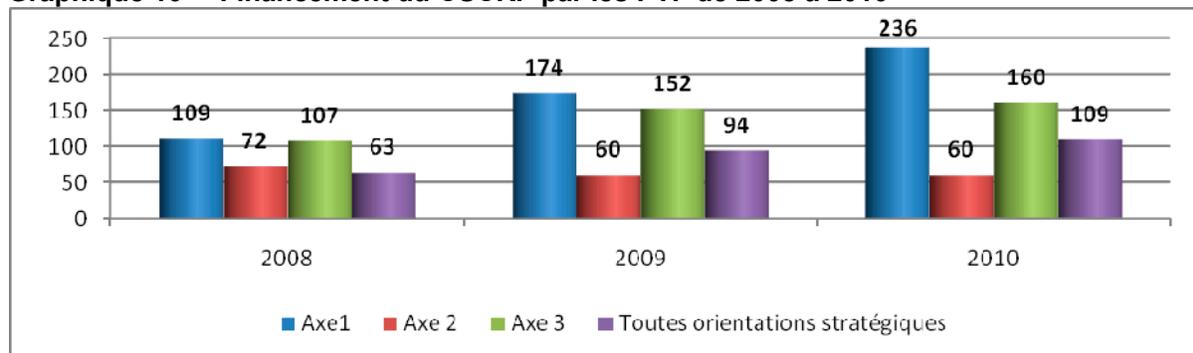
5.2. Les financements des partenaires techniques et financiers

264. D'une année à l'autre, l'aide publique internationale contribue à environ 12 % du PIB, 35 % du budget national, plus de 60 % des investissements publics. Pour diverses raisons, tous les financements des PTF ne sont pas inclus dans le budget de l'État. Afin d'avoir une vue aussi exhaustive que possible des financements des PTF, il est possible de se référer au Cadre des Ressources à Moyen Terme (CRMT), qui recense l'ensemble des financements de 26 PTF traditionnels ainsi qu'une partie des financements de 6 PTF émergents.

5.2.1. L'appui des PTF au CSCRП de 2008 à 2010

265. En 2010, les 32 PTF recensés ont décaissé 567 milliards, contre 483 milliards en 2009 (+17 %) et 355 milliards en 2008. Chaque année, l'essentiel des financements va au « Développement des infrastructures et des secteurs productifs » (axe 1).

Graphique 10 Financement du CSCRП par les PTF de 2008 à 2010 ²



Source : SHA/CRMT (données provisoires pour 2010) unité : milliard de FCFA

266. L'axe 1 « Développement des Infrastructures » reçoit une part de plus en plus importante des

¹ Différence entre les recettes totales hors dons et l'ensemble des dépenses courantes y compris les intérêts de la dette publique plus les dépenses en capital financées sur ressources internes

² Le léger écart entre les totaux de ce graphique pour chaque année et ceux du tableau ci-dessous s'explique par la non prise en compte des financements qui vont aux thèmes transversaux dans le graphique, pour des questions de lisibilité, étant donné que ces financements représentent moins de 1% de l'aide globale des PTF.

financements des PTF (31 % en 2008 ; 32 % en 2009 ; 42 % en 2010).

267. La part destinée à l'axe 2 « Poursuite et consolidation des réformes structurelles » a tendance à baisser (20 % en 2008 ; 12 % en 2009 ; 11 % en 2010). Les montants consacrés à cet axe ont même baissé en valeur absolue (de 72 milliards en 2008 à 60 milliards en 2009 et 2010).

268. La part consacrée à l'axe 3 « Renforcement du secteur social » est à peu près stable (30 % en 2008 ; 31 % en 2009 ; 28 % en 2010).

	2008	2009	2010
Axe 1	31 %	36 %	42 %
Axe 2	20 %	12 %	11 %
Axe 3	30 %	31 %	28 %
Autres orientations stratégiques	18 %	19 %	19 %
Thèmes transversaux	1 %	1 %	0 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : SHA/CRMT (données provisoires pour 2010)

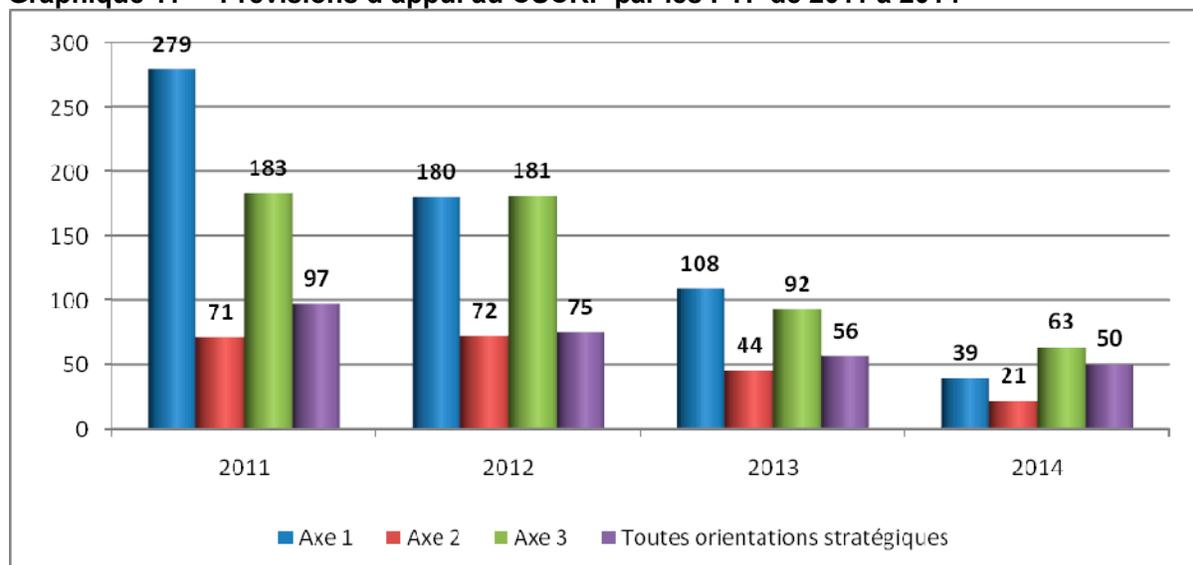
5.2.2. Les prévisions d'appui des PTF au CSCRП de 2011 à 2014

269. En 2011, les PTF prévoient de décaisser 633 milliards pour appuyer la mise en œuvre du CSCRП, soit une hausse de 11 % par rapport à 2010. Pour les années suivantes, les prévisions sont moins élevées. Cela ne signifie pas que les PTF réduiront leurs aides mais qu'à l'heure actuelle, ils ne sont pas capables de donner des prévisions fiables au-delà de l'année N+1.

270. En 2011, l'essentiel des appuis continuera à soutenir le « Développement des infrastructures et du secteur productif » (44 %). Les parts consacrées à chacun des secteurs varieront peu :

- Axe 1 : +2 %
- Axe 2 : -1 %
- Axe 3 : +1 %

Graphique 11 Prévisions d'appui au CSCRП par les PTF de 2011 à 2014



Source : SHA/CRMT (données provisoires) unité : milliard de FCFA

271. En revanche, à partir de 2012, les prévisions indiquent un recul de la part des financements dédiée à l'axe 1. Les prévisions indiquent une baisse de 99 milliards de 2011 à 2012 pour l'axe 1 alors que les prévisions pour les axes 2 et 3 montrent une quasi stabilité des financements (respectivement + 1 milliards et -2 milliards).

272. Il est difficile de déterminer si les PTF prévoient réellement de consacrer une part moindre de leurs financements au « Développement des infrastructures et du secteur productif » ou s'il est plus difficile pour eux de déterminer à l'avance les montants qu'ils consacreront à cet axe. Selon toute vraisemblance, la deuxième hypothèse est la plus plausible.

	2011	2012	2013	2014
Axe 1	44 %	35 %	36 %	22 %
Axe 2	11 %	14 %	15 %	12 %
Axe 3	29 %	36 %	31 %	36 %
Autres orientations stratégiques	15 %	15 %	19 %	29 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : SHA/CRMT (données provisoires pour 2011 à 2014)

5.3. Autres éléments du cadrage macroéconomique et budgétaire

5.3.1. Les critères de convergence de l'UEMOA

273. En 2010, le Mali a respecté 5 des 8 critères de convergence dont 3 des 4 critères de 1^{er} rang. Les critères respectés et non respectés étaient exactement les mêmes en 2009.

274. Le critère clé portant sur le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal n'a été respecté ni en 2009, ni en 2010. Toutefois, en adoptant la méthode de correction de l'UEMOA, ce critère clé serait respecté avec un niveau de 2,4 %, ce qui porterait à 6 le nombre de critères respectés par le Mali en 2010.

	Norme UEMOA	2009	2010	2011	Respect en 2010
Critères de 1er rang					
Solde budgétaire de base (hors PPTE) rapporté au PIB nominal	≥ 0 %	-1,6 %	-1,2 %	-1,9 %	Non
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3 %	2,2 %	1,2 %	3,5 %	Oui
Encours de la dette publique rapporté au PIB nominal	≤ 70 %	21,3 %	26,4 %	24,1 %	Oui
Variation des arriérés de paiement Intérieurs et extérieurs	0	0	0	0	Oui
Critères de 2ème rang					
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	≤ 35 %	34,2 %	33,9 %	37,3 %	Oui
Investissements financés par des ressources internes rapportés aux recettes fiscales	≥ 20 %	24,4 %	26,3 %	25,8 %	Oui
Déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal	≥ -5 %	-9,3 %	-9,7 %	-10,7 %	Non
Taux de pression fiscale	≥ 17 %	14,0 %	14,8 %	14,3 %	Non

Source : INSTAT/ DNP/D/CNPE/BCEAO/UEMOA (Prévisions pour 2011)

5.3.2. La situation vis-à-vis de l'extérieur

275. **Le solde global des paiements extérieurs** du Mali est estimé à -20 milliards de FCFA en 2010, soit une baisse de 272 milliards par rapport à l'année précédente.

Il faut préciser que cette baisse du solde intervient après une année 2009 exceptionnelle,

caractérisée par la privatisation de la SOTELMA qui a généré l'équivalent de 180 milliards de FCFA au titre des Investissements Directs Étrangers (IDE).

276. **Le solde des transactions courantes** est la principale composante du solde de la balance globale. Le déficit se creuse : -361 milliards de FCFA en 2010 contre -309 milliards en 2009.
277. **Le solde courant hors transferts officiels** ressort à -439,1 milliards, marquant ainsi une dégradation de 47,5 milliards de FCFA par rapport à 2009, en raison du creusement du déficit de la balance commerciale et de celle des services.
278. **Le compte de capital et d'opérations financières** s'établit à 324,4 milliards de FCFA, en baisse de 271,9 milliards de FCFA par rapport à son niveau de 2009.
- Le solde du compte de capital s'est fixé à 123,4 milliards de FCFA, après 181,3 milliards en 2009, en raison de la diminution des dons budgétaires.
 - Le solde du compte d'opérations financières s'est inscrit à 201,0 milliards FCFA contre 414,9 milliards de FCFA en 2009. Cette situation exceptionnelle de 2009 reflète la privatisation de la SOTELMA.
279. **Les investissements directs nets** s'établiraient à 91,1 milliards tandis que les capitaux publics nets baisseraient de 37,1 milliards en 2010 avec des tirages d'un montant de 152,6 milliards après 200,8 milliards en 2009.

5.3.3. La situation monétaire

280. Caractéristiques de la situation monétaire à fin décembre 2010
- Contraction des avoirs extérieurs nets de 16,3 milliards de FCFA (-2,2 %)
 - Accroissement de l'encours du crédit intérieur de +129,4 milliards (+29 %)
 - Hausse de la masse monétaire de 106 milliards de FCFA (+8,9 %).
- En s'inscrivant à 726 milliards, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires enregistrent une baisse de 16,3 milliards par rapport à 2009. Ce repli est imputable à la Banque Centrale dont la position créditrice a fléchi de 86 milliards en 2010. Cette situation est en rapport avec un la faible mobilisation de ressources extérieures.
281. L'encours du crédit intérieur s'établit à 575 milliards, en hausse de 129 milliards par rapport à 2009 où il s'élevait à 446 milliards. Cette évolution est essentiellement liée à la hausse des crédits à l'économie et à la dégradation de la Position Nette du Gouvernement.
282. La masse monétaire s'établit à 1294 milliards, contre 1188 milliards en 2009 (+9 %). Ce relèvement du niveau de liquidité globale s'est reflété dans la circulation fiduciaire et dans les dépôts en banques qui ont respectivement progressé de 10 milliards et de 97 milliards en 2010.

6. Conclusion et Recommandations

283. Le Gouvernement réaffirme son engagement à accélérer la croissance, faire du Mali une puissance agricole à l'horizon 2015 et lutter efficacement contre la pauvreté. Il remercie l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du CSCRP (collectivités territoriales, société civile, secteur privé, partenaires sociaux et PTF) et compte sur leur accompagnement pour accélérer l'atteinte de nos objectifs. Le Gouvernement recommande enfin de :
- ✓ Renforcer les dispositions en cours pour la promotion de la paix et de la sécurité,
 - ✓ Lutter efficacement contre la corruption par un renforcement du contrôle interne et du contrôle externe,

- ✓ Intégrer l'approche Planification Budgétisation Sensible au Genre (PBSG) dans le processus d'élaboration de la loi des finances dès 2012,
- ✓ Accélérer la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre,
- ✓ Renforcer les capacités des Collectivités Territoriales par le transfert des ressources et des compétences,
- ✓ Accélérer la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (LOA),
- ✓ Développer les industries agroalimentaires et les filières d'exportation qui ont un impact direct sur le revenu des producteurs,
- ✓ Développer la formation professionnelle dans les secteurs porteurs,
- ✓ Améliorer la qualité de l'Enseignement de Base
- ✓ Développer l'Enseignement Secondaire Général (ESG) et l'Enseignement Supérieur (ES) de qualité, notamment par une meilleure maîtrise des flux et une réforme appropriée des curricula et des filières/séries,
- ✓ Respecter la réglementation en matière de protection de l'environnement, sensibiliser la population à l'importance de la protection de l'environnement et accélérer la mise en œuvre du programme de gestion durable des terres,
- ✓ Poursuivre l'amélioration de l'environnement des affaires,
- ✓ Développer la culture du résultat
- ✓ Poursuivre le désenclavement intérieur et extérieur,
- ✓ Réduire les disparités régionales de tout type
- ✓ Améliorer l'accès aux soins de base en zones rurales.
- ✓ Accélérer la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population et le Programme d'Actions et d'Investissements Prioritaires en matière de Population.

ANNEXES

ANNEXE 1 : MATRICE DES RESULTATS DE 2010

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
Pauvreté et Sécurité Alimentaire																
Pauvreté																
Le niveau de pauvreté a baissé	1. Incidence de la pauvreté	I	34,40%	47,40%	-	-	43,70%	43,60%	42,60%	41,40%	ODHD/INSTAT	Enquêtes	Cinq ans	ODHD/INSTAT	ODHD/INSTAT	
Sécurité alimentaire																
L'effectif des personnes en insécurité alimentaire grave est en baisse	2. Proportion des personnes en difficulté alimentaire prises en charge.	R	-	1,17	0	0	0	0,171	0,41	0,22	Rapport sur la situation alimentaire et nutritionnelle du SAP	Rapportage	Annuelle	SAP	SAP	
Les stocks nationaux de céréales ont augmenté	3. Niveau des stocks nationaux de céréales composés du Stock National de Sécurité (SNS) et du Stock d'Intervention de l'Etat (Banques de céréales) en tonne	A	-	-	59 600	76 944	46 777	85 384	89 900	100 000	OPAM/SAP	Rapportage	Annuelle	CSA	CSA	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
La situation alimentaire des enfants de -5 ans est améliorée	4. Taux de malnutrition aigue infantile (%)	I	-	14,40%	10%	6,10%	6,20%	-	-	-	Résultats EVSS réalisée par le SAP, en collaboration avec l'UNICEF, le PAM, l'INSTAT, l'INRSP, le FEWS Net, les CPS des Ministères de la Santé et de l'Agriculture	Enquête par sondage	Annuelle	SAP	SAP	
Cad战略 Macroéconomique et Budgétaire																
Le taux de croissance du PIB a atteint en moyenne 7%	5. Taux de croissance réelle du PIB (%)	R	5,8	5,3	4,3	5	4,5	5,8	7,8	7,1	INSTAT/DNPD	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT/DNPD	INSTAT/DNPD	
Impulser une croissance forte, soutenue et réduire significativement la pauvreté	6. Ratio encours de la dette/PIB	R	-	21%	20,40%	22,60%	25,30%	26,40%	21,10%	18,20%	DNPD/DGDP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DGDP	DGDP/CPM	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
	7. Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	R	AA	B					A	A	A	DGB	Méthode PEFA	Tous les 3 ans	DGB	DGB
Les normes communautaires en matière de finances publiques sont atteintes	8. Taux de pression fiscale (%)	I	17,2	14,7	14,2	13,3	14,7	14,8	17	17	INSTAT / DNPD	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT / DNPD	INSTAT / DNPD	
	9. Taux d'inflation annuel moyen (%)	I	0,2	1,5	1,5	9,2	2,2	1,2	1,5	1,6	INSTAT / DNPD	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT / DNPD	INSTAT / DNPD	
	10. Pourcentage des dépenses d'investissement financées sur ressources internes (%)	R	22,5	25,8	22,5	23,5	24,4	26,3	22,5	22,5	DGB/DNTCP	TOFE	Annuelle	DGB/DN TCP	DGB/DN TCP	
Développement des infrastructures de base et des secteurs productifs																
Développement rural																
La production céréalière a augmenté	11. Production céréalière totale (en milliers de tonnes)	R	-	3 693	3 885	4815	5090 (5467)	6418	5 262	5 683	CPS SDR/ DNA	Enquêtes Agricoles de Conjoncture	Annuelle	CPS SDR/ DNA	CPS SDR/ DNA	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
L'accès de la population à l'agriculture irriguée s'est amélioré	12. Superficies supplémentaires aménagées en maîtrise totale de l'eau (en ha)	R	12 000	10 166	3 314	3414	4343	3 085	10 000	10 000	CPS SDR/ DNGR	Données PGA et inventaire des sites aménagés	Trimestrielle	DRGR, Coordination PGA	DRGR, Coordination PGA	
La production du coton (principale culture d'exportation) est augmentée	13. Production de coton graine (en tonnes)	R	620 000	414 965	242 233	202 397	236 000	243 863	570 000	578 000	CPS SDR / CMTD	Recensement des superficies et estimation de production	Annuelle	CMTD (DPA)	DPA/CMTD	
	14. Production de coton fibre (en tonnes)	R	266 600	175 797	100 941	85 654	85 171	103 000	239 400	242 800	CPS SDR / CMTD	Estimation en fonction de la production agricole	Annuelle	CMTD (DPI)	DPI / CMTD	
La production animale est améliorée	15. Effectif du bétail (en tête)															
	Bovins	R	10 233 913	7 843 442	8 141 000	8 385 700	8 896 300	9 163 000	8 827 863	9 092 699	DNPIA /Rapports annuels	Données du Recensement national 1991 auxquelles ont été appliquées des taux de croûts annuels	Annuelle	DRPIA	DSEI	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
	Ovins (têtes)	R	#####	8 870 735	9 761 000	10 249 600	11 300 200	11 865 000	10 782 434	11 321 556	"	"	"	"	"	
	Caprins (têtes)	R	19 620 368	12 647 464	13 593 000	14 272 700	15 735 600	16 522 000	15 373 072	16 141 725	"	"	"	"	"	
La production laitière et celle de la viande sont valorisées	Lait (T)	R	#####	1 815 579	1 798 502	1 187 992	1 944 202	2 021 555	2 033 530	2 094 536	DNPIA /Rapport annuel 2006	Productions estimées sur la base des paramètres bioéconomiques	Annuelle	DRPIA	DSEI	
	Viande (T)	R	49 515	39 648	44 921	47 963	43 421	52 006	44 408	45 740	DNPIA /Rapport annuel 2006	Statistiques des abattages contrôlés	Annuelle	DRPIA	DSEI	
La compétitivité des filières des cuirs et peaux s'est améliorée	Exportations Peaux (T)	R	1 806	1 446,00	1 421,00	986	1 301,92	1 119	1 619,58	1 668,17	DNPIA /Rapports mensuels et annuels	Exportations contrôlées de peaux	Hebdo, mensuelle et annuelle	DRPIA	DSEI	
	Exportations Cuirs (T)	R	10 808	8 654,51	2 047,00	1579	2 133,71	2 507	9 693,44	9 984,25	DNPIA /Rapports mensuels et annuels	Exportations contrôlées de cuirs	Hebdo, mensuelle et annuelle	DRPIA	DSEI	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
La mise en œuvre de la politique nationale de la protection de l'environnement a permis d'augmenter le nombre de superficies boisées	16. Superficies reboisées (ha)	R	-	7 530	9 079,37	10 390,00	16 335,10	60 732	10 000	12 000	Rapports périodiques et annuels de la DNCN et des DRCN	Grille d'analyse documentaire, guide d'entretien, questionnaire, guide d'entretien au niveau du milieu cible	Trimestrielle et annuelle	CPS SEEUD/ DNCN	CPS SEEUD/ DNCN	
	17. Nombre de plans d'aménagement de gestion, simplifiés élaborés et mis en œuvre	R	-	150	50	220	186	160	322	342	Etudes et dossiers disponibles, Rapports périodiques et annuels de la DNCN, et des DRCN	Grille d'analyse documentaire, guide d'entretien, questionnaire, guide d'entretien au niveau du milieu cible	Trimestrielle et annuelle	CPS SEEUD/ DNCN	CPS SEEUD/ DNCN	
Des stations d'épuration ou de dépollution des rejets liquides, solides et gazeux des	18. Pourcentage de la population ayant accès à un système d'assainissement adéquat (%)	R	50	19	21	23	24	Non Disponible (ND)	33	35	DNACPN, Municipalités, Projets	Recensement	Annuelle	CPS SEEUD/ DNACP N	CPS SEEUD/ DNACP N	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
unités industrielles et artisanales ont été créées dans les principales villes	19. Taux de réduction de l'infestation des cours d'eau par les plantes aquatiques proliférantes (%)	R	100	-	-	-	-	Taux ND Poids: 2 394,98 tonnes ou Superficie : 852,35 ha	30	40	Documents ABFN, IER, ON, Projets	Rapportage	Annuelle	Antennes régionales	ABFN	
Infrastructures de transport																
L'Extension et la qualité de gestion du réseau routier ont permis l'amélioration du transport routier	20.a. Nombre de km de routes bitumées entretenues	A	7 301	3 773	3 773	3 569	3 619	4 320	4 376	4 601	CPS/MET-DNR-SDR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ME T-DNR-SDR	CPS/ME T-DNR-SDR	
	20.b. Nombre de km de routes en terre entretenues	A	9 420	5 825	8 700	8 941	5 772	7 880	6 277	6 960	CPS/MET-DNR-SDR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ME T-DNR-SDR	CPS/ME T-DNR-SDR	
	21.a. Nombre de km de routes bitumées en bon état	A	4 413	1 675	2 793	2 880	3 619	4 320	2 555	2 781	CPS/MET	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ME T-DNR-SDR	CPS/ME T-DNR-SDR	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
	21.b. Nombre de km de routes en terre en bon état	A	3 769	1 675	5 220	3595	5 772	7 880	2 096	2 425	CPS/MET	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ME T-DNR-SDR	CPS/ME T-DNR-SDR	
	22. Nombre de km de pistes construites	A	1 800	-	263 ,38	76	718,9	1 101			CPS/MET-DNR-SDR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ME T-DNR-SDR	CPS/ME T-DNR-SDR	
Infrastructures de communication																
La population a un meilleur accès au téléphone	23. Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	R	70	-	45	53	65	68	45	50	CPS-MET/CRT, SOTELMA, ORANGE	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS-MET/CR T, SOTELMA, ORANG E	CPS-MET/CR T, SOTELMA, ORANG E	
Energie et Mines																
La population a un meilleur accès à l'électricité	24. Taux d'accès à l'électricité aux niveaux:	R	National: 64,6% Urbain: 86,90% Rural: 55,00%	National : 16,9% Urbain: 52,90% Rural: 1,30%	National: 22,53% Urbain: 55,58% Rural : 8,23%	National: 25,41% Urbain: 58,19% Rural : 11,23%	National : 25,27% Urbain: 53,00% Rural: 13,29%	National: 27,08% Urbain: 55,27% Rural: 14,89%	National: 28,30% Urbain: 65,90% Rural : 12,00%	National: 31,50% Urbain: 69,70% Rural: 15,00%	Recueils Statistiques de la CPS/ME	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/M E	CPS/M E	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
Le secteur minier s'est amélioré et a permis de maintenir la production d'or à un niveau satisfaisant	25. Exportations industrielles d'or en tonnes	R	47	62,024	56,7	52,8	53,726	46,033	47,9	47,9	Recueil Statistiques de la CPS/ME	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ME	CPS/ME	
Industrie Commerce																
L'environnement des affaires est amélioré	26. Nombre de procédures requises pour créer une entreprise.	R	-	13	11	11	7	7			Rapport « Doing Business »	Enquêtes et sondages	Annuelle	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)	
	27. Nombre de jours mis pour créer une entreprise	R	-	42	26	26	3	3			Rapport « Doing Business »	Enquêtes et sondages	Annuelle	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)	
Culture, Artisanat, Tourisme																
Développer les PME-PMI dans les secteurs de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme	28. Nombre d'arrivées dans les hôtels	R	-	200 003	221 328	234 490	204 006	205 124	300 000	321 000	OMATHO	Suivi statistique des fiches d'hébergement	Mois	OMATHO	OMATHO	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
	29. Valeur des exportations des produits artisanaux (en millier de FCFA)	R	-	506 970	1 168 352	860 315	3 733 886	5 346 793	548 761	559 736	CNPA	Suivi statistique des certificats d'origine/ Evaluation des fiches de participation aux foires salons et festivals	Mois	CNPA	CNPA	
Développement Institutionnel, Gouvernance et Participation																
Engagement de l'Etat central dans la décentralisation	30. Pourcentage du budget national transféré effectivement aux collectivités par rapport au montant inscrit dans le budget (%)	A	-	-	100	100	100	Les indicateurs relatifs aux CT ne peuvent être renseignés car le Programme d'appui à la réforme administrative et au développement économique régional (PARADER) a été lancé en 2010 et	100	100	DGB/DNCT/CADB	Rapportage	Annuelle	CDI/UE	CDI/UE	
Gouvernance locale	31. Pourcentage de PV de sessions ordinaires tenues	A	-	60	99,15	89,08	99,49%				Base OISE/ DNCT/CDI/HCCT	Rapportage	Annuelle	DNCT	DNCT	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
	et transmis à la tutelle (%)								ses indicateurs ne sont pas les mêmes que ceux du Programme d'Appui à la Réforme administrative et à la Décentralisation (PARAD).							
Mobilisation des ressources propres des CT	32. Montant des ressources propres des CT par habitant (en FCFA)	A	-	892	765,58	1012	1083				Base OISE/DNCT/HCCT	Rapportage	Annuelle	DNCTP/DNP/DNCT/CDI	DNCTP/DNP/DNCT/CDI	
Appui technique aux CT	33. Pourcentage de CT ayant reçu une assistance (%)	A	-	100	100 (59,11 Base OISE)	100				100	100	Base OISE/DNCT/HCCT	Rapportage	Annuelle	DNCT/CDI/ANICT/CNN	DNCT/CDI/ANICT
Amélioration du fonctionnement des administrations centrales et déconcentrées	34. Nouvelles Recettes - perceptions mises en service	A	-	11	11	9		-			CDI/DNCTP	Rapportage	Annuelle	DNCTP	CDI/DNCTP	
	35. Nombre d'unités fonctionnelles informatisées et connectées intranet	A	-	24	30	36	43	-			AGETIC/CDI	Rapportage	Annuelle	AGETIC/CDI	AGETIC/CDI	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
	36. Evolution du délai moyen de passation des marchés DGMP (jours)	R	-	129	119	109,68	98,50	127 jours (augmentation par rapport à 2009 en raison de l'application du nouveau code des marchés) données provisoires			DGMP	Rapportage	Annuelle	DGMP/CDI	DGMP/CDI	
Renforcer les capacités de la Société civile	37. Le nombre de rapports alternatifs de suivi et évaluation du CSCR produits par la société civile	A	-	2	4	5	7	-	1	1	Rapports alternatifs produits par la société civile : CNSC CONACIPAL, FOSCAO, GSB et AMDH	Enquêtes, revues documentaires	Annuelle	CNSC	CNSC	
	38. Nombre de programmes de renforcement de la société civile mis en œuvre et bénéficiant de l'appui technique et financier de l'Etat	A	-	4	4	3	2	2	1	1	CNSC et autres OSC faitières	Enquêtes auprès des OSC faitières, ministères et PTF	Annuelle	CNSC	CNSC	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
	39. Nombre de propositions et/ou avis de la société civile formulés pris en compte par le Gouvernement dans le cadre des politiques ou problèmes d'intérêt national	A	-	2	2	3	3	3	3	1	1	CNSC et autres OSC faitières	Enquêtes auprès des OSC faitières et ministères	Annuelle	CNSC	CNSC
	40. Pourcentage d'association et d'ONG, signataires d'accord cadre avec l'Etat, ayant déposé un rapport annuel	A	-	19%	39,37%	19,00%	49,22%	34%	23%	24%	CADB/MATCL	Rapportage	Annuelle	CADB	CADB/MATCL	
Justice	41. Nombre de juges par habitant	R	-	1/30 000	1/25 000	1/27203	1/33642	1/30000	1/22318	1/21174	Direction Nationale de l'Administration Judiciaire	Rapportage	Annuelle	Direction Nationale de l'Administration Judiciaire	Direction Nationale de l'Administration Judiciaire	
	42. Nombre d'infrastructures de justice construites ou réhabilitées	A		25	12	5	5	5	5	7	DAF du Ministère de la Justice	Rapportage	Annuelle	DAF du Ministère de la Justice	DAF du Ministère de la Justice	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
	43. Note du Mali dans le rapport « Indice de perception de la corruption »	R	-	2,8	2,7	3,1	2,8	2,7	4,2	4,6	TI/ODHD	Rapport Transparency International	Annuelle	TI/ODHD	TI/ODHD	
Renforcement du secteur social																
Education																
La disparité fille garçon à l'enseignement primaire est éliminée	44 Taux Brut de Scolarisation au 1er cycle du fondamental (écoles tout statut)	R									Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education	
	a. TBS global		91%	75,0 % (F=65,1%) (G=85,1%)	77,6% (F=68%) (G=87,8%)	80% (F=70,7%) (G=89,5%)	82% (F=73,0%) (G=91,2%)	83,4% (F=74,9%) (G=92,2%)	84,60%	87,20%						
	b. indice de parité TBS F/G			0,76	0,77	0,79	0,8	0,81	b. réduction des écarts	b. réduction des écarts						
	45. Taux Brut d'Admission au 1er cycle (écoles tout statut)	R									Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education	
	a. TBA		90%	74,20% (F=67,0%) (G=81,5%)	75,8% (F=68,9%) (G=82,9%)	79,4% (F=72,3%) (G=86,8%)	77,7% (F=70,4%) (G=85,2%)	78,4% (F=72,1%) (G=84,8%)	90,00%	90,00%						
	b. indice de parité TBA F/G			0,82	0,83	0,83	0,83	0,84	b. réduction des écarts	b. réduction des écarts						

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRП		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables		
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse	
La qualité de l'enseignement primaire est améliorée	46. Taux d'Achèvement au 1 ^{er} cycle fondamental (école tout statut)	R										Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education	
	a. TA		82,50%	48,50% (F=38,4%) (G=58,7%)	53,2% (F=42,9%) (G=63,9%)	54% (F=44,8%) (G=63,5%)	55,7% (F=47,2%) (G=64,4%)	59,1% (F=50,6%) (G=67,7%)	63,90%	67,60%							
	b. indice de parité TA F/G			0,65	0,67	0,70	0,73	0,75	b. réduction des écarts	b. réduction des écarts							
	47. Ratio Elèves/Maître au 1 ^{er} cycle du fondamental (écoles publique et communautaire)	R	50	56	55	55	53	53	56	55	Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education		
Santé et Lutte contre le VIH/SIDA																	
L'accès de la population aux services de santé est amélioré	48. Pourcentage de la population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé fonctionnel	R	58%	51%	58 %	58%	57%	59%	62%	64%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé		
La couverture vaccinale des enfants de moins de 1 an est assurée	49.a. Taux de couverture vaccinale en DTCP3 (Penta 3) chez les enfants de moins de 1 an	R	94%	92%	94%	94%	101%	92%	≥90%	≥90%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé		

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
	49.b. Taux de couverture vaccinale contre la rougeole chez les enfants de moins de 1 an	R	-	82%	89%	91%	97%	104%	94%	96%	Annuaire Statistique (SLIS) CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé	
Un accouchement assisté de qualité est assuré aux femmes	50. Taux d'accouchement assisté (y compris par les ATR)	R	65%	55%	58%	61%	64%	65%	63%	65%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé	
Le niveau de la consultation prénatale a augmenté	51. Taux de CPN	R	80%	75%	78%	82%	90%	89%	83%	86%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé	
Le niveau d'utilisation des services de santé est amélioré	52. Taux d'utilisation de la consultation curative	R	-	0,26	0,29	0,29	0,33	37%	0,35	0,36	Annuaire Statistique (SLIS et SIH) CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS/Sa nté	CPS/Sa nté	
La lutte contre le VIH/SIDA s'est intensifiée	53.. Taux de prévalence VIH/SIDA parmi les femmes enceintes	I	1,75%	3,50%	2,80%	-	2,70%	-	-	1,20%	Rapport surveillance sentinelle CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé	
Développement social et solidarité																
La couverture maladie de la population par des systèmes d'assurance maladie de type	54a. Pourcentage de la population couverte par les mutuelles	R	-	1,70%	2,4%	2,60%	2,8% (chiffre révisé)	3%	4,70%	4,80%	Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/DN PSES	CDS/DN PSES	

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
social et solidaire a augmenté	54b. Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé	R	-	1,50%	1,7	1,90%	2,1% (chiffre révisé)	3%	3,50%	4,00%	Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/DN PSES	CDS/DN PSES	
La prise en charge des personnes démunies est améliorée	55. Pourcentage de personnes démunies prises en charge médicalement	R	-	35,40%	48%	53%	56,70%	-	50%	50%	Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/DN DS	CDS/DN DS	
Logement																
L'accès au logement de la couche de population à faible revenu est facilité	56. Nombre de logements économiques sociaux construits au profit de la population à faible revenu	R	12 000	880	1 087	1027	1700	2100	875	875	Rapport de la DAF du MLAFU	Rapportage	Annuelle	DAF/ML AFU	DAF/ML AFU	
Emploi																
La création et la promotion d'emplois durables sont assurées	57. Nombre de nouveaux emplois créés	R	-	23 019	17 277	28 764	38413 (chiffre révisé)	23 828	10 000	10 000	Rapport annuel	Collecte de données par fichiers administratifs	Annuelle	DNE/AN PE/DOE F	DNE/AN PE/DOE F	
Genre et équité																

Résultats	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations					Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	2010	2011				Collecte	Analyse
La promotion de l'égalité du genre et de l'équité dans la population est assurée.	58. Pourcentage de sièges occupés par les femmes à des postes électifs	R	30	6,4	6,4	6,4	8	8	24	28	Rapport de collecte/Base de données Femme et Enfant CNDIFE	Fiches de collecte	Annuelle	CNDIFE/MATCL/Chambres consulaires	CNDIFE/MATCL/Chambres consulaires	
	59. Pourcentage de femmes exploitantes agricoles	R	30	3,1	-	-	20	20	20	25	CPS Développement Rural/CNDIFE	Recensement	3 ans	CPS SDR/CNDIFE	CPS SDR/CNDIFE	
Eau potable																
La population a un meilleur accès à l'eau potable	60. Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau meilleure aux niveaux:	R	National: 80,4% Semi-urbain et urbain: 90,7% Rural: 75,9%	National: 67,4% Semi-urbain et urbain: 76,6% Rural: 63,7%	National: 70,1% Semi-urbain et urbain: 75,9% Rural: 67,6%	National: 71,7% Semi-urbain et urbain: 76,3% Rural: 69,9%	National: 73,1% Semi-urbain et urbain: 77,4% Rural: 71,40%	National: 75,5% Semi-urbain et urbain: 79,3% Rural: 73,90%	National: 73,9% Semi-urbain et urbain: 76,50% Rural: 72,90%	National: 75,4% Semi-urbain et urbain: 77,80% Rural: 73,80%	Recueil Statistiques de la CPS/SEEUD	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/SEEUD	CPS/SEEUD	

ANNEXE 2 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2009 DU CSCRP**Tableau de suivi (au 20 juin 2011) des recommandations de la revue 2009 du CSCRP réalisée en juin 2010**

Recommandations	Responsabilités	Niveau de réalisation	Observations
Recommandations pour stimuler une croissance équitable et durable			
1. Accélérer la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole	GdM		
Finalisation de la Politique de développement Agricole (PDA) et du Programme national d'investissement du secteur Agricole (PNISA) et mobilisation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre		En cours	En 2010 le gouvernement a successivement adopté les textes de création du fonds national d'appui à l'agriculture, la loi relative au statut des exploitants et exploitations agricoles, la politique semencière agricole d'origine végétale et le programme gouvernemental d'aménagement de 103 000 hectares
2. Développer les activités de transformation des produits agricoles	GdM		
Incitations à investir la transformation de produits agricoles		En cours	La Politique de Développement Industriel a été adoptée en Conseil des Ministres (10 mars 2010). Par ailleurs, la réalisation du projet sucrier de Markala avance (accord de financement signé en juin 2011 et début des travaux prévus pour fin 2011) et une Unité de Transformation de fruits en confiture a été créée à Yanfolila.
3. Développer les filières d'exportation agro-sylvo-pastorales	GdM et secteur privé		
Développement de contacts en vue de la commercialisation des produits		En cours	L'Agence pour la Promotion des Exportations (APEX) a été créée (projet de décret adopté en Conseil des Ministres du 27 octobre 2010). Elle apportera un appui aux entrepreneurs qui souhaitent exporter.
Sensibilisation des entrepreneurs à l'importance des normes internationales pour pouvoir exporter		Réalisé	Cette sensibilisation est réalisée dans le cadre du projet de Cadre intégré pour le Commerce.

4. Favoriser la formation professionnelle	GdM et secteur privé		
Mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la Politique nationale de formation professionnelle		En cours	Depuis l'adoption de la politique nationale de Formation professionnelle (juillet 2009), la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP) n'a reçu de financement que du PISE II et du Budget Spécial d'Investissement. Toutefois, il existe désormais des instituts de formation professionnelle dans toutes les régions. Mais les équipements restent insuffisants et les ressources humaines manquent pour animer et gérer ces centres.
Amélioration de l'offre de formation dans les 8 secteurs clés identifiés dans la Politique nationale		En cours	Les programmes de formation sont de plus en plus élaborés en partenariat direct avec les organisations professionnelles. Désormais, environ 80% des diplômés des centres de formation trouvent un emploi dans les 12 mois suivant l'obtention du diplôme.
5. Alléger les contraintes administratives pour les entreprises	GdM		
Réduction des contrôles et clarification des procédures et Réduction des frais d'établissement officiels et non officiels			L'Agence de Promotion des Investissements (API) est opérationnelle et a permis de raccourcir la durée de création d'entreprises de 26 jours à 3 jours et de réduire le nombre d'étapes de 11 à 4.
Redéfinition du mandat des institutions au service des entreprises du MEF et du MIIC			Le Projet de textes relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence et de ses services régionaux et subrégionaux été adopté en Conseil des Ministres (27 octobre 2010).
6. Faire respecter la réglementation pour protéger l'environnement et accélérer la mise en œuvre du programme de gestion durable des terres	GdM		
Respect de la réglementation en vigueur, grâce à l'augmentation des moyens des autorités de contrôle et à des actions de sensibilisation		Non réalisé	La réglementation reste insuffisamment appliquée et les populations restent peu sensibilisées aux problèmes environnementaux. Néanmoins, dans l'enseignement fondamental, un effort est réalisé pour intégrer la protection de l'environnement dans les programmes scolaires.
Mise en œuvre du Cadre Stratégique d'Investissement en matière de Gestion Durable des Terres (CSI/GDT)		En cours	La mise en œuvre de ce Cadre stratégique d'Investissements a débuté.
Instauration de mesures qui incitent les différentes parties prenantes à opter pour des systèmes de production respectueux de l'environnement		En cours	Le gouvernement a adopté un projet de loi portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation de sachets plastiques.

7. Faciliter l'accès du secteur privé au crédit	GdM et secteur privé		
Mise en place d'un Fonds de garantie pour les PME de 5 milliards de FCFA		Réalisé	La synthèse des études du projet de création de ces 2 fonds a été examinée en Comité Interministériel de Suivi du Cadre Macroéconomique (8 octobre 2009). Les dotations sont acquises (5 milliards par fonds) et restent à être mobilisées.
Mise en place d'un Fonds national d'investissement pour les PME de 5 milliards de FCFA		Réalisé	
Lancement d'une réflexion pour déterminer si ce type de fonds pourrait être utile pour les grandes entreprises		En cours	Des réflexions sont menées.

Recommandations pour accélérer la réduction de la pauvreté			
8. Améliorer la productivité de l'agriculture vivrière	GdM et PTF		
Accélération du rythme de réalisation des aménagements hydro-agricoles afin de mieux sécuriser la production			En 2010, le nombre d'hectares aménagés a été nettement plus élevé qu'au cours des années passées (12 570 ha contre 4332 ha en 2009, 7642 ha en 2008, 2822 ha en 2007). Ces chiffres portent sur les aménagements en maîtrise totale de l'eau comme les autres types d'aménagement.
Amélioration de l'accès au crédit agricole et de l'équipement des paysans, éleveurs et pêcheurs		En cours	Compte tenu du succès de l'Initiative Riz, le gouvernement a prolongé cette initiative et l'a étendue à d'autres céréales (en particulier maïs, blé et sorgho). Cette initiative consiste essentiellement à : - subventionner les intrants (engrais, produits phytosanitaires, semences de qualité) - fournir des équipements agricoles, - fournir des appuis-conseils et recruter des agents d'encadrement.
Maintien de prix incitatifs pour les producteurs tout en sauvegardant le pouvoir d'achat des consommateurs		Non réalisé	En février 2011, les prix nationaux pondérés aux producteurs des principales céréales sont inférieurs d'environ 10% à ceux de février 2010 (-7% pour le maïs, -9% pour le sorgho, -12% pour le mil). Ceci a contribué à ce que l'inflation soit encore plus modérée en 2010 qu'en 2009 (1,2% contre 2,2%).

9. Continuer à améliorer l'offre de services sociaux à l'échelle des communes en veillant à réduire les disparités régionales	GdM et PTF		
Augmentation du nombre d'infrastructures de base (santé, éducation et eau potable)		Réalisé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le nombre de CSCOM est passé de 993 en 2009 à 1032 en 2010 (ce qui est très proche de 1070 CSCOM prévus pour 2010 dans les Programmes de développements régionaux, PDSEC). 2. Le nombre d'écoles fondamentales publiques est passé de 4 482 en 2009 à 5 721 en 2010 (1239 écoles supplémentaires, soit une hausse de 27,6%). Cette hausse spectaculaire s'explique en grande partie par la transformation d'écoles communautaires en écoles publiques. Ainsi, le nombre d'écoles communautaires a baissé de 777, de 2009 à 2010. D'une manière générale, la construction des bâtiments accuse souvent un important retard et la qualité est inégale. En outre, il existe des difficultés dans l'application de la convention ANICT-MEALN. 3. Le taux d'accès de la population à l'eau potable est passé de 73,1% en 2009 à 75,7% en 2010. Mais la création d'Equivalents Points d'Eau Modernes (EPEM) a été moins élevée que prévue (978 créés en 2010 contre 1553 programmés). Il en va de même pour les EPEM réhabilités (508 contre 893 programmés).
Renforcement des moyens humains dans les infrastructures de santé et d'éducation.		Réalisé	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'insuffisance du personnel qualifié est un problème majeur dans la santé, surtout dans les zones éloignées des grands centres urbains. A titre d'exemple, en 2010, dans les régions de Kayes et de Tombouctou, respectivement 16,1% et 25,5% des CSCOM sont encore dirigés par des auxiliaires de la santé. 2. Le ratio maîtres-élèves dans les écoles publiques est passé de 61 en 2009-2010 à 56 en 2010-2011 (sur la base du RGPH de 2009). Pour l'ensemble des écoles, ce rapport passe de 50 à 44 pour la même période (sur la base du RGPH de 2009 également).
10. Accélérer la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population	GdM et PTF		
Mobilisation des ressources requises à la mise en œuvre du Programme d'Actions et Investissements Prioritaires pour la Population 2010-2014		En cours	La mise en œuvre du PAIPP a débuté.

11. Poursuivre les actions engagées pour le développement de la microfinance	GdM, PTF et secteur privé		
Elaboration d'une stratégie de restructuration du secteur		Réalisé	Une Stratégie nationale de Développement de la Microfinance (SNDM) a été élaborée en 2010. Elle est accompagnée d'un plan d'action.
Renforcement des capacités des instances de contrôle et de promotion		En cours	Une étude a été réalisée. La Cellule de contrôle et de surveillance des systèmes financiers décentralisés est chargée de mettre en œuvre les recommandations de cette étude.
Régularisation de la situation de toutes les institutions de microfinance qui opèrent en marge de la réglementation		En cours	Une étude a été réalisée. La Cellule de contrôle et de surveillance des systèmes financiers décentralisés est chargée de mettre en œuvre les recommandations de cette étude.
Renforcement des capacités des institutions de microfinance pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'affaires		En cours	Une étude est en cours sous la supervision de la Cellule de promotion et d'appui des systèmes financiers décentralisés.
Renforcement des capacités des institutions de microfinance pour la mise en place de Systèmes d'Information et de Gestion (SIG) performants		En cours	Une étude est en cours sous la supervision de la Cellule de promotion et d'appui des systèmes financiers décentralisés.
Développement de produits adaptés et innovants pour des cibles et des zones spécifiques afin de réduire les disparités régionales		En cours	La répartition des institutions de microfinance sur le territoire évolue de manière contrastée. La concentration des institutions à Bamako s'accroît (30% des IMF en 2009), tandis la part des IMF implantées dans les 4 régions du Nord augmente légèrement. En revanche, elle recule dans les autres régions du pays.
Diversification de l'offre de services financiers des institutions de microfinance (notamment les services d'épargne)		En cours	Une étude est en cours
Approfondissement de l'articulation avec le secteur bancaire		En cours	Une étude est en cours.
Mise en place d'un fonds de garantie permettant d'améliorer le refinancement des institutions de microfinance		Non réalisé	Cette action n'est plus considérée comme utile par la Cellule de contrôle et de surveillance des systèmes de financiers décentralisés compte tenu du lancement d'un fonds sous régional.

Recommandations pour augmenter le volume et l'efficacité des financements			
<p>12. Atteindre un taux de pression fiscale de 17 % par élargissement de l'assiette fiscale</p>	<p>GdM</p>		
<p>Poursuite des réformes institutionnelles et organisationnelles entreprises au sein de l'administration fiscale</p>		<p>Réalisé</p>	<p>Sur les 81 mesures prévues en 2010 dans le PAGAM/GFP pour « Développer l'efficacité des Administrations Fiscales et Financières », 61 ont été lancées. Parmi celles-ci, il faut souligner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la validation du manuel de procédures internes des services du Trésor ; - la mise en place d'un Comité Technique de Trésorerie (octobre 2010), en vue de la régulation des dépenses de l'Etat en fonction des ressources réellement attendues ; - la régularisation des comptes d'attentes et d'avances à la DNTCP ; - l'adoption par le Gouvernement du projet de loi portant institution de la taxe foncière au Mali ; - l'opérationnalisation de la Cellule de Politique Fiscale à la DGI ; - la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment par le recensement de nouveaux contribuables œuvrant dans le secteur informel au niveau de la DGI ; - l'intensification des efforts de recouvrement au niveau des services de recettes; - la construction du Bureau National des Produits Pétroliers ; - la formation des agents de brigade au niveau des Douanes ; - l'ouverture d'une douzaine de Bureaux Subrégionaux des Domaines et du Cadastre sur le territoire national ; - le suivi rapproché des sites miniers dans le cadre du recouvrement des recettes de la DNDC. <p>Parmi les activités non initiées, il y a notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse des financements hors appuis budgétaires des projets en vue de leur intégration dans la balance générale des comptes du Trésor ; - le suivi électronique des mouvements des comptes bancaires appartenant à l'Etat ; - le diagnostic de la faible application de la taxe sur la plus value de cession immobilière ; - l'interconnexion des administrations des Impôts, des Douanes et du Trésor.

Poursuite du dialogue entre le Gouvernement et ses partenaires financiers afin d'assurer la transparence de la gestion des finances publiques		Réalisé	<p>Le Gouvernement et les PTF ont entretenu un dialogue étroit sur la gestion des Finances publiques. Celui-ci s'est principalement déroulé à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'atelier de validation du PAGAM/GFP II (juin 2010) ; - la Revue budgétaire conjointe (octobre 2010) ; - la présentation du rapport provisoire et du rapport définitif du PEFA (septembre 2010 et mars 2011) - l'évaluation Phase 2 de la Déclaration de Paris (janvier 2010) - la présentation du rapport provisoire de l'Evaluation des opérations d'Aides budgétaires (avril 2011) - la Commission Mixte Mali-PTF (juin 2011) - les rencontres mensuelles MEF-Troïka.
13. Élever la part des dépenses en capital dans le budget de l'Etat	GdM		
Alignement des dépenses en capital sur les prévisions du CSCRП		Non réalisé	En 2010, les dépenses en capital se sont élevées à 367 Mds, contre 514 Mds prévus dans le CSCRП (soit un taux de réalisation de 71%). En outre, alors que le CSCRП prévoyait qu'en 2010, les dépenses courantes et les dépenses en capital auraient un poids quasi équivalent (respectivement 52 et 48% des dépenses budgétaires), les dépenses courantes ont été bien supérieures aux dépenses en capital (respectivement 61 et 39% des dépenses budgétaires).
Augmentation de la part des dépenses en capital dans le budget de l'Etat		Non réalisé	Alors qu'en 2009, 41% des dépenses budgétaires étaient des dépenses en capital, ce ratio est tombé à 39% en 2010. Dans le même temps, la part des dépenses courantes dans les dépenses budgétaires est ainsi passée de 59 à 61%.
Hausse de la part des dépenses consacrées à l'Axe 1 du CSCRП « Développement des infrastructures et des secteurs productifs »		Réalisé	La part des dépenses consacrées au "développement des infrastructures et des secteurs productifs" (Axe 1 du CSCRП) est passée de 20 à 21%, de 2009 à 2010. Elle s'élevait à 28 et 27% respectivement en 2007 et 2008.

14. Poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques	GdM et PTF		
Plus grande transparence dans la chaîne de la dépense (notamment grâce à la mise en œuvre du PAGAM/GFP I et II)		En cours	<p>Au 31 décembre 2010, la situation de l'interconnexion des services de la dépense est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) 40 sites constitués de DAF ministérielles et d'institutions de la République sont totalement interconnectés par Fibre Optique, (ii) 8 DAF logées dans des bâtiments baillés sont interconnectés par Liaison Spécialisée (iii) le District de Bamako et les 8 régions administratives sont également interconnectés avec le MEF. <p>Grâce à cette interconnexion, depuis 2008, il est possible de tirer en temps réel la situation d'exécution globale du Budget de l'Etat ou celle de chacun des sites (DAF ou régions) connectés. Par ailleurs, de nombreux documents sont diffusés sur le site web du MEF: la loi de finances 2010 et ses annexes, les situations trimestrielles et annuelles d'exécution du Budget d'Etat de 2009 et 2010, les rapports du PAGAM/GFP de 2006 à 2010 et leurs annexes, les notes trimestrielles d'Information du Ministre de l'Economie et des Finances de 2009 et 2010, etc.</p>
15. Poursuivre les efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide	GdM et PTF		
Amélioration de la prévisibilité de l'aide grâce à la disponibilité dans les délais requis de données exhaustives		Réalisé	<p>Les prévisions des PTF membres de l'OCDE sont désormais collectées chaque année par le SHA pour élaborer le Cadre des Ressources à Moyen-Terme (CRMT). En 2011, la collecte a été effectuée durant le 2ème trimestre. A partir de 2012, l'exercice sera encore amélioré par :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1/ une plus grande implication des PTF non membres de l'OCDE, 2/ une collecte des données durant le 1er trimestre afin de permettre la publication du Rapport CRMT 2013-2015 avant le 1er juillet 2012.
Approfondissement de l'approche sectorielle et son introduction dans de nouveaux secteurs		En cours	<p>En 2010, l'approche sectorielle a été approfondie dans les secteurs dans lesquels elle était déjà en place (Santé, Education, Décentralisation, Développement institutionnel, Finances publiques, Statistiques, Eau potable et Irrigation...). Par exemple, en matière d'éducation, le PISE III a été lancé en avril 2010 et en matière de Finances publiques, le PAGAM/GFP II a été lancé en janvier 2011. Les réflexions se poursuivent pour étendre l'approche-programme à d'autres secteurs, notamment le développement rural.</p>

Utilisation accrue de l'appui budgétaire en l'alignant sur le cycle budgétaire, notamment pour les versements		Réalisé	En 2010, un nouveau PTF a adhéré au système des aides budgétaires globales (la Suisse), ce qui porte à 11 le nombre de PTF impliqués dans ce système (contre 9 en 2009 et 7 en 2006). En parallèle, les montants d'ABG ont augmenté de manière régulière (49 mds en 2007, 54 Mds en 2008, 89 Mds en 2009 et 102 Mds en 2010). Les ABS ont en revanche tendance à stagner (44 Mds chaque année depuis 2007 sauf en 2008, 50 Mds).
Utilisation des systèmes nationaux de finances publiques et de passation de marchés		Réalisé	Le volume de l'aide des PTF membres de l'OCDE qui respecte les systèmes nationaux de gestion des finances publiques augmente régulièrement (295 Mds en 2010, contre 282 en 2009 et 153 en 2005) tout comme le volume de l'aide fournie par ces PTF qui respecte les systèmes nationaux de passation des marchés publics (371 Mds en 2010 contre 342 Mds en 2009 et 249 Mds en 2005). Toutefois, ces volumes n'augmentent pas aussi vite que le volume global de l'aide et au final, la part de l'aide alignée sur les systèmes nationaux décroît (de 34% en 2007 et 2009 à 30% en 2010 pour les systèmes de gestion des FP ; de 45% en 2005 à 40% en 2009 et 37% en 2010 pour les systèmes de passation des marchés)
Harmonisation continue des déclencheurs des appuis budgétaires		Réalisé	Conformément aux recommandations de la RBC 2010, un Comité de mobilisation des aides budgétaires a été mis en place pour veiller à l'harmonisation des déclencheurs d'appuis budgétaires. Ce groupe se réunit régulièrement afin de parvenir à une matrice des déclencheurs d'aides budgétaires globales i) qui soit réellement une matrice commune (PTF/Gouvernement) et non plus la compilation des déclencheurs des différents PTF et ii) dont le nombre de déclencheurs soit réduit. La Matrice validée par le MEF a été transmise fin mai aux PTF. Seuls les déclencheurs liés à un PTF doivent encore être intégrés.
Harmonisation des procédures des PTF et coordination des interventions en développant les missions et travaux analytiques conjoints		Non réalisé	Les groupes thématiques des PTF n'ont pas élaboré de principes directeurs et de calendrier prévisionnel pour les missions et travaux analytiques conjoints.
Amélioration de la répartition des tâches entre PTF et de recherche de complémentarités		En cours	Il a été décidé dès 2010 qu'une meilleure division du travail serait l'objectif majeur de l'élaboration de la prochaine Stratégie Commune d'Assistance-Pays (SCAP). Par ailleurs, des efforts sont réalisés pour parvenir à une meilleure division du travail et complémentarité entre PTF, à travers l'actualisation de la Matrice de complémentarité des PTF et le Tableau global de positionnement des PTF. Au delà des résultats chiffrés de cette actualisation, le leadership de la partie nationale sur les orientations en matière de division du travail doit être renforcé.
Poursuite de la mise en place des Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)		Réalisé	En 2010, 24 Ministères ont élaboré un CDMT, contre 20 en 2009. Des efforts doivent encore être réalisés pour parvenir à un format harmonisé des CDMT.
Responsabilité mutuelle en transformant les cadres de concertation existants en véritables espaces de redevabilité réciproque		En cours	Au fil des ans, la RBC devient un véritable espace de redevabilité réciproque, de même que la Commission mixte Mali-PTF. Si celle-ci ne s'est réunie qu'une fois en 2010, elle se réunira plus régulièrement à compter de la CM du 16 juin 2011.

16. Convaincre les PTF qui ne le sont pas encore de s'impliquer dans les dispositifs de coordination existants	GdM et PTF		
Augmentation du nombre de PTF dits émergents dans les groupes thématiques et transversaux des PTF		Non réalisé	Les PTF dits émergents n'ont pas davantage participé aux groupes thématiques des PTF, au cours de l'année 2010.
17. Renforcer les capacités d'investissement des collectivités territoriales dans le souci de remédier aux disparités régionales	GdM		
Renforcement des systèmes d'information sur les besoins des CT (sur la base du Recensement de la Population et des indicateurs de pauvreté)		Non réalisé	Les résultats détaillés définitifs du RGPH et des enquêtes MICS et ELIM n'étaient pas disponibles en mai 2011. Ceci a empêché que cette recommandation puisse être mise en œuvre.
Mise en œuvre de schémas d'aménagement et de projets d'investissement à long terme.		En cours	Les Programmes de développement économiques, sociaux et culturels (PDSEC) des régions ainsi que les Schémas régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT) sont partiellement mis en œuvre. Les régions cherchent à les améliorer. Des efforts doivent également être réalisés pour qu'ils tiennent davantage compte les uns des autres ainsi que des politiques nationales.
18. Renforcer le suivi des ressources des collectivités publiques	GdM		
Renforcement des capacités de la DNTCP pour suivre les ressources affectées aux CT		Non réalisé	Cette recommandation n'a pas réellement été mise en œuvre en 2010 mais le Plan d'Action 2011 du PAGAM/GFP II prévoit de renforcer la DNTCP pour qu'elle puisse procéder à la mise en état d'examen des comptes de gestion puis transmettre à la Section des comptes de la Cour Suprême des comptes de gestion et un projet de loi de règlement complets et exploitables ;
Renforcement du mandat institutionnel de l'Etat pour contrôler les CT, notamment pouvoir d'inspection et/ou d'audit		Réalisé	EN 2010, les actions suivantes ont été réalisées pour améliorer le contrôle de l'Etat sur les CT : -conduite d'une étude sur les outils de contrôle des Collectivités Territoriales ; -formation des membres des Cellules d'Appui à la Décentralisation des ministères ; -définition du cadre de l'inspection annuelle des CT par l'Etat.
Renforcement de leurs moyens humains et matériels		En cours	En 2010, les objectifs en matière de transfert de ressources ont été dépassés ou atteints : - Les dotations aux structures de tutelle des CT se sont élevées à 734 millions de FCFA, contre une prévision de 660 millions. - Les dotations aux CT se sont élevées à 1,51 Mds de FCFA, ce qui correspond exactement à la prévision.

			Par ailleurs, les agents recrutés par les collectivités territoriales bénéficient d'une formation, par le Centre de Formation des Collectivités Territoriales.
19. Poursuivre la mise en œuvre des mesures prises pour stimuler les investissements étrangers	GdM		
Accélération de la mise en œuvre du Plan d'actions pour l'amélioration de l'environnement des affaires		En cours	<p>Le Mali occupe désormais le 9ème rang des pays réformateurs dans le classement Doing Business. Les réformes de 2010 portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'entreprise : L'opérationnalisation du Guichet unique, effective depuis avril 2009, a permis de simplifier les procédures administratives, de raccourcir les délais de création de 26 à 3 jours et de réduire les frais de création d'entreprises. Ces réformes ont sans doute fortement contribué à la hausse de 25% du nombre d'entreprises créées en 2010. - L'obtention du permis de construire : Les délais d'obtention ont été réduits à 19 jours et les frais d'obtention ont été abaissés. Ces efforts expliquent en grande partie la hausse sensible du nombre de permis octroyé en 2010. - La facilitation du commerce transfrontalier : En 2010, la simplification des procédures, la célérité des opérations et la création d'un cadre de concertation entre les acteurs du commerce ont permis de réduire les délais du commerce transfrontalier. - Le renforcement de la protection des investisseurs : En 2010, les conditions de divulgation d'information par les entreprises au profit des actionnaires minoritaires ont continué à être améliorées. - L'amélioration de l'exécution des contrats : La protection judiciaire du lien contractuel a été renforcée et les décisions de justice sont rendues plus rapidement.
Révision du Code des Investissements		En cours	Le Code des Investissements révisé a été adopté par le Gouvernement. Il est actuellement examiné par l'Assemblée nationale.
20. Concevoir et mettre en oeuvre un ensemble cohérent de mesures visant à mieux orienter les transferts des Maliens de l'extérieur	GdM et secteur privé		
Promotion de produits financiers mieux adaptés aux attentes des migrants afin de sécuriser l'épargne qu'ils investissent au Mali		En cours	Une étude est en cours pour stabiliser les fonds provenant de la diaspora malienne, notamment par la création de banques maliennes dans plusieurs pays d'accueil.

Développement de mécanismes qui inciteraient à utiliser ces fonds pour des investissements sociaux ou productifs		En cours	Une étude est en cours pour optimiser l'impact des transferts de fonds des Maliens de l'Extérieur sur le financement de l'Economie.
21. Entreprendre dès septembre 2010 la préparation de la 4^{ème} Revue du CSCRP et du CSCRP 2012 – 2017	GdM		
Opérationnalisation des mécanismes institutionnels de suivi-évaluation du CSCRP tout au long de l'année		En cours	La Commission Mixte Mali-PTF s'est tenue le 16 juin 2011. Les groupes de travail du CSCRP se réunissent régulièrement depuis avril. Le Comité de Pilotage se réunira en Septembre et le Comité d'Orientation en Novembre. La CM se réunira à nouveau en Novembre.
Coopération étroite avec tous les acteurs concernés (administrations centrales déconcentrées et décentralisées, secteur privé, société civile)		Réalisé	9 concertations régionales pour l'élaboration du CSCRP 2012-2017 ont été organisées par la CT/CSLP entre le 30 avril et le 30 juin 2011. Ces concertations ont permis aux administrations centrales de recueillir l'avis des administrations décentralisées et déconcentrées, ainsi que des Organisations de la Société civile dans les régions. En parallèle, la société civile a organisé ses propres concertations régionales pour l'élaboration du CSCRP 2012-2017. Par ailleurs, les ministères sectoriels, la société civile et le secteur privé ont participé aux travaux des groupes de travail du CSCRP. Des efforts doivent être fournis au cours des prochains mois pour améliorer l'implication des représentants du secteur privé et des parlementaires dans l'élaboration du CSCRP 2012-2017.
Etablissement d'un calendrier réellement harmonisé, qui permet de collecter les données requises à temps		En cours	Les conclusions de l'étude pour la mise en place d'un calendrier réellement harmonisé sont disponibles. Pour opérationnaliser ce calendrier, il est prévu : <ul style="list-style-type: none"> • d'informer le Conseil des Ministres de la mise en place d'un Calendrier des Revues et leur alignement sur le processus budgétaire, sous forme de communication verbale au plus tard en juillet 2011 ; • de proposer un canevas standard de revue pour les départements sectoriels en vue d'une cohérence d'ensemble et d'une meilleure exploitation des rapports des revues sectorielles par la Cellule Technique du Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté (CT/CSLP) et la Direction Générale du Budget (DGB) ; • de faire une lettre circulaire du MEF pour les ministères en vue de leur imposer un deadline pour la tenue de leurs revues avant celle du CSCRP (prévue chaque année au début du mois de Juin); • de prévoir une inscription budgétaire conséquente au niveau de chaque département pour assurer le financement des activités liées aux revues sectorielles et aux revues des projets et programmes.

ANNEXE 3 : Taux de croissance réelle du PIB

Tableau 20 Taux de croissance réelle du PIB de 2007-2011

CROISSANCE REELLE	2007	2008	2009	2010	2007-2010	2011
<i>PIB Secteur primaire</i>	2,5 %	13,2 %	5,6 %	11,5 %	8,2 %	6,4 %
PIB Agriculture	1,0 %	20,2 %	6,4 %	16,0 %	10,9 %	8,2 %
PIB Agriculture vivrière hors riz	6,4 %	14,4 %	5,6 %	14,0 %	10,1 %	6,3 %
PIB branche consolidé du riz	2,6 %	48,5 %	6,0 %	24,0 %	20,3 %	5,5 %
PIB Agriculture industrielle hors coton	8,0 %	22,0 %	9,0 %	9,5 %	12,1 %	5,0 %
PIB branche consolidé coton	-41,1 %	-16,8 %	16,8 %	7,0 %	-8,5 %	60,0 %
PIB Élevage	4,6 %	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,3 %	2,8 %
PIB Pêche	4,3 %	3,0 %	3,8 %	4,0 %	3,8 %	4,6 %
PIB Sylviculture	4,5 %	3,9 %	5,6 %	4,6 %	4,7 %	4,6 %
<i>PIB Secteur secondaire</i>	-4,6 %	-4,6 %	3,5 %	-2,1 %	-1,9 %	5,4 %
PIB Produits de l'extraction	-8,4 %	-6,4 %	1,5 %	-14,3 %	-6,9 %	3,3 %
PIB Agroalimentaire - boisson - tabac	0,7 %	-20,0 %	8,1 %	4,0 %	-1,8 %	4,0 %
PIB Industries textiles	-19,9 %	-34,0 %	5,0 %	4,9 %	-11,0 %	12,0 %
PIB Autres branches manufacturières	-19,1 %	16,2 %	-9,2 %	-8,4 %	-5,1 %	4,0 %
PIB Électricité eau	9,7 %	10,0 %	10,0 %	10,0 %	9,9 %	9,0 %
PIB Bâtiment et travaux publics	8,7 %	4,5 %	6,0 %	7,0 %	6,6 %	5,0 %
<i>PIB Secteur tertiaire</i>	10,4 %	4,3 %	3,5 %	4,5 %	5,7 %	4,4 %
PIB Commerce	12,0 %	4,4 %	4,5 %	5,5 %	6,6 %	4,5 %
PIB Transport et télécommunication	20,9 %	10,0 %	1,9 %	5,0 %	9,5 %	5,5 %
PIB Autres services marchands non financiers	8,0 %	1,0 %	5,3 %	4,0 %	4,6 %	5,0 %
PIB Services financiers	5,0 %	2,0 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,0 %
PIB Services non marchands	1,2 %	2,0 %	1,9 %	3,0 %	2,0 %	3,0 %
PIB Production imputée de services bancaires (marges d'intérêt)	-12,3 %	5,5 %	4,0 %	5,0 %	0,6 %	8,0 %
PIB au coût des facteurs, prix de 1987	3,9 %	5,5 %	4,4 %	5,9 %	4,9 %	5,4 %
Taxes indirectes (moins subventions)	9,5 %	-2,0 %	5,9 %	4,2 %	4,4 %	4,3 %
<i>PIB aux prix du marché, prix de 1987</i>	4,3 %	5,0 %	4,5 %	5,8 %	4,9 %	5,3 %
EMPLOIS	2007	2008	2009	2010	2007-2010	2011
CONSOMMATION FINALE	4,4 %	3,3 %	3,1 %	4,5 %	3,8 %	4,2 %
MENAGES	4,5 %	1,9 %	3,1 %	4,4 %	3,5 %	4,0 %
ADMINISTRATIONS	4,3 %	8,0 %	3,0 %	5,0 %	5,1 %	5,0 %
FORM. BRUTE DE CAPITAL (Investissements)	5,6 %	7,9 %	6,5 %	15,7 %	8,9 %	9,4 %
FBCF	15,2 %	-0,8 %	14,0 %	6,9 %	8,8 %	8,0 %
Privée	12,9 %	3,7 %	10,5 %	7,7 %	8,7 %	8,9 %
Publique	17,9 %	-5,9 %	18,4 %	6,0 %	9,1 %	7,0 %
VARIATION DE STOCKS	-75,8 %	359,9 %	-58,7 %	228,0 %	113,3 %	19,9 %
EXPORTATIONS	0,5 %	-13,0 %	1,0 %	6,0 %	-1,4 %	8,0 %
IMPORTATIONS	1,2 %	-19,1 %	-3,4 %	12,0 %	-2,3 %	9,0 %

Source : INSTAT

Annexe 4 Contributions sectorielles à la croissance du PIB

Tableau 21 Contributions sectorielles à la croissance du PIB

CROISSANCE REELLE	2007	2008	2009	2010	2007-2010	2011
<i>PIB Secteur primaire</i>	0,8 %	4,4 %	2,0 %	4,2 %	2,9 %	2,5 %
PIB Agriculture	0,2 %	3,9 %	1,4 %	3,6 %	2,3 %	2,0 %
PIB Agriculture vivrière hors riz	0,8 %	1,8 %	0,8 %	2,0 %	1,4 %	1,0 %
PIB branche consolidé du riz	0,1 %	1,9 %	0,3 %	1,4 %	0,9 %	0,4 %
PIB Agriculture industrielle hors coton	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
PIB branche consolidé coton	-0,8 %	-0,2 %	0,1 %	0,1 %	-0,2 %	0,6 %
PIB Élevage	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
PIB Pêche	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
PIB Sylviculture	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %
<i>PIB Secteur secondaire</i>	-1,0 %	-0,9 %	0,7 %	-0,4 %	-0,4 %	0,9 %
PIB Produits de l'extraction	-0,7 %	-0,5 %	0,1 %	-1,0 %	-0,5 %	0,2 %
PIB Agroalimentaire - boisson - tabac	0,0 %	-0,5 %	0,2 %	0,1 %	-0,1 %	0,1 %
PIB Industries textiles	-0,5 %	-0,6 %	0,1 %	0,1 %	-0,2 %	0,1 %
PIB Autres branches manufacturières	-0,4 %	0,3 %	-0,2 %	-0,1 %	-0,1 %	0,1 %
PIB Électricité eau	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %
PIB Bâtiment et travaux publics	0,4 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,2 %
<i>PIB Secteur tertiaire</i>	3,8 %	1,7 %	1,4 %	1,7 %	2,1 %	1,7 %
PIB Commerce	1,7 %	0,7 %	0,7 %	0,8 %	1,0 %	0,7 %
PIB Transport et télécommunication	1,3 %	0,7 %	0,1 %	0,4 %	0,7 %	0,4 %
PIB Autres services marchands non financiers	0,5 %	0,1 %	0,4 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %
PIB Services financiers	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
PIB Services non marchands	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %
PIB Production imputée de services bancaires (marges d'intérêt)	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
PIB au coût des facteurs, prix de 1987	3,6 %	5,1 %	4,0 %	5,5 %	4,6 %	5,0 %
Taxes indirectes (moins subventions)	0,7 %	-0,1 %	0,4 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %
<i>PIB aux prix du marché, prix de 1987</i>	4,3 %	5,0 %	4,5 %	5,8 %	4,9 %	5,3 %
EMPLOIS	2007	2008	2009	2010		2011
CONSOMMATION FINALE	3,4 %	2,5 %	2,3 %	3,4 %	2,9 %	3,1 %
MENAGES	2,7 %	1,2 %	1,8 %	2,5 %	2,0 %	2,3 %
ADMINISTRATIONS	0,7 %	1,4 %	0,5 %	0,9 %	0,9 %	0,9 %
FORM. BRUTE DE CAPITAL (Investissements)	1,1 %	1,5 %	1,3 %	3,1 %	1,7 %	2,0 %
FBCF	2,5 %	-0,1 %	2,5 %	1,3 %	1,5 %	1,5 %
Privée	1,2 %	0,4 %	1,0 %	0,8 %	0,8 %	0,9 %

Publique	1,4 %	-0,5 %	1,4 %	0,5 %	0,7 %	0,6 %
VARIATION DE STOCKS	-1,5 %	1,6 %	-1,2 %	1,8 %	0,2 %	0,5 %
EXPORTATIONS	0,1 %	-3,6 %	0,2 %	1,4 %	-0,5 %	1,8 %
IMPORTATIONS	0,3 %	-4,6 %	-0,6 %	2,1 %	-0,7 %	1,6 %

Source : INSTAT

Annexe 5 Principaux indicateurs sociaux

Tableau 21 Taux de population à moins de 5 km d'un accès aux soins par région de 2007 à 2010

Zones pauvreté	Régions	2007	2008	2009	2010
Zone I	Koulikoro	49	49	46	48
	Sikasso	59	59	45	52
	Ségou	56	56	50	55
	Mopti	46	46	49	52
	Sous total I	46	53	47	52
Zone II	Kayes	49	51	51	61
	Tombouctou	39	39	38	51
	Gao	57	57	40	48
	Kidal	31	31	37	45
	Sous total II	44	49	46	56
Zone III	Bamako (sous total III)	99	99	94	95
Total Mali		58	58	57	59

Source : DNS/SLIS (base RGPH 1998)

Tableau 22 Nombre de nouveaux consultants par habitant par an par région de 2007 à 2010

Régions	2007	2008	2009	2010
Kayes	0,32	0,34	0,35	0,39
Koulikoro	0,24	0,26	0,30	0,34
Sikasso	0,31	0,32	0,37	0,39
Ségou	0,30	0,29	0,35	0,36
Mopti	0,16	0,19	0,22	0,26
Tombouctou	0,31	0,25	0,28	0,37
Gao	0,25	0,25	0,23	0,32
Kidal	0,24	0,45	0,51	0,61
Bamako	0,38	0,38	0,44	0,49
Mali	0,29	0,29	0,33	0,37

Source : DNS/SLIS (base RGPH 1998)

Tableau 23 Taux de consultations prénatales par région de 2007 à 2010

Zones pauvreté	Régions	2007	2008	2009	2010
Zone I	Koulikoro	77	82	87	89
	Sikasso	81	84	89	88
	Ségou	83	90	94	91
	Mopti	77	82	88	95
	Sous total I	86	85	86	90
Zone II	Kayes	78	83	86	84
	Tombouctou	64	75	80	80
	Gao	60	58	76	79
	Kidal	26	48	49	80
	Sous total II	74	76	83	82
Zone III	Bamako (sous total III)	97	101	102	97
Total Mali		78	82	90	89

Source : DNS/SLIS (base RGPH 1998)

Tableau 24 Taux d'accouchements assistés par région de 2007 à 2010

Zones pauvreté	Régions	2007	2008	2009	2010
Zone I	Koulikoro	61	64	67	70
	Sikasso	63	66	66	69
	Ségou	60	61	63	64
	Mopti	37	42	44	51
	Sous total I	58	59	62	64
<u>Zone II</u>	Kayes	50	57	58	58
	Tombouctou	35	41	33	38
	Gao	22	22	24	23
	Kidal	16	35	29	20
	Sous total II	41	46	47	48
Zone III	Bamako (Sous total III)	94	92	97	95
Total Mali		58	61	64	65

Source : DNS/SLIS (base RGPH 1998)

Tableau 25 Couverture vaccinale des enfants de moins de 12 ans en Penta 3 par région de 2007 à 2010

Zones pauvreté	Régions	2 007	2 008	2 009	2 010
Zone I	Koulikoro	92	91	98	102
	Sikasso	94	104	113	116
	Ségou	94	111	97	91
	Mopti	89	91	93	117
	Sous total I	93	100	101	106
<u>Zone II</u>	Kayes	96	90	94	97
	Tombouctou	75	58	80	94
	Gao	94	90	100	102
	Kidal	32	39	44	41
	Sous total II	88	82	91	96
Zone III	Bamako (sous total III)	99	89	115	108
Total Mali		94	94	101	104

Source : DNS/SLIS (base RGPH 1998)

Tableau 26 Taux de chômage par groupe d'âge de 2007 à 2010

Groupe d'âge	2007			2010		
	M	F	Total	M	F	T
15 - 19 ans	16,6	13,3	14,7	5,3	11,33	8,01
20 - 24 ans	16,4	14,8	15,4	10,8	18,61	14,39
25 - 29 ans	10	13,4	12	8,4	20,03	13,89
30 - 34 ans	6	9	7,6	6,76	7,95	7,25
35 - 39 ans	3,1	13,2	8	5,92	7,9	6,69
40 - 44 ans	4,9	7,2	6,1	4,1	6,66	5,01
45 - 49 ans	7,1	6,5	6,9	5,82	5,89	5,85
50 - 54 ans	3,6	4,7	4,1	4,86	5,8	5,16
55 - 59 ans	4,8	6,6	5,5	1,47	7,33	3,13
60 - 64 ans	2,8	0	1,7	3,38	2,87	3,21
Total	8,2	11	9,6	6,19	11,47	8,33

Source : ANPE/DOEF (Résultats provisoires 2010)

Annexe 6 Tableaux des évolutions financières

Tableau 27 CSCR - Évolution des ressources financières de 2007 à 2010

milliards de FCFA	2007 Réalisé	% croissance 2007-08	2008 Réalisé	% croissance 2008-09	2009 Réalisé	% croissance 2009-10	2010 réalisé
Total Recettes et Dons	768	-4	742	21	897	5	940
Recettes totales	587	4	607	19	725	11	806
• Recettes budgétaires	540	0	541	21	653	11	728
- Recettes fiscales	537	1	542	17	631	8	682
Impôts directs	107	40	150	18	177	16	205
Impôts indirects nets	430	-9	392	16	454	5	477
Dont TVA	239	-16	201	23	247	6	262
Dont Taxes sur importations	87	-26	64	40	90	6	95
- Recettes non fiscales	30	-30	21	36	29	58	46
• Mesures supplémentaires	0		0		0	-	0
• Recettes des Fonds Spéciaux et des budgets annexes	47	42	67	8	72	10	79
Dons	181	-26	134	28	172	-22	134

Source : DNTCP (données provisoires pour 2010)

Tableau 28 CSCR - Évolution des allocations de ressources de 2007 à 2010

milliards de FCFA	2 007 Réalisé	% 2007/20008	2 008 Réalisé	% 2008/20009	2 009 Réalisé	% 2009/20010	2 010 Réalisé
Dépenses et Prêts Nets sur la base des engagements	891	-7	828	23	1016	4	1061
Dépenses budgétaires	894	-16	754	23	925	5	968
• Dépenses courantes	462	-1	459	20	549	10	601
- Personnel	160	16	186	15	214	9	232
- Biens et Services	182	-10	165	16	190	12	213
- Transferts et subventions	106	-11	94	37	130	6	137
• Intérêts dus	14	1	14	10	16	23	19
• Dépenses en capital	431	-32	295	28	376	-3	367
- Financement extérieur	268	-36	173	30	224	-16	188
Emprunts	129	-45	71	47	104	4	109
Dons	90	-40	55	36	74	-23	57
Appuis budgétaires	49	-4	47	-4	46	-52	22
- Financement domestique	163	-25	122	25	152	18	179
Dépenses fonds spéciaux et budgets. Annexes	47	42	67	8	72	10	79
Prêts Nets	-49	-115	8	149	19	-15	15

Source : DNTCP (données provisoires pour 2010)

Annexe 7 CROCSAD et CLOCSAD

Tableau 29 Tenue effective des CROCSAD et CLOCSAD

Régions	Nombre de réunions de CROCSAD et de CLOCSAD		Pourcentage de réalisation Valeur atteinte
	A Tenir	Tenues	
Kayes	30	2	7 %
Koulikoro	30	Non parvenu	
Sikasso	30	16	53 %
Ségou	30	2	7 %
Mopti	34	22	65 %
Tombouctou	22	11	50 %
Gao	18	13	72 %
Kidal	18	12	67 %
Bamako	2	Non parvenu	
Total	214	-	43 %*

Source : DNCT

Le taux de 43 % indiqué ci-dessus a été calculé sans tenir compte du nombre de réunions prévues pour la région de Koulikoro et le District de Bamako, étant donné que les chiffres des réunions tenues dans ces collectivités ne sont pas parvenus à la DNCT.

Les Comités Régionaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) et les Comités Locaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD) sont les instances de suivi du CSCRП à l'échelle régionale et locale.

Tableau 30 Évolution des postes de responsabilité (électifs et nominatifs) par sexe

Postes de responsabilité	2008			2009		
	Homme	Femme	% F	Homme	Femme	% F
	Postes électifs					
Présidents de partis politiques	110	3	3 %	121	3	2 %
Députés	132	15	10 %	132	15	10 %
Conseillers Nationaux	69	6	8 %	69	6	8 %
Maires	695	7	1 %	695	8	1 %
Conseillers communaux	10054	720	7 %	9847	927	9 %
Membres bureau CCIM	13	0	0 %	12	2	14 %
	Postes nominatifs					
Premier Ministre	1	0	0 %	1	0	0 %
Ministres	19	46	24, %	22	46	21 %
Membres Cour Constitutionnelle	6	3	33 %	6	3	33 %
Membres Cour Suprême	6	1	14 %	6	1	14 %
Membres CESC	51	7	12 %	56	2	3 %
Ambassadeurs	19	3	14 %	26	4	13 %
Secrétaires Généraux	26	3	10 %	ND	ND	ND
Directeurs Services centraux et rattaches	95	6	6 %	262	29	10 %

Source : CNDIFE